



Un soutien plus efficace à l'agriculture passe par davantage de complémentarité et de synergie entre les Organisations Paysannes et les autres acteurs

Les possibilités de synergies dans le secteur agricole et
sécurité alimentaire en République Démocratique du Congo



Ernest Kuyengila
Frans van Hoof

**AFAFO,
Advisors for African Farmers Organisations**

Erica 33
5091 EC Middelbeers
Nederland/Netherlands/Pays-Bas
E-mail: afafoneth@hotmail.com
Tel: +31 13 5142075
Fax: +31 13 5142113
www.afafo.org

A propos des auteurs

Ernest Kuyengila est actuellement Directeur Exécutif du PREFED/RDC. Il est Conseiller en Développement des Organisations Paysannes et d'Appui de la Société Civile Congolaise. Il les accompagne à améliorer leur fonctionnement, renforcer leurs capacités institutionnelles. Il les encourage à une analyse plus globale de leur situation de façon à développer la personnalité de l'institution, capable de se gérer d'une façon autonome. Il assiste à la valorisation de la vie associative et l'engagement de chacun dans l'organisation et facilite l'apprentissage des compétences techniques immédiates qui leurs permettront de réaliser des projets ponctuels, notamment en accord avec les exigences du Bailleur de fonds.

Après avoir travaillé avec elles pendant de nombreuses années dans différentes fonctions, **Frans van Hoof** s'est établi comme conseiller autonome des organisations paysannes en Afrique Sub-saharienne. Il les assiste dans leur planifications stratégiques, il analyse avec eux leur fonctionnement interne, leurs relations avec les autres acteurs clés du secteur agricole, ainsi que la qualité de leurs services aux membres. Il appuie également des organisations de développement à concevoir des politiques et stratégies pour une coopération avec des organisations paysannes en Afrique.

Mai, 2010

Commanditaire de l'étude:

La «Coalition contre la faim» des ONG belges sur financement du Fonds Belge de Survie

Typesetting and design

Ellen Bouma, Alkmaar, The Netherlands
www.ellenbouma.nl
info@ellenbouma.nl
Tel: 06-21847180

Table des matières

Abréviations 4

0. Résumés 6

- 0.1 Résumé en français 6
- 0.2 English summary 8
- 0.3 Nederlandse samenvatting 10

1. Introduction 13

2. Les défis et politiques relatives au développement agricole et à la sécurité alimentaire en RDC 15

- 2.1 Les principaux défis pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable 15
- 2.2 Les politiques congolaises 16
- 2.3 Les politiques belges de coopération au développement 18

3. La vision et les actions du mouvement paysan congolais 27

4. Les principaux acteurs du secteur agricole et de la sécurité alimentaire en RDC 33

- 4.1 Les acteurs congolais 33
- 4.2 Les acteurs belges 36
- 4.3 Les efforts de coordination voir de synergies entre les acteurs 39

5. Comparaison entre la vision/actions/besoins des organisations paysannes congolaises et la pratique des projets de la coopération au développement 42

6. Recommandations pour plus de cohérence et de synergie entre les différents acteurs du secteur agricole et sécurité alimentaire 50

Annexes 59

Abréviations

4

AA	Aide Alimentaire
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
APADER	Association des Paysans pour le Développement Rural
APAV	Association des Producteurs Agricoles de Vuhimba
APIDE	Appui-conseils aux Projets et Initiatives de Développement Endogène
APV	Appui à la Production Végétale
ASS	Appui au Secteur Semencier
BAD	Banque Africaine de Développement
BDD	Bureau Diocésaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BUACO	Bureau d'Appui à l'Auto-promotion des Communautés de base
CAB	Comité Anti-Bwaki
CACUDEKI	Centre d'Animation pour la Culture et le Développement de Kirumba
CADEV	Compagnons des Amis du Développement
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCN	Conseil Consultatif National
CCP	Conseil Consultatif Provincial
CDI	Centre de Développement Intégral
CEFADES	Centre de Formation et d'Animation pour un Développement Solidaire
CENADEP	Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire
CFD	Commission Femmes et Développement
CIALCA	Consortium for Improving Agricultural Livelihoods in Central Africa
CIUF	Conseil Interuniversitaire de la communauté Française
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNCD	Centre National de Coopération au Développement
CNONGD	Conseil National des Organisations Non-Gouvernementales de Développement
COMPAR	Comité des Partenaires
CONAFED	Conseil National Femme et Développement
CONASEM	Conseil National de Semences
COOCENKI	Coopérative Centrale du Nord-Kivu
COPACO	Confédération Paysanne du Congo
COPROSEM	Conseil Provincial de Semences
CRAFOP	Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes
CRONGD	Conseil Régional des Organisations Non-Gouvernementales de Développement
CSA	Collectif Stratégie Alimentaire
CTB	Coopération Technique Belge
CUD	Commission Universitaire pour le Développement
DGCD	Direction Général de la Coopération au développement

FAO	Food and Agriculture Organisation
FBS	Fonds Belge de Survie
FBSA	Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire
FEB	Fédération des Entrepreneurs Belges
FEC	Fédération des Entrepreneurs du Congo
FOPAC	Fédération des Organisations de Producteurs Agricoles du Congo
FOPAK	Fédération des Organisations de Producteurs Agricoles du Kwilu
FPCAI	Fédération des Producteurs de Café Arabica de l'Ituri
GAMF	Groupe d'Acteurs de la Micro-Finance (Sud-Kivu)
IMF	Institution de Micro-Finance
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
INERA	Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
ITG	Instituut voor Tropische Geneeskunde
KMMA	Koninklijk Museum voor Midden Afrika
KUL	Katholieke Universiteit Leuven
LOFEPACO	Ligue des Organisations de Femmes Paysannes du Congo
MAPE	Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
MBM	Mbuji-Mayi
MDR	Ministère de Développement Rural
NK	Nord-Kivu
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONGD	Organisation Non-Gouvernementale de Développement
O.P.	Organisation Paysanne
OSB	Oxfam – Solidarité – Belgique
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIC	Projet Interuniversitaires Ciblé
PREFED	Programme Régional de Formation et d'Echanges pour le Développement
P4P	Purchase for Progress
RDC	République Démocratique du Congo
SARCAF	Service d'Accompagnement et de Renforcement des Capacités d'Autopromotion des Femmes du Sud-Kivu
SENAHUP	Service National d'Appui au Développement de l'Horticulture Urbaine et Périurbaine
SENASEM	Service National de Semences
SK	Sud-Kivu
SOLSOC	Solidarité Socialiste
SYDIP	Syndicat de Défense des Intérêts Paysans
TDR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
UPDI	Union Paysanne pour Développement Intégré
UWAKI	Umoja ya Wanawake wa Kivu
VAS	Volontaires d'Autopromotion Solidaire
VE	Vredeseilanden
VLIR	Vlaamse Interuniversitaire Raad
VSF	Vétérinaires Sans Frontières
VVOB	Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking
WWF	World Wildlife Fund

0. Résumés

6

0.1 Résumé en français

Cette étude réalisée à la demande de la Coalition contre la faim visait à identifier les possibilités pour plus de cohérence et de synergie entre les (actions des) différents acteurs du secteur agricole et sécurité alimentaire en R.D. Congo. Et cela en confrontant la vision des organisations paysannes congolaises avec la politique belge de coopération au développement et les pratiques des différents acteurs de développement sur le terrain.

Dans l'hypothèse que les quatre futures zones de concentration de la coopération belge allait offrir le plus de possibilités pour des concertations, collaborations entre acteurs en vue de cette cohérence et synergie recherchées, les consultants ont concentré leur attention sur ces (futures) provinces : le Tshopo, le Maniema, le Kasai Oriental, le Kwilu et Kwango. (voir les analyses en annexe 6).

Les entretiens avec les leaders paysans, et les autres acteurs clés dans l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les quatre zones géographiques, et à Kinshasa et Bruxelles ont produit l'analyse qui suit.

Les principaux défis de la population paysanne sont liés au fait que la RDC est un Etat fragile¹: le manque de marché rémunérateur pour les produits agricoles suite à l'inaccessibilité des zones de production, les tracasseries sur la route par des militaires et agents de l'Etat, et l'inondation du marché par des produits alimentaires importés à vil prix. S'y ajoute l'absence de moyens de production : accès difficile à la terre (particulièrement à l'Est), manque de semences sélectionnées et autres intrants, manque de financement agricole, qui font que la quantité produite reste faible. Et en aval l'absence d'infrastructure de base pour stocker et transformer la production empêchant la création d'une valeur ajoutée, maintenant les paysans dans une grande pauvreté et sans perspectives d'amélioration.

Nous constatons certes qu'il y a une multitude d'éléments positifs (de date récente) qui peuvent changer cette situation apparemment sans issue. Il y a d'abord au niveau du ministère de l'Agriculture de la RDC le fait qu'une loi sur les principes fondamentaux relatifs au secteur agricole, de même qu'une note de politique agricole et de développement rural, ont été approuvées par le gouvernement et se trouvent au niveau des organes législatifs. Ces documents contiennent une vision, fournissent un cadre pour le développement agricole qui, en grandes lignes, conviennent à l'agriculture familiale. Plus particulièrement la décentralisation du ministère et la mise en place à différents niveaux des organes de concertation (et de coordination) impliquant la société civile, et les O.P. en particulier, sont des changements très positifs.

Egalement au niveau de la politique belge pour la coopération au développement, il y a un nombre d'évolutions très positives. D'abord au niveau général : l'augmentation du budget alloué à l'agriculture, et la volonté de chercher cette cohérence et plus de synergies entre les différents canaux de financement de la coopération belge mais aussi avec d'autres acteurs. Ensuite de manière particulière pour la coopération belge avec la RDC : le choix pour l'agriculture comme secteur prioritaire, ainsi que pour deux autres secteurs (routes et bacs, et enseignement technique) qui peuvent faciliter/renforcer le développement agricole, en plus le nouveau PIC reprend cette volonté de chercher des synergies avec les autres acteurs intervenant dans les mêmes domaines et zones d'intervention, et cherche à impliquer la société civile et à la renforcer (ligne budgétaire spéciale, accès au programme de bourses).

Une troisième donnée de base qui donne de l'espoir aux paysans c'est la construction progressive, d'un mouvement paysan qui d'une part essaie de rendre des services très concrets à ses membres (multiplication des semences, aménagement des routes, épargne et crédit, vulgarisation agricole, recherche de marchés, transformation), et qui d'autre part fait des efforts pour faire entendre la voix du paysan et de la paysanne auprès des autorités et d'autres acteurs clés. Evidemment cette structuration paysanne ne se fait pas à la même vitesse dans toutes les provinces : le Nord et le Sud-Kivu, et le Bas-Congo sont plus avancées, avec certaines zones dans quelques unes des autres provinces.

Autant que l'environnement 'politique' et la dynamique paysanne évoluent positivement, autant que les différents programmes de développement agricole et surtout¹ de sécurité alimentaire, ont difficile à mener des actions durables appropriées par la population paysanne, et à intervenir de manière cohérente et en synergie avec les autres acteurs.

Il y a une absence quasi-totale de coordination entre les différents acteurs dans une même zone et domaine d'intervention. En plus : les différentes catégories d'acteurs n'interagissent pas : les universités coopèrent entre elles mais pas avec les O.P. bien structurées, certaines ONG renforcent plus des ONGD intermédiaires que les O.P. dans leurs relations avec le secteur privé, certains projets de développement identifient leurs propres représentants paysans plutôt que d'entrer en dialogue avec les paysans organisés, d'autres projets trouvent les O.P. pas suffisamment inclusive et créent de nouvelles structures villageoises. Chacun essaie de faire son truc de sa façon, tout en prétendant de travailler de manière très participative.

En plus l'atmosphère positive créée par le nouveau PIC de la coopération belge avec tous ses aspects positifs risque de s'estomper car plus de 5 mois après sa signature et presque à mi-terme de la première année budgétaire, rien de concrets se fait voir indiquant que la préparation des nouveaux programmes agricoles va bon train. Même les TDR pour leurs études préparatoires se font encore attendre. Les appels à projets pour la nouvelle allocation de base pour les ONG belges et pour le renforcement de la société civile congolaise n'ont pas encore été faits. Les modalités du programme de bourses qui est ouvert à la société civile ne sont pas encore communiquées. Les vraies causes de ce retard ne sont pas claires. Est-ce une résistance au changement, ou simplement la non-maitrise des voies à suivre ?

Tout en espérant que cette situation au sein de la coopération belge va rapidement se débloquer, la présente mission identifie une série de possibilités pour plus de cohérence et surtout pour plus de synergies. Ces possibilités partent des acquis actuels sur place, qui sont d'une part les organisations

¹ Beaucoup de programmes ont un caractère de réhabilitation (distribution gratuite des facteurs de production)

paysannes et d'autre part les mécanismes décentralisés de coordination mis en place par le ministère de l'agriculture : les conseils agricole et rural de gestion (CARG). La synergie ne s'impose d'en haut.

Il s'agit tout d'abord des synergies possible entre les acteurs d'une même filière, il s'agit ensuite des synergies géographiques à l'intérieur d'un plan local de développement agricole et rural dont l'exécution est à coordonner par le CARG, il s'agit ensuite des synergies thématiques à travers des programmes interprovinciaux pour mettre à profit aux quatre zones de concentration, les acquis des organisations paysannes et leurs partenaires des provinces voisines.

Cependant pour pouvoir réaliser ces synergies, il est important de renforcer les capacités des organisations paysannes par un appui institutionnel au même titre que les ministères partenaires, et de manière générale de créer une plus grande professionnalisation et spécialisation au niveau des différents acteurs du secteur agricole et d'intégrer le secteur privé dans les différents plans.

0.2 English summary

This study conducted at the request of the coalition against hunger aimed to identify opportunities for greater coherence and synergy between the (actions of) different actors in the agricultural sector and food security in D.R. Congo. This should be done by confronting the vision of Congolese farmers' organizations with the Belgian development cooperation policy and current practices of different development actors on the ground.

Projecting that the four geographic areas of concentration of the Belgian cooperation would offer greatest potential for consultations, collaborations between actors in this search for more consistency and synergy, the consultants have concentrated their attention on these (future) provinces: Tshopo, Maniema, Kasai Oriental, Kwilu, and Kwengo. (see annex 6 for the analyses).

Interviews with farmers leaders, and others stakeholders in food security and agriculture in these four geographic areas, and at Kinshasa and Brussels have produced the following analysis.

The main challenges of the peasant population are linked to the fact that the DRC is a 'fragile' State: the lack of an interesting market for agricultural products that is due to the inaccessibility of the production areas, the harassments on the road by soldiers and civil servants, and flooding of the market with food products imported at very low prices. In addition to that there is the absence of means of production: limited access to land (particularly in the East), lack of selected seeds and other inputs, lack of agricultural finance systems, thus maintaining very low yields. And downstream the lack of adequate basic infrastructure to store and process production hindering the development of added value, thus holding farmers in extreme poverty and without prospects for improvement.

We see however that there are plenty of positive elements (recently) that can change this seemingly hopeless situation. There is first of all, at the Ministry of Agriculture of the DRC, the fact that a law on the fundamental principles relating to the agricultural sector, as well as a policy paper for agriculture and rural development, have been approved by the Government and are currently at the level of the legislative bodies (Parliament). These documents contain a vision, provide a framework for agricultural development, in favor of family farming. Especially the decentralization process of the Department for agriculture and the set-up at different levels of consultation (and coordination) bodies involving civil society, and farmers organizations in particular, are very positive changes.

Also with regards to the Belgian policy for development cooperation, there are a number of very positive developments. First at general level: the increase in the budget allocated to agriculture, and the willingness to seek consistency and more synergies between the different channels of Belgian cooperation but also with other players. Then in particular the Belgian cooperation with DRC: the choice for agriculture as a priority sector, along with two other sectors (roads and ferries, and technical education) which can facilitate/strengthen agricultural development, the new PIC stresses this willingness to seek synergies with other actors involved in the same areas and geographic zones of intervention, and seeks to involve civil society and to strengthen it (special budget line, access to the scholarship program).

A third phenomena which gives hope to farmers is the slow but progressive development of a farmers movement which on the one hand tries to deliver very concrete services to its members (seed multiplication, improvement of roads, savings and credit, agricultural extension, market research, processing), and on the other hand tries to make the voice of the farmers be heard by authorities and other stakeholders. Of course the farmers movement does not develop at the same speed in all the provinces: North and South Kivu, and Bas Congo are more advanced, with some areas in some of the other provinces.

These positive developments at political and at farmers level are quite contrasting with the situation on the ground where different agricultural development² and food security programs find it a hard to undertake adequate sustainable activities for which the peasant population takes ownership, and to harmonize their interventions with those of other players and develop synergies.

There is a lack of coordination between the various actors in a same area and field of intervention. And more: the different categories of actors do not interact: universities cooperate with each other, but not with the well structured farmers organizations, some NGOs put more emphasis on strengthening intermediary NGOs that on assisting farmers organizations in developing commercial relations with the private sector, some development projects identify their own farmers' representatives rather than entering into dialogue with well organized farmers, other projects consider farmers organizations not sufficiently inclusive and create new village structures. Each and everyone tries to do his/her thing in his/her way, while pretending to work in a very participatory manner.

The positive atmosphere created by the new PIC of the Belgian cooperation with all its positive aspects may diminish because more than 5 months after its conclusion and almost at mid-term of the first budget year, no concrete actions indicate that the preparation of new agricultural programs has started and is evolving smoothly. Even the terms of reference for their preparatory studies are not yet available. Calls for project proposals for the new basic allocation for Belgian NGOs and for strengthening of the Congolese civil society have not yet been made. The terms of the scholarship program that is open to civil society have not yet been released. The real causes of the delay are not clear. Is it resistance to change, or simply not knowing what to do?

The consultants, hoping that this situation within the official Belgian development cooperation will quickly find a solution, identify a series of opportunities for greater consistency and especially more synergies. These opportunities are based on current achievements, being the farmers organizations on the one hand and on the other hand the decentralized coordination platforms established by the Ministry of agriculture: agricultural and rural management councils (CARG).

² Most of the programs are still dealing with rehabilitation (e.g. handing out agricultural inputs for free)

Top-down synergy should be avoided as it hinders local initiatives.

The first level of possible synergies is between the stakeholders of the same agricultural crop (value chain), then there are geographical synergies based upon/within a local agricultural and rural development plan whose execution is to be coordinated by the CARG, also thematic synergies across interprovincial programs that make existing expertise and achievements in neighboring provinces available for the four (Belgian) geographic zones of concentration, are an interesting option.

However in order to achieve these synergies, it is important to strengthen the capacity of farmers organizations by institutional support, likewise the support provided to partner ministries, and generally there is need to create greater professionalism and specialization at the level of the various actors in the agricultural sector, and to integrate the private sector in the various plans.

10

0.3 Nederlandse samenvatting

Deze studie die op verzoek van de Coalitie tegen de honger werd verwezenlijkt, had ten doel de mogelijkheden voor meer samenhang en meer synergie tussen (acties van) de verschillende actoren van de landbouwsector en voedselzekerheid in de D.R. Kongo te identificeren. En dat door de visie van de Congolese boerenorganisaties met het Belgische beleid inzake ontwikkelings samenwerking en de praktijken van de verschillende ontwikkelingsactoren ter plaatse te confronteren.

Er vanuit gaande dat de vier toekomstige concentratie zones van de officiële Belgische samenwerking de meeste mogelijkheden voor overleg en samenwerking tussen actoren zou bieden met het oog op de gewenste samenhang en synergie, hebben de consultants hun aandacht geconcentreerd op deze (toekomstig) provincies: Tshopo, Maniema, Oostelijk Kasai, Kwilu en Kwango. (zie de analyses in bijlage 6).

De gesprekken met de boerenleiders, en met de andere sleutelactoren in de landbouw en voedselzekerheid in de vier geografische zones, en in Kinshasa en Brussel hebben de volgende analyse opgeleverd.

De voornaamste uitdagingen van de boerenbevolking houden verband met het feit dat RDC een "Zwakke Staat" is: het gebrek aan een interessante afzetmarkt voor de landbouwproducten als gevolg van de ontoegankelijkheid van de productie zones, de uitbuitingen op de weg door militairen en overheidsambtenaren, en de overstroming van de markt door voedselproducten die tegen heel lage prijzen worden ingevoerd. Daarbij komt nog de afwezigheid van voldoende productiemiddelen: de moeilijke toegang tot grond (in het bijzonder in het Oosten van het land), het gebrek aan verbeterde zaden en andere benodigdheden, het gebrek aan landbouwfinanciering, die tot gevolg hebben dat de geproduceerde hoeveelheid gering blijft. En na de productie speelt: de afwezigheid van basisinfrastructuur om de productie op te slaan of te verwerken wat het scheppen toegevoegde waarde verhindert. Al deze factoren handhaven de boeren in grote armoede en zonder vooruitzicht op enige verbetering.

Wij stellen echter vast dat er een veelheid aan positieve elementen is (van recente datum) die deze ogenschijnlijk uitzichtloze situatie kunnen veranderen. Er is allereerst op het niveau van het ministerie van Landbouw van de RDC het feit dat een wet met de fundamentele principes voor de landbouwsector, evenals een beleidsnota voor landbouw en plattelandsontwikkeling, door de regering werden goedgekeurd en zich nu op het niveau van de wetgevende organen bevinden. Deze documenten bevatten een visie, leveren een kader voor de landbouwontwikkeling die, in grote lijnen, past bij familielandbouw. Meer bepaald de decentralisatie van het ministerie en het inrichten op

verschillende niveaus van overlegorganen (en coördinatie) waarvan het maatschappelijk middenveld, en met name de boerenorganisaties deel uitmaken, zijn zeer positieve veranderingen.

Eveneens op het niveau van het Belgische beleid voor de ontwikkelingssamenwerking, is er een aantal zeer positieve evoluties. Eerst op algemeen niveau: de verhoging van het aandeel van de begroting dat aan landbouw wordt besteed, vervolgens de wil om meer samenhang en meer synergie tussen de verschillende financieringskanalen van de Belgische samenwerking, maar ook met andere actoren te zoeken. Vervolgens in het bijzonder voor de Belgische samenwerking met de RDC: de keuze voor landbouw als prioritaire sector, alsmede voor twee andere sectoren (wegen en ponten, en technisch onderwijs) die de landbouwontwikkeling kunnen versterken, bovendien bevestigt de nieuwe PIC de wil om synergie met andere actoren te zoeken die op dezelfde terreinen en in dezelfde geografische zones actief zijn, en voorziet om het maatschappelijk middenveld nauw te betrekken en te versterken (speciale budgetlijn, toegang tot het programma van beurzen).

Een derde basisgegeven dat hoop geeft aan de boeren is de geleidelijke opbouw, van een boerenbeweging die enerzijds probeert concrete diensten aan haar leden (vermeerdering van zaden, verbetering van de wegen, sparen en krediet, landbouwvoorlichting, zoeken van afzetmarkten, verwerking van producten) te leveren, en die anderzijds inspanningen levert om de stem van de boer en de boerin bij de autoriteiten en andere sleutel actoren te laten horen. Natuurlijk gebeurt deze boerenstructurering niet aan dezelfde snelheid in alle provincies: Noord- en Zuid-Kivu, Bas-Congo staan daarin verder, evenals bepaalde gebieden in enkele van de andere provincies.

In tegenstelling tot deze positieve politieke ontwikkelingen en de groeiende boerendynamiek, blijkt in de praktijk dat de verschillende landbouw ontwikkelingsprogramma's³ en van voedselzekerheid het moeilijk vinden om duurzame activiteiten op te zetten die de boerenbevolking zich eigen maakt, en om op samenhangende wijze en in synergie met de andere actoren te werken.

Er is zo goed als geen enkele coördinatie tussen de verschillende actoren in dezelfde zone en op het zelfde thema. Bovendien: de verschillende categorieën van actoren werken niet met elkaar: de universiteiten werken onderling samen maar niet met sterke boerenorganisaties, bepaalde NGOs versterken meer intermediaire NGOs dan boerenorganisaties in hun relaties met de particuliere sector, bepaalde ontwikkelingsprojecten identificeren hun eigen boerenvertegenwoordigers in plaats van de dialoog aan te gaan met georganiseerde boeren, andere ontwikkelingsprojecten vinden boerenorganisaties onvoldoende inclusief en richten nieuwe dorpsstructuren op. Iedereen probeert zijn eigen ding op zijn eigen manier te doen, daarbij bewegend dat het allemaal op zeer participatieve wijze gebeurt.

Bovendien dreigt de positieve atmosfeer die door de nieuwe PIC van de Belgische samenwerking met al zijn positieve aspecten werd gecreëerd zich te vervagen want meer dan 5 maanden na de ondertekening en bijna halfweg het eerste begrotingsjaar, is er nog geen sprake van concrete aanwijzingen, dat de voorbereiding van de nieuwe landbouwprogramma's gestart is. Zelfs de referentietermen voor de voorbereidende studies laten nog zich wachten. Ook de oproep voor projecten voor de nieuwe basisuitkering voor Belgische NGO's als ook die voor de versterking van het Congolese maatschappelijk middenveld werden nog niet gedaan. De voorwaarden voor het beurzenprogramma, dat ook open is voor het maatschappelijk middenveld zijn nog niet bekend gemaakt. De ware oorzaken van deze vertraging zijn niet duidelijk. Is het weerstand tegen de aangekondigde veranderingen, of eenvoudigweg het niet beheersen van de te volgen wegen?

³ Vele programma's hebben een karakter van rehabilitatie (gratis verdeling van de productiefactoren)

Hopende dat deze situatie binnen de Belgische ontwikkelingssamenwerking snel zal worden opgelost, hebben we een reeks mogelijkheden voor meer samenhang en vooral voor meer synergie geïdentificeerd. Deze mogelijkheden bouwen verder op reeds bereikte resultaten, enerzijds die van de boerenorganisaties en anderzijds die van de gedecentraliseerde coördinatieorganen die door het ministerie van de landbouw zijn ingericht: de CARG. Van bovenop opgelegde synergie is niet werkbaar en zelfs hinderend voor lokale initiatieven.

Het betreft op de eerste plaats synergie tussen de actoren van dezelfde gewasketen, het gaat vervolgens om geografische synergie binnen een plaatselijk plan van landbouw- en plattelands ontwikkeling waarvan de uitvoering gecoördineerd wordt door de CARG, het gaat ook om thematische synergie door middel van interprovinciale programma's om beschikbare expertise en ervaringen van boerenorganisaties uit buurprovincies beschikbaar te maken voor de vier concentratie zones van de officiële Belgische ontwikkelingssamenwerking.

Nochtans om deze synergie te kunnen verwezenlijken, is het belangrijk om de capaciteiten van de boerenorganisaties door middel van institutionele steun te versterken zoals dat ook gebeurt voor de partner ministeries, en in het algemeen om tot grotere professionalisering en specialisatie te komen bij alle bij de landbouwsector betrokken actoren en verder om de particuliere sector nauw te betrekken bij de verschillende plannen.

1. Introduction

Depuis le mois de décembre 2009 la Belgique et la République Démocratique se sont convenues que l'agriculture est dorénavant un des 3 secteurs de concentration de l'aide belge. Ceci constitue une rupture positive avec les années récentes pendant lesquelles le secteur agricole recevait à peine quelques pourcent de l'aide belge à la RDC. Même les deux autres secteurs retenus peuvent être considérés comme un appui indirect à l'agriculture et au développement économique en général. Le secteur «pistes et bacs» est même couplé à celui de l'agriculture, et les deux secteurs seront soutenues dans les mêmes quatre zones géographiques de concentration. Le 3^{ème} secteur, celui de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle se justifie⁴ par le manque de techniciens et d'une main d'œuvre qualifiée lié aux besoins de la reconstruction et de la relance économique.

Il n'y a pas que la coopération bilatérale belge qui intervient dans l'agriculture. Il y a également plusieurs institutions multilatérales telles que la FAO, le FIDA, le PAM et aussi la Banque Mondiale et l'Union Européenne, lesquelles institutions bénéficient également des financements belges. Il y a ensuite la coopération belge indirecte à travers les ONG et les Universités qui réalisent diverses projets agricoles en RDC. Mais également le Fonds belge de Survie finance plusieurs projets dans ce domaine. Et pour terminer il y a également les Organisations Paysannes congolaises qui avec différents appuis belges et autres mènent des activités visant à augmenter la production agricole et à combattre la pauvreté des agriculteurs.

Dans le passé la cohérence et la complémentarité entre ces différents formes de coopération au développement a souvent été une faiblesse regretté par tous les acteurs. C'est dans un soucis de rechercher davantage de synergies entre et donc davantage d'impact de cet appui multiforme au secteur agricole congolais que la Coalition contre la faim⁵ a commandité une étude de la politique (belge) pour l'agriculture et le développement en RDC.

L'étude se doit, en partant de ce qui se fait déjà et de la vision des Organisations Paysannes congolaises, de formuler des recommandations visant à renforcer la synergie et la cohérence de la politique belge pour la RDC. L'étude devrait partir de la large vision de la Coalition contre la faim autour de la sécurité alimentaire, l'agriculture familiale durable, et le renforcement des organisations paysannes et du genre. Pour plus de détails sur le travail demandé voir les TDR en annexe 1.

Le travail a été confié à deux consultants ayant une longue expérience avec des organisations paysannes congolaises: Ernest Kuyengila du PREFED en RDC et Frans van Hoof d'AFAFO aux Pays-Bas. La mission a été réalisé dans la période du 29 mars au 31 mai 2010.

Comme souhaité par la Coalition, l'étude a surtout été mené à travers des entretiens avec les organisations paysannes et avec les différents autres acteurs clés dans le développement agricole pour se rendre compte des pratiques actuelles.

4 Coopération Belgo-Congolaise, Programme Indicatif de Coopération 2010 – 2011, 21 décembre 2009, p.7

5 La Coalition est un groupe d'ONG belges actives dans le développement agricole et dans le domaine de la sécurité alimentaire, qui mène des actions d'information et sensibilisation en vue de créer un intérêt plus important la sécurité alimentaire dans le monde et un impact accru des programmes et actions menés dans ce secteur..

Au départ les consultants ont distingué trois niveaux de collaboration et de synergies possibles:

- Au niveau 'local' entre les différents acteurs intervenant dans une même filière ou sous-secteur agricole (manioc, élevage, production semencière);
- Au niveau d'une zone géographique donnée ou différents acteurs chacun avec sa spécificité ou sa plus-value interviennent en amont ou en aval de la production agricole;
- Au niveau des différents acteurs et formes de la coopération belge au développement.

Considérant les deux premiers niveaux comme étant les plus logiques et les plus pratiques pour les organisations paysannes congolaises et donc probablement aussi les plus durables, les consultants disposant du temps limité, ont opté s'investir surtout dans les quatre zones de concentration de la coopération belge pour l'agriculture. Vue aussi l'ampleur et la durée probable de cet engagement belge. Il s'agit du district de la Tshopo (dans la Province Orientale), du Sud-Maniema, des districts de Kabinda, du Sankuru et de Tshilenge (dans la province du Kasai Oriental), et des districts du Kwilu et du Kwango (dans la province du Bandundu). C'est dans ces quatre zones que les deux consultants (Kuyengila dans le Tshopo, dans le Maniema et dans le Kasai Oriental, et van Hoof dans le Kwilu) se sont rendus pour interviewer des leaders paysans, ainsi que les responsables des principales institutions ou programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire. En outre ils se sont entretenus avec les principaux acteurs intervenant dans le secteur agricole à Kinshasa et à Bruxelles et Leuven. La liste des personnes contactées se trouvent en annexe du présent rapport, de même que la bibliographie utilisée.

Les résultats de l'étude vous sont présentés dans les pages qui suivent. Dans un premier chapitre nous présentons brièvement les principaux défis pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, ainsi que les politiques congolaises et belges y relatives. Dans la partie suivante nous dressons un tableau du mouvement paysan dans les différentes provinces, sa vision, ses actions, ainsi que ses forces et ses faiblesses.

Ensuite nous vous livrons un aperçu des principaux acteurs dans le secteur agricole. Puis suit, en guise de constats, une comparaison entre la vision et les besoins des organisations paysannes et la pratique/les actions des autres acteurs agricoles.

Et pour terminer nous formulons un nombre de recommandations visant à obtenir plus de cohérence et de synergies entre les actions des différents intervenants, avec un accent particulier sur les Organisations Paysannes et les futurs programmes agricoles de la coopération bilatérale belge, étant donné les nombreuses opportunités que cette coopération pourraient offrir aux producteurs agricoles congolaises, à condition que ces programmes agricoles soient bien préparés.

Parmi les problèmes qui ont handicapé la mission dans la collecte des données, il ya en premier lieu le manque de données statistiques récentes et fiables. Des monographies, parfois très détaillées, des provinces ont été produites dans le cadre de la DSRP, certes la fiabilité des données statistiques n'est pas grande (vieilles, incomplètes, parfois de sources moins sûres), et la monographie n'est pas très analytique. Le temps disponible pour visiter chaque zone géographique étant limité, les consultants n'ont pas vraiment pu se rendre en milieu rural, ont dû rencontrer leurs différents interlocuteurs dans les chefs lieux de district/provinces, ce qui contient le risque que les descriptions et les tableaux récapitulatifs omettent certains acquis/problèmes spécifiques. Partant de leurs expériences antérieures dans diverses provinces de la RDC, les consultants ont certes tenté de vous présenter une image la plus fidèle possible.

Les consultants tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont rendus disponibles, souvent sans en être prévenus, pour partager avec eux leurs expériences et leurs avis. Ils remercient également ceux qui les ont appuyé dans l'organisation de leur mission sur le plan logistique.

Kinshasa/Middelbeers, mai 2010

2. Les défis et politiques relatives au développement agricole et à la sécurité alimentaire en RDC

2.1 Les principaux défis pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable

15

Dans le cas spécifique de la RDC, il va de soi qu'une énumération des principaux défis commence par signaler que le pays est un «Etat fragile», c'est-à-dire un pays qui se trouve dans une phase post-conflit, dont les institutions étatiques ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins de base/assurer les droits fondamentaux de sa population. Ces droits et besoins sont notamment: la sécurité, la justice, l'accès à la nourriture, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la libre circulation, etc. Or dans certaines zones précises du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Province Orientale, et de l'Equateur il y a encore des poches d'insécurité (bandes armées). En outre les militaires et agents de l'Etat n'étant pas payés ou recevant un salaire dérisoire, tracassent la population pour lui exiger toute sorte de taxe, d'où le sentiment général de la population paysanne que c'est plutôt elle qui sert l'Etat que l'inverse d'autant plus qu'elle ne voit rien en retour de toutes ces taxes. En effet les recettes de l'Etat sont guère utilisées pour faire fonctionner les services, elles arrivent rarement aux échelons inférieurs des différents ministères, voir dans les provinces.

La RDC a toutes les potentialités pour nourrir correctement sa population voir nourrir une bonne partie de l'Afrique, certes les paysans ne sont pas en mesure de faire arriver leurs récoltes dans des centres de consommation pour en recevoir un prix rémunérateur qui les stimule à produire plus. Soit les routes sont inaccessibles, soit les paysans ou commerçants sont tracassés sur la route de sorte qu'ils y perdent la quasi-totalité de leur revenu.

La pauvreté des paysans et leur insécurité font que les paysans vendent leurs produits agricoles directement après la récolte, voir même avant, afin de subvenir à leurs différents besoins financiers immédiats. Ainsi ils manquent de la nourriture suffisante et équilibrée pendant une bonne partie de l'année.

Dans certains zones aussi la malnutrition est causé par la monotonie dans les habitudes alimentaires qui fait que la population manque cruellement de protéines, vitamines etc. alors que les cultures ou animaux qui les fournissent y sont disponibles.

De manière générale les paysans congolais n'investissent pas dans leur sol. Ils n'appliquent pas de systèmes de fertilisation (fumure organique, engrais chimique ou engrais vert), ni de travaux de lutte antiérosive, de sorte que la fertilité des champs diminuent rapidement ainsi que sa production agricole. Les raisons peuvent être plusieurs: souvent les champs appartiennent à un chef terrien⁶ qui peut à tout moment retirer le champs (fertilisé), soit il y a possibilité de défricher régulièrement de nouveaux terrains (déforestation), soit le paysan n'a pas les moyens (manque d'argent, d'animaux ou de savoir) pour le faire, ou encore l'accès aux engrais, techniques agricoles durables, est trop difficile.

⁶ Particulièrement dans l'Est du pays, l'accès à la terre pose de sérieux problèmes pour les paysans, et les conflits fonciers sont monnaie courante.

Un autre défi important, mais qui souvent n'est pas perçu ainsi par les leaders paysans (hommes), c'est le faible rôle des femmes paysannes dans la réflexion et la prise de décision sur des questions clés dans l'agriculture, alors qu'elles assurent plus de 75% des travaux agricoles et même une partie encore plus grande de la production alimentaire en RDC.

2.2 Les politiques congolaises

La plupart des programmes de développement, il en est ainsi pour le PIC, référent dans leur introduction au Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), ce document date certes de 2005, donc avant les élections. Récemment le document a été revu, mais nous n'avons pas pu mettre la main sur une copie. Raison pour laquelle nous nous limitons ici à deux documents politiques spécifiquement conçus pour le secteur agricole. Il s'agit de la Note de Politique Agricole et de Développement Rural, et de la Loi sur les Principes Fondamentaux Relatifs au Secteur Agricole. Puis nous disons un mot sur la décentralisation.

2.2.1 Note de Politique Agricole et de Développement Rural

Il y a juste quelques semaines que le gouvernement de la RDC vient d'approuver la note de Politique Agricole et de Développement Rural. Prochaine étape: le Parlement.

De la déclaration du Gouvernement qui introduit la note, nous citons notamment:

«Son objectif est de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté⁷.... La lutte contre la pauvreté passe nécessairement par la relance du secteur agricole, auquel on reconnaît une capacité de création d'emplois qu'on ne retrouve pas dans les autres secteurs d'activités.... Le Gouvernement, ..., entend créer des richesses en milieu rural par une agriculture compétitive reposant sur la promotion des petites et moyennes entreprises agricoles et d'élevage, animées par des professionnels. Cette vision implique une mutation de ce secteur qui ne peut s'opérer que par: une recherche agricole à grande capacité et tournée vers l'innovation; l'affectation des budgets adéquats au secteur agricole dans le contexte de la décentralisation; la mise en œuvre du plan de restructuration du Ministère de l'Agriculture et celui du Développement Rural; la promotion des systèmes financiers adaptés à la nature des activités du secteur agricole et l'expansion de l'infrastructure publique dans le but de viabiliser les sites de production.L'Etat se désengage des fonctions de production et de commercialisation, pour se concentrer sur ses fonctions régaliennes... de façon à favoriser une concurrence loyale entre les acteurs. L'Etat s'emploiera aussi à développer des infrastructures socio-économiques de base et à la création des conditions incitatives à l'investissement privé Ces conditions sont notamment: consolidation de la paix et de la sécurité, amélioration de l'environnement macro-économique, application de la Déclaration de Maputo, code agricole.

Pour assurer une sécurité alimentaire autonome durable la note retient les produits stratégiques suivant: manioc, maïs et riz pour les vivriers, la volaille, les petits ruminants et les porcins pour l'élevage, puis la pisciculture et la pêche artisanale. L'Etat appuiera également les cultures industrielles car constituant une source importante de recettes en devises.

Le cadre logique de la note a un caractère de réhabilitation (aménagement des routes et autres infrastructures de base, multiplication des semences) mais prévoit aussi la mise en place des systèmes d'information et d'un fonds d'appui à l'agriculture (sans trop de précisions) et le renforcement des capacités techniques des institutions publiques et privées. La réalisation de la note passera notamment par la production de plans provinciaux de développement agricole et rural.

Cependant la note ne réfère nulle part à des mesures commerciales qui pourraient protéger et stimuler la production locale. En effet, pour le moment, le pays est inondé par des produits agrico-

⁷ Conformément à l'OMD 1: réduire de 50% le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

les provenant d'autres pays faisant ainsi la concurrence aux agriculteurs congolais. Or les accords internationaux prévoient un nombre de possibilités pour les Etats leur permettant de protéger l'agriculture et le commerce local.

Autre faiblesse de la note, il n'y est guère question des Organisations Paysannes, or étant donné les faiblesses des services de l'Etat et son désengagement de la production et de la commercialisation, le rôle des O.P. dans l'augmentation de la production agricole et dans la sécurité alimentaire est crucial.

2.2.2 La Loi sur les Principes Fondamentaux relatifs au Secteur Agricole

Cette loi, qui dans sa phase de préparation s'appelait «Code Agricole⁸» a été élaborée au niveau du Ministère de l'Agriculture, en concertation avec la FOPAC et d'autres acteurs du monde rural. Elle a été approuvée par le Gouvernement et au mois d'avril dernier également par le Sénat. Pour le moment elle se trouve au niveau du Parlement.

La loi vise à:

- favoriser la mise en valeur durable des potentialités et de l'espace agricole intégrant les aspects sociaux et environnementaux
- stimuler la production agricole par l'instauration d'un régime douanier et fiscal particulier dans le but d'atteindre, entre autres, l'autosuffisance alimentaire
- relancer les exportations des produits agricoles afin de générer des ressources importantes pour les investissements
- promouvoir l'industrie locale de transformation des produits agricoles
- attirer de nouvelles technologies d'énergie renouvelable
- impliquer la province, l'entité territoriale décentralisée et l'exploitant agricole dans la promotion et la mise en œuvre du développement agricole.

Les innovations prévues par la loi sont notamment:

- La mise en place d'un cadastre agricole au niveau des provinces
- La création d'un Conseil Consultatif National ainsi que des Conseils Consultatifs Provinciaux
- La création d'un Comité foncier agricole au niveau de chaque territoire décentralisée
- Certaines exonérations de taxes
- La précision que la sécurité alimentaire et production agricole priment sur l'exploitation des bioénergies.
- Une politique de prévention et de gestion des risques majeurs et des calamités agricoles.
- L'Etat, la province et l'entité territoriale décentralisée créent ou agréent des fermes écoles pour mettre en œuvre la politique de formation permanente.
- La création d'un Fonds Nationale de Développement Agricole, dont les ressources seront mises à la disposition des banques commerciales et des IMF
- Procédures pour l'exploitant agricole industriel afin de veiller à la protection de l'environnement

Cette loi constitue un grand pas en avant car il crée certains cadres et mécanismes en faveur du producteur agricole, familiale notamment. Certaines questions restent certes à clarifier: la relation et la cohérence de cette loi par rapport au code minier, code forestier, la loi foncière, la loi semencière, et d'autres lois sous-sectorielles. En outre la présente loi, malgré l'implication active des O.P. dans son élaboration et sa défense au niveau du Sénat reste muet sur ces Organisations Paysannes, aucun rôle ou statut particulier leur est attribué.

⁸ A l'instar du code minier,

Ici un travail important d'analyse, de formulation de propositions et de lobbying reste à faire par les O.P. auprès du Parlement.

2.2.3 La Décentralisation

L'article 2 de la nouvelle constitution de la RDC, qui a été approuvé par un referendum au mois de décembre 2005, précise que la république «est composée de la ville de Kinshasa et de 25 provinces dotées de la personnalité juridique». Cet article devrait entrer en vigueur 36 mois après l'installation effective des institutions politiques. Or avec ce mois de mai 2010 cette période vient de s'écouler mais dans la pratique, les 15 nouvelles provinces n'existent pas encore. Il s'avère que le pouvoir en place, voir les députés et sénateurs fédéraux actuels ne sont pas encore acquis pour une telle décentralisation. Le sujet semble au frigo en attendant les élections présidentielles en 2011.

Signalons par ailleurs que la décentralisation des recettes nationales⁹ vers les 11 provinces actuelles se fait très difficilement, de sorte que la plupart des autorités provinciales restent sans moyens d'agir voir même de fonctionner. En annexe 4 vous trouvez une carte de la RDC avec les 26 provinces, ainsi qu'un tableau montrant les différentes provinces (actuelles et futures) avec leur chef-lieu.

2.3 Les politiques belges de coopération au développement

Dans la politique belge de coopération au développement, la RDC fait non seulement partie des pays de concentration de l'aide belge, elle en est le plus grand bénéficiaire. Ces dernières années, cette politique belge de coopération au développement, de manière générale, a connu des évolutions intéressantes par rapport aux secteurs agricole et sécurité alimentaire. Il y a d'abord eu en 2008 l'évaluation du Fonds belge de Survie, suivie de nouvelles orientations pour ce fonds qui visent notamment à recentrer ses interventions sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, le renforcement des capacités des acteurs locaux et la recherche de synergie entre les différents acteurs concernés par le Fonds, dont la 3^{ème} version s'appellera par ailleurs Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire (FBSA).

Ensuite il y a eu l'évaluation de la note stratégique¹⁰: note pas utile mais besoin d'un document plus opérationnel, impact macro-économique des interventions limité mais promotion d'actions innovantes, faible impact appui institutionnel, faible durabilité des actions, puis au niveau de la mise en œuvre faible efficacité et faible complémentarité avec autres canaux de financement/acteurs, thèmes transversaux insuffisamment pris en compte.

Egalement en 2009 (le 4 mai) le ministre de la Coopération au Développement et les Organisations non gouvernementales belges de développement ont signé un accord visant notamment plus de cohérence et d'efficacité dans les différentes formes de coopération belge au développement. Dans cet accord le ministre réitère sa volonté «d'affecter 10% du budget de la DGCD au développement rural et à l'agriculture à l'horizon 2010 et 15% à l'horizon 2015, d'apporter un soutien particulier à l'agriculture familiale et d'appuyer les organisations paysannes de base.» L'accord prévoit des modalités pratiques pour une meilleure coordination, complémentarité et plus de synergies entre les interventions de la DGCD et des ONG: processus continu de concertation, implication des ONG dans la préparation des commissions mixtes/notes stratégiques sectorielles, une nouvelle allocation de base pour cofinancer des actions définies conjointement (dans les pays de concentration disposant d'un nouveau PIC).

⁹ Selon la constitution les provinces ont droit à 40% contre 60% pour le niveau central.

¹⁰ Malheureusement la nouvelle note stratégique prenant en compte les recommandations de l'évaluation se fait encore attendre.

2.3.1 Les différents canaux de financement belges en RDC

La coopération belge au développement comprend une multitude de canaux et instruments de financement qui quasiment tous interviennent en RDC et dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire: la coopération bilatérale, la coopération multilatérale, la coopération indirecte à travers les ONG, les Universités et APEFE/VVOB, l'aide alimentaire, le Fonds belge de Survie, BIO. Nous tentons de les présenter très brièvement.

2.3.1.1 Coopération bilatérale

Après quelques années de rupture la Coopération bilatérale belge¹¹ avec la RDC fut reprise en 1998 pour devenir réellement opérationnel en 2002. Dans un premier temps il s'agissait surtout de l'aide d'urgence et de la réfection des routes.

A partir de 2004 la coopération bilatérale entre dans un programme de transition. A l'aide des Tables Rondes sectoriels (dont celle pour l'agriculture) des analyses approfondies sont faites et des voies de solutions formulées. Pour ce qui est de l'agriculture, les premiers appuis visent le renforcement de la recherche agricole et le renforcement de la production de semences sélectionnées. Réhabilitation de 4 stations de l'INERA (Bas-Congo, Bandundu, Kasai Oriental et Katanga) dès 2006, et depuis 2008 un programme d'Appui au Secteur Semencier pour appuyer le SENASEM, les multiplicateurs de semences et créer des structures de consultation sur les semences.

Chaque projet est dirigé par une Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL), présidée par l'autorité congolaise concernée. Elle se réunit tous les 6 mois pour se rendre compte de l'état d'avancement des activités du projet, pour trouver des solutions aux problèmes constatés et pour éventuellement ajuster le projet/budget. Les projets sont exécutés par la Coopération Technique Belge (CTB).

C'est en mars 2007 qu'un premier Programme Indicatif de Coopération (PIC) fut signé entre les deux pays pour couvrir la période 2008 – 2010. Il portait sur les secteurs suivants: Santé: 44 millions d'euros pour 3 ans, Education: 35 millions, Infrastructure de base: 38, Agriculture, Développement rural et Forêts: 6,5, Bonne Gouvernance: 40, Multisectoriel: 12, et un réserve de 19,5, faisant en tout 195 millions d'euros. Précisant que le gros (5,5) du montant prévu pour Agriculture etc. était budgétisé pour 2008, laissant 0,5 soit moins de 1% du budget annuel pour l'agriculture en 2009 et 2010.

Le premier PIC donnait priorité à la reconstruction de l'Etat et de ses institutions. Les résultats atteints et aussi les engagements d'autres bailleurs de fonds permettent certes d'opter davantage sur une approche intégrée au niveau des secteurs d'intervention. Raison pour laquelle un nouveau PIC fut déjà signé le 21 décembre dernier à Bruxelles.

Ce deuxième PIC se veut aussi le cadre de référence pour les autres programmes et outils de la coopération belge¹² et «la Belgique veillera à établir des synergies entre les secteurs retenus et les interventions des autres acteurs de la coopération au développement belge¹³». A plusieurs endroits le document du PIC réfère à des synergies possibles/à développer avec d'autres acteurs dans les secteurs en question.

Ces secteurs qui ont été retenus en fonction du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DRCRP), des OMD, des engagements d'autres intervenants multi- et bilatéraux, ...sont les suivants: ***l'agriculture, les pistes et bacs et l'éducation.***

11 Les aides belges à travers d'autres canaux n'ont pas connu cette même rupture.

12 Les ONG belges ont été consultées lors de la préparation du PIC

13 PIC 2010 – 2013 p. 5

Signalons que la promotion de la bonne gouvernance est prévue dans tous les volets du PIC.

Par ailleurs les deux parties ont identifiés (à partir des expériences avec le premier PIC) un nombre de défis clés qui doivent trouver des solutions pour un réel impact de la coopération au développement: *respect des délais réaliste prévus, réelle intégration des thèmes transversaux, meilleur ancrage local des actions, meilleur suivi de l'impact.*

Puisque le PIC se veut le cadre de référence pour l'ensemble de la coopération belge et puisqu'il vise à impliquer les autres acteurs de développement en vue de créer des synergies, nous présentons brièvement les objectifs et résultats à atteindre pour le secteur agricole.

Objectif spécifique

«Les revenus des exploitations familiales sont augmentés de façon durable dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes»

Éléments de stratégie

Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, le développement de filières commerciales, stimulation de l'économie locale (production, transformation et commercialisation des produits agricoles)

Le choix des interventions se fera en fonction des expériences positives en cours et les possibilités de synergie, les financements des autres intervenants dans la même zone, la recherche d'efficacité, la possibilité de corriger l'inégalité entre les hommes et les femmes, du principe que la majorité des ressources sera dirigée vers l'échelon opérationnel.

Résultat 1

Augmentation de la productivité des exploitant(e)s agricoles ruraux pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché avec l'appui à un nombre de filières limité.

Résultat 2

Amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits des exploitations familiales.

Résultat 3

Amélioration durable de la gouvernance du secteur agricole dans les zones de concentration.

Depuis la signature du nouveau PIC une phase de transition a commencé. Cette phase risque d'être assez longue étant donné le besoin des études préparatoires, et un processus de formulation que nous espérons très participatif. Il n'y a pas encore, à notre connaissance, des initiatives mettant réellement en marche 'la machine' qui doit préparer les nouveaux programmes prévus dans le PIC, ce qui est plutôt inquiétant.

Programme de bourses

Le nouveau PIC prévoit un montant de 12 millions d'euros pour financement des bourses permettant de renforcer durablement les capacités institutionnelles nationales dans les secteurs prioritaires du PIC ainsi que sur les thèmes de la gouvernance, de l'égalité des genres et de l'environnement.

L'ensemble du montant est budgétisé pour la seule année de 2010. Selon l'Ambassade aussi des agents des Organisations Paysannes et ONGD seraient éligibles pour ce programme, dont l'identification et la formulation sont prévues pour le premier semestre de cette année.

2.3.1.2 Coopération multilatérale

Les institutions multilatérales suivantes interviennent dans le secteur agricole en RDC. Des institutions des Nations Unies, il y a la FAO, le FIDA, le PAM, certains CGIAR (dont IITA, CIALCA, ...). Ensuite il y a la Banque Mondiale, et également l'Union Européenne. Il n'a pas été possible de savoir si certaines contributions de la Belgique à ces institutions étaient spécifiquement destinées à la RDC¹⁴.

La FAO intervient dans toutes les provinces, mais pour le moment encore avec des aides d'urgence. Il s'agit de petits projets répondant à des situations bien précises. Pour les interventions du FIDA cfr. le tableau dans le chapitre 2.2.1.7. Fonds belge de Survie, et pour le PAM cfr. le chapitre 2.2.1.6 L'aide alimentaire.

La Banque Mondiale démarre un programme agricole dans le Nord de l'Equateur qui vise notamment la relance de la production agricole à travers les filières vivrières, la réhabilitation des pistes de déserte agricole et des marchés, la reforme des filières industrielles qui sont par terre pour le moment. Pour l'exécution du programme la BM table sur le développement des partenariats public-privé-organisations paysannes. Notamment pour les fonctions: recherche et vulgarisation agricole, production semencière, approvisionnement en intrants, et pour la commercialisation des produits agricoles vers les grandes villes (Kinshasa et Bangui).

L'union européenne appuie toute une série de projets dans le domaine agricole/sécurité alimentaire que nous présentons dans le tableau à la page suivante, avec une contribution de l'UE qui avoisine les 60 millions d'euros, faisant de lui un acteur clé, d'autant plus que ses contributions sont réparties sur l'ensemble du pays¹⁵. Cinq-six autres projets seront approuvés d'ici fin juin 2010.

Le montant des projets à financer par l'UE se situe entre 1million et 3 millions d'euros, raison pour laquelle les opérateurs qui les exécutent sont tous des institutions multilatérales ou des ONG internationales. La question se pose alors si à travers ces institutions, la délégation de la Commission à Kinshasa, reçoit suffisamment de feedback de la part des organisations paysannes actives dans ses zones d'intervention sur la pertinence, l'efficacité et la durabilité des approches utilisées par ces opérateurs internationaux, et sur l'impact au niveau des producteurs agricoles.

2.3.1.3 Coopération indirecte à travers les ONG

Pour le moment il existe trois lignes de financement pour les ONG, deux pour les ONG belges et une autre pour la société civile congolaise. Ces lignes sont administrés par la DGCD/D3.1.

Pour la principale ligne de financement pour les ONG¹⁶, il y a deux possibilités. La première c'est le financement de projets individuels d'une durée de deux ans, introduits par des ONG agréées, et la deuxième c'est le financement des programmes introduits par des ONG, non seulement agréés mais aussi diagnostiqués par Price Waterhouse & Cooper. Ces programmes ont une durée de deux fois trois ans.

Suite à l'accord signé entre le Ministre de la Coopération au Développement et les structures faitières des ONG belges, une nouvelle allocation de base a été prévue dans le budget 2010 de la DGCD d'un montant de 6,5 millions d'euros pour permettre des actions d'ONG belges complémentaires au PIC des pays de concentration. Pour cette première année les pays suivants sont prévus: Sénégal, Burundi, Pérou, Tanzanie, Maroc et la RDC. C'est l'Ambassade belge dans le pays en question qui fait un appel à projets aux ONG agréés par le ministère, en précisant les zones géographique et les domaines d'intervention. Les propositions de projets des ONG sont d'abord examinées/appréciées par l'Ambassade. Au niveau de l'Ambassade à Kinshasa ce processus ne semble pas encore démarrer. Est-ce lié au retard dans la mise en route du PIC?

En plus il existe également une ligne de financement visant à renforcer la société civile dans les pays partenaires. Les organisations de la société civile du pays en question peuvent introduire auprès de l'Ambassade de la Belgique de propositions de projets. Certes au préalable l'Ambassade

14 Exception faite de l'appui au SENAHUP par la FAO qui se fait grâce à l'appui financier de la Belgique.

15 Même si une bonne partie de l'enveloppe totale va au Bandundu et au Bas-Congo pour leur rôle de fournisseur de nourriture pour la métropole Kinshasa.

16 Arrêté Royal du 24.09.2006, Arrêté Ministériel du 30.05.2007

Titre projet	Total projet	Contribution UE	Opérateur	Lieu	Durée	Date début
Relance de la recherche agricole et forestière	7.995.000 €	7.995.000 €	FAO	RDC	36 mois	1-Nov-06
Relance économique en Ituri	1.700.000 €	1.700.000 €	Première Urgence	Ituri	36 mois	1-Jun-07
Projet de Relance Agricole, Province Nord Kivu	2.073.499,05 €	2.073.499,05 €	AAA	Nord Kivu	33 mois	début 2009
Production, transformation et commercialisation agro-pastorales dans le Sud Kivu	2.156.299,75 €	2.156.299,75 €	Christian Aid	Sud Kivu	33 mois	début 2009
Projet d'amélioration durable des systèmes de production et de circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalémie	1.750.000 €	1.750.000 €	Solidarité	Tanganika	33 mois	début 2009
Relance de la production agro-pastorale dans la province du Sud Kivu	1.139.908,16 €	987.508,16 €	Sos Faim Lux	sud Kivu	33 mois	début 2009
Dynamique communautaire et relance socio-économique rurale au Kivu – Dycreser	680.745 €	510.559 €	Louvain Développement	Sud Kivu	36 mois	1-Mar-08
Appui au développement durable des activités et des filières agricoles dans le district des cataractes	1.291.672,00 €	1.139.972,00 €	AGRISUD	Bas Congo	36 mois	1-Sep-07
Projet de valorisation des produits agricoles au Bas Congo pour une amélioration de la sécurité alimentaire	1.117.914,11 €	1.006.122,70 €	CAVTK	Bas Congo	48 mois	1-Sep-07
Projet d'appui à l'augmentation de la production agricole pastorale Commercialisée dans la ville de Mbuji Mayi	1.395.261,28 €	1.255.735,00 €	CORDAID	Kasaï Oriental	36 mois	1-Oct-07
Relance économique et organisationnelle paysanne dans le bassin de la rivière Kwango	1.760.000,00 €	1.600.000,00 €	ISCO	Bandundu	36 mois	3-1-2008
Programme d'appui à la production durable en périphérie de la réserve de Luki et à la sécurisation alimentaire dans les districts de Boma et du bas Fleuve	1.890.233,00 €	1.550.000,00 €	WWF CARPO	Bas Congo	48 mois	2-1-2008
Contribution à la lutte contre la pauvreté dans le Kasaï Oriental à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire	1.599.254,10 €	1.439.328,69 €	COOPI	Kasaï Oriental	48 mois	1-Sep-07
Relance des filières des cultures vivrières associées au Cacao dans la province du Bandundu	1.111.111,00 €	1.000.000,00 €	SECID	Bandundu	36 mois	1-Jul-07
Monitoring 7 projets AP FOOD 2006	145.016,00 €	145.016,00 €	HTSPE	Bandundu, Kasaï oriental, bas congo	18 mois	1-Apr-08
Sécurité alimentaire et relance économique dans le sud du Bandundu	2.000.000,00	1.800.000,00	ISCO	Bandundu	36 mois	1-Jan-09
Appui au développement durable des filières agricoles du Nord Est de la province du Nord Kivu	1.888.913,27	1.698.913,27	AGRISUD	Nord Kivu	48 mois	1-Mar-09
Renforcement des productions vivrières dans le territoire de GUNGU	1.869.501,75	1.682.551,58	HSS	Bandundu	36 mois	1-Apr-09
Appui à l'amélioration durable de la commercialisation des produits agricole au Mai Ndombe	1.783.536,04	1.605.182,44	TRIAS	Bandundu	48 mois	1-Jan-09
Le rétablissement des filières d'écoulement de produits agricoles et halieutiques à travers la mise en place de coopératives de commercialisation dans le district du Tanganyika	1.757.093,94	1.581.384,55	ACTED	Tanganika	36 mois	1-Apr-09
Projet d'appui à la sécurité alimentaire et à la gestion rationnelle des ressources naturelles dans la région du Bushi, RDC	1.389.874,36	1.216.714,76	Entraides et Fraternités	Sud Kivu	36 mois	1-Jan-09
Appui à la production, à l'évacuation et à la commercialisation des denrées agricoles en Ituri	1.570.085,01	1.413.076,51	CARITAS INT.	Ituri	36 mois	1-Feb-09
Relance agricole en province du Bandundu pour approvisionnement Kinshasa	6.700.000,00 €	6.700.000,00 €	ISCO	Bandundu, Kinshasa	36 mois	1-Mar-09
+/- 6 projets à signer vers juillet 2010				Bandundu + Bas Congo + Equateur + Kinshasa		
Relance agri en périphérie de Kananga, Mbuji Mayi, Kindu, Kisangani, Kalemie et Lubumbashi	9.600.000 €	9.600.000 €	FAO			1-Jun-09
Augmentation de la disponibilité des denrées alimentaires de Kinshasa par l'appui à la production dans le Plateau de Batéké	1.863.998,85 €	1.677.598,97 €	COOPI	Kinshasa	22 mois	4-Dec-09
Amélioration de la diète et éradication de l'intoxication alimentaire appelée Konzo (paralysie des membres inférieurs) dans le Kwango	1.500.000,00 €	1.349.000,00 €	ACF-USA	Bandundu	21 mois	2-Dec-09
Production Agricole et Sécurité Alimentaire dans l'Ouest du Congo – Province du Bas-Congo, Kinshasa et Matadi – PASAOC	1.350.278,00 €	1.214.278,00 €	AGRISUD	Bas Congo	22 mois	16-Dec-09

met en place un accord – cadre précisant le plafond financier, les priorités en termes de domaines d'intervention, zones géographiques. Au niveau de l'Ambassade une première proposition de cadre existe depuis plusieurs mois mais la consultation interne semble prendre du temps.

Fin 2009 une demande de financement spécifique faite par Agricord (le réseau des agri-agences auquel appartiennent CSA et TRIAS) a obtenu une allocation spéciale du ministère de la Coopération au développement, qui pour 2010 prévoit un montant de € 650.000.- à utiliser dans les pays de concentration de la Coopération belge. Différents membres d'Agricord qui interviennent dans ces pays utiliseront ce budget pour renforcer les capacités des O.P. – partenaires. En RDC certaines O.P. au Nord- et au Sud-Kivu bénéficient de ce financement à travers Agriterra (Pays-Bas) et CSA.

2.3.1.4 Coopération indirecte à travers les Universités/Institutions scientifiques

Cette coopération se fait à travers les deux conseils interuniversitaires, coté communauté Française: CIUF et coté flamand: VLIR . Sur financement de la DGCD, à travers la commission Universitaire pour le Développement, les universités belges coopèrent avec des institutions universitaires dans les pays en développement, dont la RDC. Cette coopération se fait soit à travers des projets d'appui institutionnels, soit à travers des PIC (Projets Interuniversitaires Ciblés). A travers les universités partenaires les projets appuient parfois d'autres structures telles que le CAVTK à Kinshasa ou le CEFADES à Butembo.

Il y a très peu d'interactions entre cette coopération entre universités et la coopération entre des ONG belges et les O.P. et ONGD en RDC. Sur le site-web du CUD il est certes question du recrutement d'un agent qui sera chargé de développer des structures de concertation en Belgique et en RDC, mais contrairement à la DGCD, CTB, APEFE, les ONG ne sont pas mentionnées comme un cible pour cette concertation.

Plusieurs universités en RDC bénéficient de cette coopération: UNIKIN, UNILU, UCG, Bukavu, Kisangani, mais les actions visant spécifiquement le secteur agricole et sécurité alimentaire sont peu nombreuses.

2.3.1.5 Coopération indirecte à travers APEFE et VVOB

Ces deux structures spécifiques d'assistance technique dans le domaine de l'Education interviennent aussi en RDC.

La première, l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger, contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire de Kinshasa par la professionnalisation des producteurs agricoles urbains au sein du Centre Agro-Vétérinaire Tropical de Kinshasa. APEFE appuie un autre projet d'assistance aux PME Agro Alimentaires avec le Service National de Vulgarisation(SNV) dans les filières maraîchère, apiculture et élevage de canards à Kinshasa et au Bas Congo. C'est là les deux seules interventions dans le secteur agricole.

Le programme d'appui de la VVOB (Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking) au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel comprend un volet important lié au secteur agricole: l'appui à ± 1250 Ecoles techniques agricoles, par une réécriture des curricula de ces écoles, une formation en gestion d'une école technique et professionnelle. Introduction des NTIC, etc

2.3.1.6 L'aide alimentaire

La Direction de l'aide alimentaire (D2.1) intervient de deux façons en RDC. Elle appuie tout d'abord le programme P4P (Purchase for Progress) à travers lequel le PAM achète une partie de ses vivres auprès des petits producteurs. Dans ce programme le PAM, met à la disposition de ces derniers des semences et des conseils agricoles, et assouplit un certain nombre de conditions lors de l'achat (quantités plus petites à livrer par coopérative, moins exigeant pour l'homogénéité de la

qualité, pas de pénalités en cas de retard). A terme le PAM envisage acheter 10% de ses besoins par le biais du programme P4P.

La phase pilote (5 ans) de ce programme en RDC se fait dans la province du Katanga où avec l'accompagnement de la FAO le PAM envisage faire produire par les petits producteurs un total de 3300 tonnes dont 1400 t. seraient destinées à la consommation locale et 1900 t. à la commercialisation dont seulement 200 t. seraient achetées par la PAM, stimulant ainsi que les organisations paysannes recherchent d'autres acheteurs pour éviter la dépendance des paysans du PAM.

Avec un financement que l'UE (ECHO) vient d'octroyer au PAM (2,7 millions d'euro) pour le programme P4P, une deuxième opération démarrera dans l'Equateur avec l'accompagnement technique du FIDA.¹⁷

Le programme P4P offre bien de possibilités de synergie entre les différents acteurs concernés: organisations paysannes, structures d'encadrement, structures de micro-finance, commerçants, La D2.1 stimule la réflexion et l'échange sur le programme pendant cette phase pilote entre les différents acteurs. Elle a organisé une rencontre à Bruxelles à laquelle a participé le directeur du PAM en RDC. Certes la contribution des ONG belges à cette réflexion laisse quelque peu à désirer, alors que les sujets ne manquent pas (implication des IMF, le renforcement des paysannes dans les filières vivrières, comment calculer le prix à payer aux producteurs, rôle de l'Etat dans la gestion des réserves de denrées alimentaires) pour améliorer le programme.

Outre le programme P4P, la D2.1 est intervenu dans l'Est de la RDC (au Nord-Kivu¹⁸), d'une part pour la mise en relation du PAM avec les organisations paysannes de cette région capable de lui fournir des produits vivriers, et d'autre part pour renforcer la capacité de la COOCENKI¹⁹ à produire/livrer ces produits (construction de moulin), Cet appui s'est fait à travers l'ONG Vredeseilanden, et une deuxième phase de ce projet est en préparation.

2.3.1.7 Le Fonds belge de Survie

Le FBS, dont les moyens financiers proviennent des bénéfices nets de la Loterie Nationale, a pour mission de financer des programmes de sécurité alimentaires et de développement rural intégré dans des pays africains au sud du Sahara. Ces programmes sont introduits et exécutés par 3 types de partenaires: quatre institutions des Nations Unies: IFAD, FAO, UNICEF et le FENU, la CTB, et une quinzaine d'ONG belges.

L'Arrêt Royal qui doit régir la 3^{ème} Fonds n'est pas encore signé mais cela devrait se faire incessamment. Dans la nouvelle formule on prévoit des programmes par pays avec des sous-projets à exécuter par différents acteurs, cela pour stimuler la synergie et la complémentarité entre ces derniers chacun dans son domaine de spécialisation. Ces programmes qui seront conçus conjointement par les différents acteurs concernés, partiront d'une analyse de la situation de départ faite par une instance autonome. Dans un premier temps le nouveau Fonds commence au Mali et au Mozambique (2010) et dans deux autres pays (2011).

En RDC les programmes financés par le FBS se réalisent depuis fin 2001. Fin 2009²⁰ il y avait 11 programmes en cours:

17 On peut se demander si la FIDA est un acteur suffisamment opérationnel pour un tel accompagnement.

18 Etant donné l'insécurité qui règne parfois dans cette province, celle-ci n'a pas été retenue pour le programme P4P.

19 La COOCENKI est une ancienne Union de plus de 25 coopératives primaires agricoles basées dans 3 territoires: Beni, Lubero et Rutshuru.

20 «Het Belgisch Overlevingsfonds in DR Congo»

Provinces	Partenaires	Thèmes	Période
Bandundu (Mai – Ndombe)	TRIAS	Magasins de stockage, transport fluvial, routes secondaires, services sociaux	Phase II 2008 – 2012
Kasaï Occidental (Kananga)	Caritas	Agriculture, stockage/transformation, accès à l'eau potable, services sociaux	2005 – 2010
Nord – Kivu (Béni – Lubéro)	Vredeseilanden	Intensification de l'agriculture (élevage, semences sélectionnées, pêche, reboisement, lutte anti-érosive)	2005 – 2009 Phase II en préparation
Nord – Kivu (Lubéro)	VIC	Route et autres infrastructures socio-économique, activités génératrices de revenus dont l'agriculture	2005 – 2009 Phase II en préparation
Equateur (Ubangi)	CDI Bwamanda	Accès à l'eau potable/Hygiène sanitaire	2006 – 2010
Kinshasa (Kisenso/Kimbanseke)	CTB	Infrastructures socio-économiques publiques + initiatives locales de dévelop.	2006 – 2009
Equateur (Bumba + Mbanda-ka)	FIDA	Agriculture, Pêche, Services sociaux	2006 – 2011
Province Orientale (Tshopo)	FIDA	Diversification production agricole, pistes de déserte agricole, O.P., accès à l'eau	2007 – 2013
Nord – Kivu (Béni – Lubéro)	VSF	Promotion du petit élevage	2008 – 2011
Kasaï Occidental (Kananga)	CTB	Infrastructures socio-économiques publiques + initiatives locales de dévelop.	2008 – 2012
Equateur (Ubangi – Mongala)	CDI Bwamanda	Production agricole et commercialisation	2008 – 2014

Le nouveau Fonds ne commencera en RDC qu'en 2012, ce qui signifie que la deuxième phase des programmes qui se préparent actuellement se terminera probablement fin 2012.

Au D.2.2 on pense pour le moment à deux futurs programmes/zones de concentration en RDC, un en Equateur et un autre au Nord-Kivu, mais cela n'est pas encore définitif et dépendra aussi de l'analyse de l'insécurité alimentaire dans les différentes zones du pays.

Les deux programmes exécutés par le FIDA ont connu des difficultés de gestion, probablement suite à un manque de capacités au niveau des structures étatiques partenaires du FIDA et donc responsable de l'exécution des programmes.

Les efforts du passé du FBS pour stimuler la synergie entre les actions de ses partenaires intervenant dans une même zone géographique n'ont pas eu d'effets palpables (Vredeseilanden, VIC et VSF tous les trois dans la partie Nord du Nord-Kivu), chacun ayant ses propres partenaires locaux. Dans la nouvelle formule les acteurs collaboreront dès la formulation du programme, ce qui facilitera la complémentarité et la synergie par la suite.

Lors de nos contacts avec les responsables des différents canaux de financement de la Coopération belge, que ce soit au niveau de Bruxelles, que ce soit au niveau de l'Ambassade à Kinshasa, que ce soit dans les différentes provinces, partout nous avons constaté cette volonté de développer des synergies avec les autres acteurs intervenant également dans le secteur agricole et sécurité alimentaire. Toutefois dans la pratique, à cause de sa rigidité²¹ dans l'exécution des programmes lui confié, la CTB pourrait montrer des limites dans le développement des synergies inspirées par des dynamiques sur le terrain (qui n'avaient pas été prises en considération lors de la formulation des projets, ou n'existaient simplement pas à cette époque).

²¹ Inhérent à la dimension de l'institution et/ou sa mode de gestion interne?

2.3.1.7 B.I.O.

Jusqu'à présent le Fonds B.I.O. a investi très peu dans le secteur agricole en RDC. Un investissement dans l'élevage industrielle de la volaille, près de l'aéroport de N'jili, a mal tourné, l'entreprise a fait faillite.

Actuellement BIO est au point d'accorder un financement de 3 millions d'euros au Centre pour le Développement des Entreprises, qui pourrait accorder des crédits à des entreprises dans différents secteurs dont l'agriculture.

3. La vision et les actions du mouvement paysan congolais

Le mouvement paysan congolais comprend deux dynamiques différentes qui lui structurent progressivement au rythme des moyens disponibles. Il s'agit de la dynamique FOPAC (Fédération des Organisations de Producteurs Agricoles du Congo) qui est née à l'Est du pays, notamment dans la province du Nord-Kivu, à partir d'où elle essaie d'inspirer des mouvements paysan dans d'autres régions du pays. Sur le plan sous-régional la FOPAC est membre de (EAFF) Eastern Africa Farmers Federation²² qui défend les intérêts des paysans au niveau de l'Eastern Africa Community, qui sera bientôt (01.07.2010) une union douanière à l'intérieur de laquelle les biens et personnes pourront circuler librement, et du COMESA qui couvre presque l'ensemble de l'Afrique orientale et australe et dont fait également partie la RDC.

La deuxième dynamique paysanne est celle de la COPACO (Confédération Paysanne du Congo), qui a ses origines dans la province du Bandundu et qui invite des organisations paysannes dans différentes provinces à adhérer à la famille et de se regrouper et de créer une coordination provinciale. Sur le plan sous-régional la COPACO est membre de PROPAC (Plateforme Régionale des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique Centrale). Aussi bien PROPAC qu'EAFF sont membres fondateurs de la Plateforme Paysanne Panafricaine, créée en mai 2008 à Addis Abeba.

Sur le plan international la famille COPACO est membre du mouvement Via Campesina, alors que la FOPAC, sans en être membre elle-même²³, se considère de la famille de la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles (FIPA). Cette différence d'adhésion au niveau international confirme peut-être quelque peu les nuances qu'il y a dans la vision et les actions de l'un et de l'autre. La COPACO ayant un caractère un peu plus revendicatif, et la FOPAC un caractère un peu plus entrepreneurial.

Un brassage de la vision²⁴ des deux mouvements donne ce qui suit:

«Une agriculture familiale et paysanne compétitive respectueuse de l'environnement qui assure le développement socio-économique en milieu rural ainsi que la souveraineté alimentaire de la RDC par la modernisation des techniques agricoles.»

Au niveau nationale les acquis des actions menées par les deux mouvements sont encore limitées. Pour la FOPAC il s'agit d'un rôle très actif dans l'élaboration de ce qu'on appelle aujourd'hui la Loi des Principes Fondamentaux Relatifs au Secteur Agricole, et sa défense au niveau du Sénat. Comme signalé déjà cette loi se trouve actuellement au niveau du Parlement. Dans certaines provinces où la FOPAC est opérationnel ses leaders jouent un rôle clé dans les CARG, dont l'idée originale vient d'ailleurs de la FOPAC/NK.²⁵

22 EAFF regroupe des O.P. du Kenya, Tanzanie, Burundi, Rwanda, Uganda, Ethiopie, Erythrée et RDC

23 Un de ses membres (qui est à la base de la FOPAC) est membre de la FIPA, ainsi que la plupart des membres de EAFF.

24 Contenue dans leurs publications

25 Initialement cette structure de concertation s'appelle le Cadre Mixte de Concertation Agricole, idée reprise par le Minagri et changé en CARG (Conseil Agricole et Rurale de Gestion).

La FOPAC au niveau national se limite à un comité de pilotage des leaders paysans mis en place en 2007 à Goma avec des leaders paysans du Bas-Congo, Bandundu, Equateur, Maniema, Sud-Kivu et Nord-Kivu soutenu par FOPAC/Nord Kivu, Diobass Sud/Kivu, PREFED. Le comité a certes difficile à se réunir (novembre 2009, mars 2010) faute de moyens financiers.

Grâce à son secrétariat à Kinshasa la COPACO est bien placée pour participer à des ateliers de réflexion organisés par les grands intervenants du secteur agricole, comme le FIDA. Sur financement de l'UE/FIDA à travers PROPAC, la COPACO peut financer 3 agents permanents, les autres (membres du cadre dirigeant) travaillent sur base de volontariat, et elle a pu acquérir un certain équipement de bureau et de communication. Elle aussi a difficile à réunir régulièrement ses organes dirigeants.

Dans les différents provinces le mouvement paysan se trouve différents niveaux de structuration. En annexe 6 qui nous présentons entre autres la situation de la structuration paysanne dans les quatre zones de concentration de la coopération belge. Ci-dessous nous nous limitons à brosser en quelques lignes une image des principaux mouvements d'O.P. dans les provinces, en précisant leur éventuelle appartenance.

Nord-Kivu

Nous devons signaler deux grands mouvement paysans qui se complètent. Il y a d'abord la FOPAC qui comprend une cinquantaine d'O.P. membres en règle, mais de dimension différente. Certaines couvrent plusieurs territoires voir l'ensemble de la province (SYDIP). Ces membres sont très diverses: des organisations paysannes de base, organisations de transformatrices, coopératives, des organisations de filières, etc Ses différentes organisations membres se trouvent selon leur niveau d'intervention dans les unions de chefferies/secteurs et les unions de territoires pour des concertations et de la défense des intérêts au niveau de ces entités administratives. A cette fin la FOPAC avait mis en place en accord avec le gouvernement provincial de l'époque des Cadres Mixtes de Concertation Agricoles, qui ont inspiré le MAPE dans la promotion des CARG.

Les fonctions principales de la FOPAC sont la représentation et la défense des intérêts des paysans à tous les niveaux, le renforcement des capacités des organisations membres, puis la collecte et la diffusion des informations utiles pour les paysans et O.P. Pour ces différentes fonctions la FOPAC/NK a pu trouver plusieurs partenaires financiers et techniques (Agriterra, IFDC, Vredeseilanden, ICCO, Oxfam-Solidarité-Belgique). La FOPAC a fait un lobbying auprès des autorités provinciales pour qu'une partie des tracteurs donnés par le gouvernement central soit octroyés aux O.P. (avec succès). Elle a également joué un rôle actif dans l'organisation de la foire agricole de Goma. Dernièrement elle a organisé avec IFDC un atelier de formation pour des journalistes agricoles.

Au niveau national c'est la FOPAC/NK qui assure la présidence du comité de pilotage de la structuration paysanne, mis en place au mois d'avril 2007 lors d'un atelier à Goma regroupant des leaders paysans venant de plusieurs provinces (facilité par PREFED et DIOBASS).

Parmi les membres importants il y a lieu de signaler la COOCENKI, union de coopératives primaires, qui fait la vulgarisation agricole, l'approvisionnement en intrants agricoles, l'achat et vente des produits agricoles (contrats PAM, Caritas et autres), transformation des produits grâce à des moulins. (partenaires: Agriterra, Vredeseilanden/FBS/AA, IFDC,...),

Il y a SYDIP (Syndicat de Défense des Intérêts Paysans) qui est structuré de deux manières, d'abord de manière syndicale (du comité local, centre agricole, secteur agricole), puis par filière (12 fédérations agricoles dont les plus importantes sont: café, quinquina, pomme de terre, papaine, huile de palme, bananes, pêche. Certaines de ces fédérations commercialisent leurs produits sur base de contrat avec des industriels ou exportateurs. Une autre fonction importante du SYDIP c'est l'accompagnement juridique des membres, notamment autour des conflits terriens, ...(partenaires: Agriterra, Agrisud, Vredeseilanden, IFDC).

Le deuxième grand mouvement paysan au Nord-Kivu c'est la Ligue des Organisations de Femmes Paysannes du Congo (LOFEPACO) qui comprend 10 organisations membres, dont une partie est exclusivement féminine. Pour les autres membres tels que COOCENKI, SYDIP, APAV, APADER, ce sont plutôt leur sections ou départements femmes qui participent au fonctionnement et aux activités de la Ligue. Outre la défense général des intérêts de la femme paysanne, elle investit beaucoup dans la formation des femmes leaders, dans l'organisation de certaines filières (riz, lapin,), et la promotion d'une COOPEC de femmes paysannes (CECAFEP). La Ligue collabore avec la FOPAC/NK notamment pour la fonction «information/communication», et pour le lobbying nationale (code agricole). (partenaires: Agriterra, IFDC, OXFAM-Novib, Vredeseilanden)

La COPACO nous a signalé qu'elle a un point focal logé auprès de VSF (Vétérinaires Sans Frontières) à Butembo.

Sud-Kivu

Ici encore plusieurs 'mouvements' paysans sont à signalé. Il y a la FOPAC/SK avec 10 organisations membres, elles aussi de dimensions différentes qui ensemble couvrent plus au moins toute la province du Sud-Kivu. Toutefois plusieurs de ces O.P. sont sectorielles et couvrent seulement quelques territoires: ASALI regroupe les apiculteurs, UCOPIS les pisciculteurs, APDIK les éleveurs de bovins, SIBU et EBABI regroupent les producteurs de palmiers à huile et de manioc, RAEK les producteurs de café. Ils sont appuyés principalement par Agriterra (appui institutionnel) et Oxfam-Solidarité Belgique (commercialisation des produits agricoles), et récemment par la Coopération allemande pour l'aménagement d'une route. Certains des membres ont d'autres bailleurs.

UWAKI/Sud-Maniema est une structure d'organisations de femmes paysannes, appuyée par Oxfam-Novib, mais son évolution semble stagner.

A son coté il y a un nouveau mouvement de femmes paysannes qui est en train de naître sous l'animation du SARCAF (sur financement d'ICCO). Les femmes membres sont souvent aussi membres des O.P. membres de la FOPAC/SK. Ce mouvement se veut l'équivalent de la LOFEPACO au Nord-Kivu. Tous les deux mettent beaucoup d'accents sur la formation des femmes leaders.

Au mois de février, DIOBASS le partenaire d'Oxfam-Solidarité-Belgique et de Solidarité Socialiste, au Sud-Kivu, a facilité la création d'une structure faitière d'organisations paysannes de base, la F.O.P., la Fédération des Organisations Paysannes.

Maniema

Au niveau de cette province on peut signaler trois mouvements paysans. La première est animée par le CRONGD (sur financement d'Oxfam-Novib) et vise à créer des syndicats paysans à partir des villages. Le processus semble certes difficilement dépasser le niveau village. Cette initiative est en contact avec FOPAC/NK.

Une deuxième initiative est animé par l'UPKA²⁶ sur financement de Christian Aid. Sa zone d'influence recoupe partiellement celle du mouvement animé par le CRONGD. UPKA a stimulé la création de 200 Noyaux des Paysans Actifs (NPA) pour la défense des intérêts et l'auto-prise en charge des paysans. Pour 2010 elle prévoit mettre en place les structures faitière jusqu'au niveau provincial. Elle assurerait²⁷ la Coordination Provinciale de la COPACO dans le Maniema.

En fin il y a UWAKI, l'organisation des femmes paysannes, qui date déjà du temps de la Solidarité Paysanne²⁸ dans les années 80 et 90. Elle aussi est appuyé par Oxfam-Novib. Elle a beaucoup travaillé sur les aspects genre, mais ne semble pas tellement progressé sur le plan de l'entrepreneuriat agricole.

²⁶ Union Paysanne pour le Progrès de Pangi – Kailo – Kasongo – Kabambare

²⁷ Cette information nous fournie par le porte parole de la COPACO a été contredit par le coordonnateur de l'UPKA qui dit jamais été contacté par les responsables de la COPACO, ne pas connaître leurs éventuels représentants au Maniema et ne pas partager la vision et la finalité de la COPACO.

²⁸ A un moment donné UWAKI s'est scindé en 3, une par province. UWAKI Nord-Kivu fait partie de LOFEPACO.

Province Orientale

Dans l'Ituri²⁹ et la Haut-Uélé il y a des O.P. inspirées par la FOPAC/NK et ses membres mais nous ne disposons pas des données sur leur niveau de structuration et actions concrètes. SYDIP a quelques sections locales en Ituri que les paysans ont créé spontanément, inspiré par leurs collègues du N.K.

A travers une ONGD locale Vredeseilanden appuie une Fédération des Producteurs de Café Arabica de l'Ituri (FPCAI).

Dans le Tshopo un mouvement paysan (UPDKIS) évolue sous l'animation de la BDD/Caritas, et est en partenariat technique avec UPDI (membre de FOPAC/SK). (voir annexe 6b pour plus d'information).

Aussi la COPACO a un point focal à Kisangani.

Equateur

Autour de Mbandaka³⁰ il y a un mouvement paysan, Fédération des Unions Paysannes Mbandaka-Bikoro (FUOPAM) regroupant 54 O.P. de base, structurées en 8 unions formant à leur tour la Fédération. Le mouvement est animé par l'ONGD locale CRAFOP et PREFED (apporte son appui au réseautage) avec l'assistance financière de SOLSOC. Il y a eu au mois d'avril 2010, la mise en place d'un cadre de concertation dénommé COPADE (convention paysanne pour le développement de l'Equateur) qui réunit en son sein les pêcheurs et les paysans.

Egalement au niveau de Mbandaka, INADES-Formation forme les pêcheurs à s'organiser dans organisations de base, puis dans des unions depuis 2006 avec le PRAPE (Programme de relance Agricole dans la Province de l'Equateur). Elle le fait sur financement du FIDA/FBS en concertation avec le gouvernement de la République Démocratique du Congo. Dans ce programme, FIDA a confié à INADES-Formation comme principales missions :

- structurer les associations paysannes dans le territoire de Bumba et les environs de la ville de Mbandaka
- renforcer les capacités institutionnelles, professionnelles et méthodologiques des intervenants privés (ONG et Publique)

Ce même projet appuie également les maraichers et les pêcheurs dans le district de Mongala, pour s'organiser en O.P., puis en Unions. Un comité de pilotage, organe de concertation et d'information est mis en place constitué des secrétaires généraux des ministères de l'Agriculture, Développement rural, Santé Publique, de l'Education Primaire, des travaux publiques de l'Intérieur et de la Décentralisation. Une Unité de Gestion du projet appui l'exécution des activités assurée par les associations paysannes. Le ministère de l'agriculture assure la tutelle du programme.

C'est suite à ses contacts avec la FIDA et INADES-Formation que la COPACO a ouvert un point focal à Bumba (Mongala).

CDI-Bwamanda, qui depuis 40 ans intervient dans les districts du Nord- et du Sud-Ubangi et dans le Mongala, travaille avec une multitude d'associations villageoise, mais qui en sont pas fédérées à un deuxième niveau. CDI-Bwamanda entretient des relations à travers une structure de concertation qu'elle a créée: Comité Régional de Développement Intégral. Une étude sur la situation actuelle et les perspectives de CDI-Bwamanda, recommande, pour plus d'efficacité, la création d'O.P. de deuxième niveau³¹.

²⁹ Le SYDIP (un de membres fondateurs de la FOPAC/NK) a des centres agricoles à Mambasa dans l'Ituri sur financement propre des membres locaux.

³⁰ Axe Mbandaka – Bikoro

³¹ Johan Stessens & Patrick Develtere

Bas-Congo

Le mouvement paysan de cette province est parmi les plus dynamiques de la partie Ouest de la RDC. Il s'est structuré à différents niveaux, avec une faitière provinciale (FOPAC/BC) appuyée par PREFED sur financement SOLSOC dirigée par une femme paysanne. Certains de ses composantes sont appuyés par SOPAM, CEP avec l'appui financier et technique de TRIAS (filère cacao), d'autres par le CENADEP avec l'appui financier de SOS Faim, encore d'autres sont accompagnés par SNV³² pour la filère palmier à huile, les produits dorestiers non ligueux ou encore par d'autres ONGD locales.

Au Bas-Congo, plus qu'ailleurs, les appuis aux O.P. se font dans une approche filière (cacao, palmier à huile,...) et orientée vers le marché de Kinshasa, voir l'exportation. Des partenariats avec le secteur privé sont en train de se développer.

La COPACO a une Coordination Provinciale à Muanda (Sud-Ouest de la Province).

Bandundu

C'est dans le district du Kwilu que le mouvement paysan est le mieux organisé depuis les années 90. Depuis quelque temps il existe même la FOPAK (Fédération des Organisations Producteurs Agricoles du Kwilu) qui appartient à la famille de la FOPAC. Elle est organisée à partir des O.P. de base, des Collectifs des O.P. au niveau des secteurs, puis des Unions au niveau de certaines territoires (ex. Bulungu). Voir dans l'annexe 6d pour les actions menées (multiplication des semences, aménagement des routes, cantines de produits manufacturés, mutuelle d'épargne et de crédit).

Au niveau du district du Kwango, ce sont principalement les éleveurs qui se sont organisés. Il ya aussi une Union paysanne des producteurs agricoles du Kwango (UPPK), cette Union peine à rayonner par manque d'appui financier et l'étendue géographique très grande qui ne lui facilite pas un véritable accompagnement de ses membres.

Au niveau du Mai Ndombe il existe des O.P. de base, fédérées au deuxième niveau, et en voie d'être structurées au 3^{ème} niveau avec l'appui de PREFED financé par TRIAS. Elles travaillent sur l'accès au crédit, multiplication des semences, vulgarisation de meilleures techniques agricoles (champ école), puis stockage, transformation (moulins) et commercialisation des produits agricoles (par voie fluviale).

Dans le territoire de Bolobo (District des Plateaux – future province de Mai-Ndombe), les paysans sont organisés dans des O.P. devant devenir des noyaux syndicaux paysans pour l'éveil de la conscience et mener des luttes sociales. L'accompagnement est fait par BUACO une ONGD locale, sur financement de SOLSOC.

La COPACO a une Coordination Provinciale dans la ville de Bandundu, et deux points focaux, l'un à Popokabaka (Kwango), et l'autre à Mitshiakila (Kwilu).

Kasaï Occidentale

Nous ne disposons pas d'un aperçu des mouvements paysans dans cette province. Nous savons certes que le Coordonnateur provincial des CARG a pris en main la redynamisation de l'encadrement des différents noyaux d'O.P. qui s'occupent surtout des activités de solidarités (mutuelles/tontines et entraide pour les travaux champêtres. Le Coordonnateur parle déjà d'une Union Paysanne du Kasaï Occidentale, avec des sections dans chaque territoire. Cela nous semble une démarche peut-être un peu trop parachuté d'en haut.

Broederlijk Delen appuie une Union Paysanne (UOPCM) basée à Bongo, qui entreprend des activités visant à augmenter la production et à améliorer la commercialisation.

INADES-Formation, partenaire de Broederlijk Delen, accompagne des O.P. (dans les deux Kasaï) dans leur combat d'augmenter les revenus des paysans.

³² SNV (à ne pas confondre avec le Service National de Vulgarisation) est une ONG néerlandaise qui donne une assistance technique dans l'approche filière.

Kasaï Oriental

A Mbuji-Mayi au cours de cette mission nous n'avons pas pu rencontrer des O.P. fédérées à un certain niveau. Selon nos contacts les O.P. seraient surtout des structures (paysannes) suscitées par les projets de développement (voir annexe 6c) pour assurer certaines fonctions voir assurer la continuité des actions de ces projets (ex. les CLER pour l'entretien des routes).

Toutefois Broederlijk Delen nous signale qu'elle appuie l'Union Paysanne de Kabinda (UPAD) qui mène des activités au niveau de la production et de la commercialisation. BD travaille également avec PRODEK une ONGD locale du district de Kabeya Kamwanga qui accompagne les O.P. dans son rayon d'action.

Katanga

A part le fait que la COPACO dispose d'une Coordination Provinciale à Lubumbashi, nous n'avons pas d'autres informations sur le mouvement paysan dans cette province.

Broederlijk Delen appuie une ONGD locale ARDERI à Kolwezi qui accompagne des organisations paysannes.

4. Les principaux acteurs du secteur agricole et de la sécurité alimentaire en RDC

4.1 Les acteurs congolais

33

4.1.1 Les services étatiques

Les ministères

Deux ministères sont chargés du développement agricole et de la sécurité alimentaire. Il s'agit du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et d'Élevage (MAPE) et le Ministère de Développement Rural (MDR). La répartition des rôles et projets entre les deux ministères n'est pas toujours très logique pour une personne externe. Certains projets/services qu'on dirait «très agricole» tel que le SENAHUP font partie du MDR, alors que les CARG (contrairement aux O.P./coopératives qui ont le MDR comme ministère de tutelle) sont promus et accompagnés par le MAPE. Les deux ministères se complètent donc (voir leur Note de politique commune). Par ailleurs au niveau des provinces, les deux constituent un seul ministère.

Comme la plupart des ministères en RDC aussi ces deux ministères sont quasiment sans moyens de fonctionnement. C'est grâce à l'appui institutionnel de la Coopération belge que le Ministère de l'agriculture est en train de se réorganiser et de se décentraliser. Processus qui est en bonne voie, sauf que le démarrage tardif du nouveau PIC risque de l'interrompre. Aussi la restructuration du MDR est prévue mais n'a pas encore débuté.

La décentralisation du Ministère de l'Agriculture vers les Provinces est une réalité. Pour les O.P. (et ONGD et autres acteurs sur le terrain) c'est l'Inspection provinciale de l'Agriculture qui est leur point de référence, même si elles ne doivent pas s'attendre à un appui, autre que politique/moral.

Au niveau du MAPE, l'assistance technique de la CTB, concerne particulièrement la mise en place des CARG et de leur coordination, ainsi que la plateforme d'information et de communication, qui appuie le ministère et particulièrement tout le processus de création et d'accompagnement des CARG. Leur travail est beaucoup apprécié par tout ceux qui interviennent dans le développement agricole et rural mais l'appui va s'arrêter fin août 2010, sauf si l'Ambassade ou la CTB trouve une solution intérimaire en attendant que le nouveau PIC démarre son appui institutionnel au ministère.

Il existe dans le secteur agricole un nombre de services spécialisés dont certains sont opérationnels grâce à un appui externe, alors que les autres n'existent que de nom, leurs agents étant dépourvus de moyens de fonctionnement.

L'INERA

Au début de la chaîne agricole il y a évidemment la recherche agricole, fonction assurée par l'INERA (Institut pour l'Étude et la Recherche Agronomique), qui dépend du Ministère de la Recherche Scientifique. Outre ses recherches scientifiques, l'INERA joue un autre rôle clé, celui de produire des semences pré-base et base pour des variétés qui se sont avérées performantes. Depuis 2006 la Coopération belge, à travers le projet APV (Appui à la Production Végétale) appuie l'INERA et un nombre limité de ses stations (Bas-Congo, Bandundu, Kasai Oriental, et Katanga) autour de cultu-

res vivrières: maïs, riz, soja, haricots, arachide, niébé, manioc. Ces stations ont été équipées et assurent tant bien que mal leurs fonctions. Avec les nouvelles zones de concentration géographiques de la Coopération belge, la CTB va cesser son appui aux stations au Bas-Congo et au Katanga, et ajouter à son programme la station de Yangambi au Tshopo. La durée du programme actuel (APV) est telle que le démarrage tardif du PIC ne posera pas de problèmes.

SENASEM

Le service qui suit directement celui de l'INERA est le Service National de Semences, la SENASEM. Ce service qui dépend lui du MAPE a comme rôle le contrôle et la certification des semences de qualité. Il reçoit ses semences de base de l'INERA et le fait multiplier par des paysans multiplicateurs. Dans une situation normale ces multiplicateurs vendraient leurs semences à d'autres producteurs (ou à des intermédiaires) pour qu'ils augmentent leur rendement/production. Pour le moment ce sont encore les programmes de développement qui achètent les semences avec les multiplicateurs et qui les distribuent ensuite gratuitement aux paysans (vulnérables).

Aussi le SENASEM reçoit un appui de la Coopération belge à travers le projet d'Appui au Secteur Semencier (ASS), et puisque ce projet est conçu comme un complément au projet APV, il se limite pour le moment également aux provinces du Bas-Congo, Bandundu, Kasai Oriental et le Katanga.

En Equateur le programme agricole de la Banque Mondiale va probablement appuyer l'INERA et le SENASEM dans cette province. Mais dans les autres provinces ces institutions restent sans moyens d'agir.

Depuis 5 ans, avec l'appui de la FAO, un projet de loi semencière a été préparé, qui doit certes encore passer au Parlement et au Sénat. Il prévoit les responsabilités de chacun des acteurs dans le sous-secteur semencier, dont notamment les organes de consultation (CONASEM et COPROSEM voir plus loin) qui manque pour le moment une base juridique.

SENAHUP

Le Service National d'Appui au Développement de l'Horticulture Urbaine et Périurbaine, qui comme nous le disions déjà, dépend du Ministère du Développement Rural. Un projet FAO, financé par la Coopération belge, appuie le service depuis 2000. Dans un premier temps dans les villes de Kinshasa et Lubumbashi, et depuis 2004 aussi à Kisangani, Likasi et Mbanza Ngungu, et depuis 2008: Bukavu, Bandundu ville, Goma, Kananga, Kindu, Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi, et d'autres vont suivre (ex. Kikwit). Pour répondre à la demande croissante en légumes et fruits, le SENAHUP travaillent avec des associations professionnelles de maraîchers, des jardins scolaires et des structures publiques et des ONG, en utilisant les stratégies suivantes:

- Sécuriser l'accès aux ressources premières (terres et eau) (problèmes fonciers se posent!);
- Sécuriser durablement la qualité des productions horticoles;
- Sécuriser l'ancrage institutionnel et l'appropriation du développement de la filière par ses acteurs;
- Sécuriser les débouchés des produits.

Le SENAHUP visent en priorité les femmes maraîchères car une augmentation de leur revenu bénéficie à l'ensemble de leur famille.

Le projet joue également le rôle de plateforme sous-régional pour capitaliser les connaissances et les faire circuler.

Autres services spécialisés

Il existe d'autres services spécialisés au niveau du MAPE, tels que le Service National de Fertilisants et Intrants Connexes (SENAFIC) et le service Production et Santé Animale (PSA), qui chacun dans leur domaine sont sensé faire la conscientisation, la formation technique des producteurs et

d'assurer le contrôle de la qualité des produits. Certes faute de moyens financiers, les agents ne sont pas en mesure d'assurer leur rôle ou se font payer par les «clients» pour couvrir leurs frais.

4.1.2 Les organisations paysannes

Les O.P. constituent des acteurs clés dans le secteur agricole. Comme nous l'avons décrit dans le chapitre 2 elles assurent une large gamme de fonctions dans différentes filières agricoles, depuis la multiplication des semences, la vulgarisation agricole, l'approvisionnement en intrants, la promotion des structures d'épargne et de crédit, l'achat, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, la collecte et la diffusion de l'information, la formation des leaders, la représentation et la défense des intérêts, l'accompagnement juridique des paysans, la promotion de la femme paysanne, l'entretien des routes,... Le choix des activités ou des fonctions à assurer par les O.P. dépendent largement du contexte, dans lequel opère l'O.P. en question, et des besoins spécifiques de ses membres.

Evidemment les O.P. de la RDC se trouvent à différents niveaux de maturité institutionnelle, mais même les plus anciennes (années 80) sont encore relativement jeunes, surtout si nous prenons en compte le contexte très difficile dans lequel elles ont évolué ces dernières deux décennies.

Il est difficile de dresser un tableau général des O.P. car chaque organisation connaît ses spécificités mais il y a un certain nombre de forces et de faiblesses générales que nous constatons dans de nombreuses O.P. et/ou qui ont été relevé par bon nombre de nos interlocuteurs. Voici les principales:

Forces	Faiblesses
Volonté des paysans d'appartenir à une association composée de collègues paysans	Vision pas très développée et partagée
Volonté d'agir face aux problèmes que rencontrent les paysans	Souvent dominée par une seule personne (faible circulation/partage d'information)
Faire entendre la voix du paysan à différents niveaux (structuration du mouvement)	Pas suffisamment inclusive (selon les autres acteurs)
A partir de leurs acquis réels (chacun dans son domaine) les O.P. sont pris davantage au sérieux par les autres acteurs du secteur agricole	La gestion laisse parfois à désirer et manque de transparence
Les O.P. qui fonctionnent bien fournissent des services aux membres qui leur permettent d'améliorer leur situation économique	Faible capacité d'analyse et de planification
Les O.P. jouent un rôle important dans l'émancipation des paysans face aux autres catégories socioprofessionnelles	Faible niveau d'éducation des leaders (particulièrement des femmes)
Les O.P. spécialisées permettent une professionnalisation des producteurs agricoles	Accepte facilement l'aide proposée

4.1.3 Le secteur privé

Il ne nous a pas été possible de nous faire une bonne idée des acteurs privés dans le secteur agricole. D'une part parce qu'entrer en contact avec eux demande une approche et des personnes de référence spécifique, et deuxièmement le temps nécessaire nous a fait défaut.³³ Force est certes de

³³ Au niveau du Kwilu le gestionnaire de la société «Sam Bilanga» a été contacté mais cette compagnie assure principalement le transport pour d'autres commerçants sur le trajet Kikwit – Kinshasa – Kikwit. Seulement lorsqu'il n'y a pas de clients pour ses camions qu'elle achète elle-même le manioc, maïs, arachide, huile de palme dans les villages. Les quantités à commercialiser restent trop petites selon notre interlocuteur.

constater que les commerçants et les autres acteurs privés sont très souvent considérés comme un problème ou la cause des problèmes des paysans, et non comme un partenaire potentiel. L'approche filière qui visent à valoriser la spécialisation des différents acteurs opérant dans une filière donnée n'est pas encore pratiquée dans bon nombre de provinces. Exception faite au Bas-Congo et au Mai Ndombe (Bandundu) où des efforts sont faits par TRIAS, et SNV pour développer les filières de cacao et de l'huile de palme, et au Nord- et au Sud-Kivu où les O.P. développent des partenariats avec des commerçants (pomme de terre, riz, bananes, miel), industriels (quinquina), exportateurs (café, quinquina et papaine), transformateurs (soja). Mais même dans ces provinces les O.P. préfèrent elles-mêmes vendre aux consommateurs (à travers leurs propre points de vente) ou aux grands clients (restaurants).

4.1.4 Les ONGD actives dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire

La RDC connaît différents réseaux d'ONGD qui directement ou indirectement interviennent dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Il y a d'abord le réseau des Conseils Régionaux des Organisations Non-Gouvernementales de Développement (CRONGD) avec leur plate-forme nationale le CNONGD. Le réseau a un caractère généraliste, les membres peuvent intervenir dans différents domaines mais souvent il s'agit du développement rural. Ils se voient comme un de moteurs principaux de la société civile congolaise, bien que ces dernières quinze années d'autres composantes de la société civile ont commencé à se faire valoir (dont le mouvement paysan).

Il y a quelques mois le CNONGD avec un financement SADC a soudainement créé, lors d'un atelier de 2 jours, des fédérations provinciales des O.P. dans les provinces du Bandundu et du Bas-Congo.

Le deuxième réseau est celui du CONAFED avec ses structures provinciales les REFED. Ce Conseil National Femme et Développement, et Réseau Femme et Développement, est issu du réseau CNONGD/CRONGD. Comme le nom l'indique ces structures regroupent essentiellement des femmes actives dans le développement, au service des femmes en général. Le réseau ne regroupe donc pas des Organisations Paysannes, et n'a pas l'agriculture comme domaine principale. C'est plutôt des intérêts généraux, les violences faites à la femme, les activités génératrices de revenus qui sont des thèmes importants pour ce réseau.

Un autre réseau qui est issu du CNONGD/CRONGD mais qui est devenu quelque peu indépendant c'est le Réseau de Ressources Naturelles (RRN). Lui aussi regroupe essentiellement des ONG intermédiaires qui sensibilisent la population autour de la bonne gestion des ressources naturelles (forêts, eaux, ...). Evidemment l'agriculture durable est un des thèmes qu'aborde le RRN, mais pas nécessairement dans une perspective paysanne. Lors de nos entretiens avec les responsables des grands programmes de développement, nous ont clairement fait part de leur déception générale par rapport aux ONGD locales: leur opportunisme, leur manque de sérieux, leur mauvaise gestion, ... Exception faite de quelquesunes dont notamment "INADES-Formation" qui exécute des contrats avec différents programmes agricoles.

4.2 Les acteurs belges

4.2.1 La Coopération Technique Belge

La CTB qui exécute les projets de la Coopération bilatérale belge ou des projets d'autres bailleurs (FBS, UE, ...) est donc un acteur important dans l'agriculture et sécurité alimentaire, surtout avec le nouveau PIC qui met l'accent sur l'agriculture.

Pour le moment ses projets purement agricoles se limitent aux trois projets d'appui à l'INERA (APV), au SENASEM (ASS) et au Ministère de l'Agriculture (Réorganisation et décentralisation) que nous avons déjà signalé. Elle exécute certes d'important projets dans les autres secteurs, et un

de ces projets (dans le cadre de la décentralisation/bonne gouvernance), à savoir le «Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire» (PAIDECO) est impliqué depuis cette année (2010) dans des activités de développement économique dans les villes/cités³⁴ concernées. Quelques appuis à des maraichers, ou de pêcheurs sont prévus dans ce cadre.

Toutefois son rôle pour le secteur agricole deviendra très important, car c'est elle qui fera les études préparatoires devront conduire aux futures programmes agricoles dans les quatre zones de concentration, c'est elle qui façonnera ces nouveaux programmes. Evidemment elle le fera en concertation avec les autres acteurs, la grande question est certes si elle impliquera suffisamment la société civile et particulièrement les organisations paysannes faitières dans cette concertation. Certaines témoignages quant à ses pratiques actuelles laissent planer quelques doutes. En RDC les ONG belges actives sur le terrain auraient difficile à établir un dialogue avec les responsables de la CTB. Des Organisations Paysannes sont d'avis que les projets de la CTB ne les prend pas en considération. La CTB considérerait trop le Gouvernement congolais comme seul partenaire, serait trop rigide/peu créative quant à l'implication de la société civile dans ses projets. Evidemment le projet d'appui au Ministère de l'Agriculture, avec la mise en place des CARG, constitue une grande exception (qui confirme la règle?).

4.2.2 Les ONG belges

Dans le tableau à la page suivante nous présentons un aperçu des différentes ONG belges actives dans le secteur agricole et sécurité alimentaire, en précisant les provinces dans lesquelles elles interviennent. Pour celles dont nous disposons de ces informations nous donnons également le nom des partenaires et les actions principales.³⁵

Le tableau nous apprend qu'une multitude d'ONG belges est active dans le secteur agricole et sécurité alimentaire. Un bon nombre de leurs projets a un caractère de réhabilitation (distribution des semences et du petit bétail), mais bon nombre aussi travaille avec des O.P. de base, et certaines les appuient à se structurer pour pouvoir mieux défendre les intérêts des paysans membres. Il est clair aussi que dans certaines provinces plusieurs ONG interviennent dans les mêmes secteurs/ domaines d'intervention mais travaillent avec des partenaires différents.

L'aperçu nous montre également que les ONG belges sont complètement absentes dans certaines (futurs) provinces: le Kwango, le Maniema, ou très peu présentes dans d'autres: Kasai Oriental (BD), Province Orientale (VE), alors qu'il s'agit des (futurs) zones de concentration de la coopération bilatérale belge.

4.2.3 Les universités

Les universités belges, particulièrement celles de la communauté française, appuient une multitude de projets avec différents universités de la RDC. Dans les informations reçues de différents professeurs, les universités de Kinshasa et de Lubumbashi sont souvent citées. Comme signalé dans le chapitre 2, la plupart de ces projets sont financés à travers le CUD/DGCD, mais il y a parfois d'autres bailleurs (UE, UNESCO).

Pour certains projets il y a collaboration avec différents acteurs. Dans le projet autour de la production du charbon de bois (Makala) à Kinshasa, l'Université de Gembloux collabore avec le CIRAD (France) et la Fondation Hans Seidell (Allemagne) et l'ERAIFT (Ecole Régionale d'Aménagement intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux). La KUL de Leuven, quant à elle, collabore avec l'université de Kisangani, et le CIALCA sur la culture des bananiers. Les deux thèmes don-

34 Kinshasa (communes de Kinsenso et Kimbanseke), Lubumbashi, dans le Tshopo, au Sud-Kivu (Walungu, Mwenga et Uvira), Kikwit, Kamina, Boma, Kindu, Kananga

35 Nous ne prétendons pas être complets et exacts en dressant ce tableau. Le temps disponible ne nous a pas permis de contacter individuellement chacune des ONG belges actives en RDC.

Provinces	ONG belge (District/Territoires)	Organisation partenaire	Thèmes/Actions principales
Bas-Congo	SOS Faim (Bas-Fleuve)	CENADEP	Financement agricole, renforcement capacités des O.P., transformation, commercialisation
	TRIAS	SOPAM, CEP, COOCAM, des IMF	Financement agricole, renforcement capacités des O.P. commercialisation
	WWF (Réserve de Luki et de Bola)	GREDE, GRADIC, CEDIL, PARC	Agroforesterie – cultures vivrières, organisation des filières, appui Comités Locaux de Développement, tourisme communautaire
Bandundu	CDI Bwamanda (Kwilu)	CDI Bwamanda Congo	?
	Solidarité Socialiste (Plateaux)	BUACO	Structuration des O.P. de base dans des noyaux syndicaux
	TRIAS (Mai Ndombe)	PREFED, CADEM, IDECE	Financement agricole, renforcement capacités des O.P., commercialisation
	WWF (Malebo/Mai Ndombe)	?	Ecotourisme
Kasaï Occidental	Caritas International (Kananga)	Caritas	???
	Broederlijk Delen (Bongo)	INADES, UOCPM	Cultures vivrières, formation, structuration des O.P. de base
	FONCABA	?	Formation et échanges
	Petit Pas (Shatshikumba, Kananga)	CEDAID, RADIKA, INADES	Formation, échanges, approvisionnement intrants
Kasaï Oriental	Broederlijk Delen	INADES, PRODEK, CEFOP, UPAD	Formation, cultures vivrières, commercialisation, culture attelée, renforcement O.P., défense des intérêts (tracasseries)
Katanga	Broederlijk Delen (Kolwezi)	ARDERI	Appui aux O.P., cultures vivrières,
	FONCABA	?	Formation et échanges
	Groupe ONE (Lubumbashi)	?	Formation et appui-conseil des micro, petites et moyennes entreprises, agro-alimentaire, foyers améliorés
Sud-Kivu	Groupe ONE	Guichet d'Economie Locale (G.E.L.)	Formation et appui-conseil des micro, petites et moyennes entreprises, agro-alimentaire, prod. de compost
	Louvain & Développement	?	?
	FONCABA	Comité Anti-Bwaki (CAB)	Formation et échanges
	Oxfam – Solidarité	FOPAC-SK, DIOBASS, VAS, UWAKI-SK, APIDE, SARCAF,	Relance de l'agriculture
	Solidarité Socialiste	DIOBASS,	Appui à des Comités Locaux de Développement et structuration des O.P.
	SOS Faim (Kabare/Walungu et Uvira)	CRONGD, Amis du Kivu PAIDEC et GAMF	5 filières porteuses: pomme de terre, maïs, manioc, haricots et riz, approche filière impliquant autres acteurs Financement agricole, étude sur filière riz
	Vredeseilanden	UPDI, C.A.B., SARCAF	Relance de l'agriculture, formation, reboisement/production durable du charbon de bois, approche filière
Maniema	----	----	----
Nord-Kivu	Oxfam – Solidarité (Rutshuru)	FOPAC/NK	Réance de l'agriculture, commercialisation
	V.I.C.	BDD Butembo, CEFADES	Désenclavement nouvelle zone et déplacement familles paysannes des zones peuplées, formation des jeunes (démobilisés)
	Vredeseilanden	LOFEPACO, SYDIP, APAV, FOPAC, COOCENKI, APADER, CACUDEKI, ...	Relance de l'agriculture et de l'élevage, organisation des filières/commercialisation (café, huile de palme, riz, haricots,), plaidoyer, genre,
	WWF (Parc Nat. des Virunga – villes de Goma et Beni et alentours)	ONGD locales et société privée pour filière cacao	Reboisement et Production durable du charbon de bois, filière cacao
	VSF	---	Relance du petit élevage, santé animale à travers réseau d'éleveurs formés et kit.
Province Orientale	Vredeseilanden (Ituri)	FPCAI, ACIAR	Relance agriculture, organisation de la filière café
Equateur	CDI Bwamanda (Nord)	CDI Bwamanda Congo	Recherche et vulgarisation agricole, transformation et commercialisation (café, maïs, soja,)
	Caritas International (Basankusu)	Caritas Basankusu	Appui aux filières vivrières et de pêche, appui aux O.P. de base
	Solidarité Socialiste	CRAFOP	Diversification de l'agriculture, organisation des filières, structuration des O.P. de base
Kinshasa	Groupe ONE	UDD/ Guichet d'Economie Locale	Formation et appui-conseil des micro, petites et moyennes entreprises, agro-alimentaire (Soja),
	Petit Pas	CEDAID, INADES	Formation, échanges, approvisionnement intrants
	Solidarité Socialiste	CENADEP, PREFED	Formation et appui conseil
	TRIAS	Différents IMF	Appui aux IMF
	Kinshasa (Plateau Bateke)	Caritas Kin – Caritas Congo	Production vivrière et petit élevage, appui O.P. de base, transformation/commercial.
	CDI-Bwamanda	CDI-Bwamanda Congo	Transformation et commercialisation des produits

nés ici comme exemple sont des thèmes qui préoccupent également les producteurs agricoles: la déforestation/changements de climat, la maladie qui détruit les bananiers à l'Est de la RDC. Malheureusement ces initiatives, comme bien d'autres des universités, n'impliquent pas des paysans organisés. Le monde universitaire semble évoluer en dehors des dynamiques paysannes. Pire, au Nord-Kivu les Organisations Paysannes ont à différentes occasions essayé de développer des relations fonctionnelles avec l'Université Catholique du Graben (UCG) mais sans succès. Plutôt que de travailler avec les fortes O.P. existantes, elle passe par son ONGD (CEFADES) pour encadrer ses propres groupes de paysans.

4.3 Les efforts de coordination voir de synergies entre les acteurs

Nos différents interlocuteurs ont été unanimes, il y a très, très peu de coordination entre les différents acteurs dans le secteur agricole et sécurité alimentaire, et cela à tous les niveaux. Certes tous l'ont regretté très fortement. Il y a toutefois quelques initiatives de coordination et d'initiatives communes qui méritent d'être signalées .

Par rapport aux trois niveaux de synergies suggérés au départ, nous pouvons signaler ce qui suit:

4.3.1. Au niveau des acteurs d'une même filière

Dans les quatre zones de concentration nous avons constaté très peu de formes de collaboration qu'on peut considérer comme une vraie approche filière.

Dans plusieurs zones il y a effectivement des collaborations entre plusieurs acteurs pour produire des semences sélectionnées (INERA, Projets agricoles, O.P. de multiplicateurs, SENASEM, projets agricoles). Il s'agit effectivement d'une synergie car la collaboration permet de produire davantage de semences certifiées pour les paysans, mais la collaboration ne se fait pas dans une logique commerciale, et n'est donc pas nécessairement durable. Souvent l'opération ne concerne que la production semencière ce qui n'est qu'une sous-filière.

Plusieurs projets et ONG s'occupent également de la transformation et de la commercialisation, mais là encore ils se substituent aux vrais acteurs économiques, ce qui rend la durabilité de leurs actions peu sûre.

C'est au Bas-Congo et au Nord-Kivu que nous connaissons de vrais efforts de développement des filières. Cacao (TRIAS) et huile de palme (SNV) au Bas-Congo, Café, quinquina, pommes de terre, papaine (SYDIP), maïs (COOCENKI) et riz (LOFEPACO) au Nord-Kivu, avec réellement un rôle central pour l'O.P.

4.3.2 Au niveau d'une même zone géographique

Dans une situation normale ce sont en général les autorités politico-administratives qui sont sensées coordonner les interventions dans leur zone respectives. La RDC étant un Etat qui connaît d'énormes problèmes institutionnels, cette fonction n'est pas encore bien assurée.

Toutefois le projet de restructuration et de décentralisation du Ministère de l'Agriculture a promu des structures de concertation à différents niveaux (du niveau secteurs jusqu'au niveau national) regroupant des représentants des principaux acteurs dans le développement agricole et rural. Il s'agit des Conseils Agricole Rural de Gestion, dont un tiers des membres proviennent des structures d'Etat et deux tiers de la société civile et du secteur privé. Au niveau provincial et national la structure s'appelle respectivement, Conseil Consultatif Provincial et Conseil Consultatif National.

Leur rôle est principalement: ³⁶

- Faciliter la concertation intersectorielle (pour l'aménagement du territoire au regard des activités agricoles)
- Observatoire de la fiscalité (taxes et tracasseries)
- Diffuser l'information sur les avantages comparatifs de la zone
- Diffuser l'information sur les prix et les marchés
- Diffuser les modules des projets pilotes
- Organiser les paysans en coopératives
- Organiser le métayage pour les jeunes
- Favoriser l'implantation de structures de microcrédit

La mise en place des CARG à différents niveaux est encore en cours, et sa réalisation au niveau des territoires et secteurs varie beaucoup d'une province à une autre car elle dépend des efforts/moyens des acteurs de développement qui y sont actifs.

Le projet qui est supporté par la Coopération belge prend fin avec le mois d'août 2010 alors que l'opération est loin d'être terminée et nécessite encore beaucoup d'accompagnement technique (et financier). Il est très probable que les activités seront reprises dans le nouvel appui institutionnel de la Belgique au ministère de l'agriculture, mais avec le retard que prend le démarrage du PIC, il y a risque d'une assez longue rupture dans l'accompagnement des CARG ce qui peut être déterminant dans le décollage de ces structures qui sont encore très fragiles.

Une autre structure de concertation à signaler, c'est le COPROSEM, le Conseil Provincial Semences, qui est promu par le SENASEM avec l'appui du projet ASS de la CTB. Le CONASEM existe au niveau des 4 zones d'intervention/stations d'INERA déjà mentionnées. D'après les responsables seuls ceux du Katanga et du Kasai Oriental marchent assez bien, les deux autres tatonnent encore. Selon les leaders paysans rencontrés les COPROSEM sont dominés par les agents de l'Etat, et les représentants paysans qui y siègent sont choisis par ces agents.

4.3.3 Au niveau des différents acteurs et formes de la coopération belge

a. Groupe d'acteurs belges intervenant dans l'agriculture ou plutôt dans la thématique 8

Depuis juillet 2009 le représentant de 11.11.11, la coupole des ONG flamandes, anime une plateforme d'acteurs belges actifs dans la thématique 8³⁷ du DSCRP congolais. Pour des raisons de distances les participants sont avant tout les ONG belges basées à Kinshasa. Les autres sont certes également invitées aux rencontres. Aussi la CTB est invitée mais leur participation pose problèmes. Il existe un certain décalage entre elle et les ONG. Ces dernières lui reprochent par ailleurs de ne pas toujours prendre en compte les réalités de terrain. L'exemple souvent cité, c'est le secteur de la réhabilitation des routes et leur entretien par la suite. Ce ne sont pas les routes prioritaires pour les paysans qui sont réhabilitées; la réhabilitation se fait à un prix 10x plus cher que celui des autres intervenants; pour l'entretien des routes par après, la CTB compte trop sur l'Etat congolais alors que les pratiques actuelles de ce dernier ne donnent pas trop d'espoir quant à la façon qu'il assurera sa responsabilité dans ce domaine.

Bien que la plateforme s'est dotée d'un règlement d'ordre intérieur, et se sait appuyée par l'Ambassade belge de Kinshasa, il s'avère très difficile d'arriver à plus de cohérence et de synergies, étant donné que chaque acteur a déjà ses activités qui sont définies dans un projet déjà financé et dont l'exécution doit se faire selon les documents approuvés par le bailleur.

³⁶ Pour plus de détails sur les CARG voir Annexe5a

³⁷ Il existe également une telle plateforme pour le secteur de l'enseignement

b. Groupe d'ONG belges autour de la campagne AgriCongo

Depuis septembre/octobre 2009, un groupe de cinq³⁸ ONG belges travaillant avec des Organisations Paysannes en RDC a commencé à s'organiser pour mener conjointement au cours de 2010 (année de la cinquantenaire) une campagne d'information et de sensibilisation en Belgique autour de l'importance de l'agriculture familiale durable en RDC. Une campagne parallèle serait conduite en RDC par les mouvements paysans partenaires de ces ONG. Malheureusement leurs partenaires³⁹ congolais n'ont pas su faire l'unanimité sur le mouvement paysan qui devrait prendre la responsabilité de cette campagne en RDC, ce qui semble avoir affaibli quelque peu, dans les deux pays, l'élan avec lequel l'initiative avait été lancé au départ⁴⁰. Toutefois le consortium des ONG belges envisage organiser dans les différentes provinces où elles sont actives en RDC, des ateliers de travail pour les différents mouvements paysans pour échanger sur le code agricole⁴¹ et d'autres thèmes jugés prioritaires par les O.P. congolaises pour ainsi renforcer les capacités d'analyse et de vision des leaders paysans. Des rencontres pluri-provinciales permettront à ces derniers à construire des relations entre les mouvements des différents coins du pays.

c. Le Centre de Référence pour l'Expertise sur l'Afrique Centrale

En 2006 ce centre fut créé par le ministre de la Coopération au Développement de l'époque ensemble avec les principaux autres acteurs actifs dans la coopération au développement entre la Belgique et l'Afrique Centrale, la RDC en particulier: la CTB, APEFE/VVOB, 11.11.11/CNCD, CIUF/VLIR, ITG, FEB, KMMA,... avec le but de valoriser l'expertise belge sur l'Afrique Centrale.

Depuis lors L'ER-CA – CRE-AC a créé une banque de données, qui comprend des projets et des acteurs (institutions) actifs en Afrique Centrale. Malheureusement peu d'ONG ont introduit leurs projets⁴², et en tout la banque ne contient que 15 projets agricoles en RDC, et ne reflète donc pas encore la richesse des interventions des acteurs belges en RDC. Le centre a en outre organisé deux conférences: celle inaugurale en février 2007 avec pour thème «Congo: l'Etat, la paix, l'économie, le bien-être, et une autre à titre de suivi pendant laquelle le livre: «Réforme au Congo: attentes et désillusions» de son directeur fut lancé. Le centre ne semble pas encore être suffisamment connu au niveau des ONG car personne n'y a référé.

38 Au départ il s'agissait de CSA, SOS Faim, TRIAS et Vredeseilanden, et Solidarité Socialiste a joint le groupe par la suite.

39 Dont certains sont des ONGD intermédiaires

40 En RDC la campagne sera surtout menée dans les provinces par des «plateformes» d'O.P.

41 Qui s'appelle maintenant la Loi sur les principes fondamentaux relatifs au secteur agricole.

42 Petit Pas, CNCD, WWF, Greanpeace, Eurac,

5. Comparaison entre la vision/actions/besoins des organisations paysannes congolaises et la pratique des projets de la coopération au développement

Par rapport au contexte

- C'est avec raison que les bailleurs considèrent la RDC comme un Etat fragile qui ne sait pas satisfaire les besoins/garantir les droits fondamentaux de sa population. C'est aussi l'avis des paysans congolais, qui considèrent l'Etat comme une charge (suite à la multitude de tracasseries) et non comme un support.
- Selon les paysans c'est à cause de l'absence d'un marché rémunérateur, dû aux mauvaises routes et aux tracasseries policières sur ces routes, qu'ils ne voient pas l'intérêt de produire plus, ... pour en faire quoi?
- Particulièrement à l'Est de la RDC, région fortement peuplée, les paysans font face à des conflits fonciers et n'ont pas accès à suffisamment de terre, et connaissent encore l'insécurité physique à cause des bandes armées dans des zones bien précises et limitées.
- Toutefois c'est dans ce contexte difficile que la population et particulièrement le monde paysan s'est doté des stratégies de survie et parfois même de développement, ceci avec les moyens primaires disponibles. Etat fragile ne signifie pas manque d'initiatives endogènes, au contraire c'est l'absence de services étatiques crédibles qui pousse la société civile à agir, à devenir forte.
- Les Organisations Paysannes sont certes d'avis que les agences de développement ne prennent pas en considération leurs initiatives mais viennent avec des solutions préétablies, uniformes, et plus faciles à contrôler/mesurer, et à mettre à leur crédit, mais souvent peu durables car non réellement appropriées par la population.
- Un autre défis souvent signalé par les paysans, c'est le changement climatique. Les paysans se rendent compte que les saisons naturelles sont bouleversées, qu'il y a plus d'irrégularité dans les pluies qu'autrefois, et qu'il y a plus de situations extrêmes (trop de pluies, sécheresse prolongée) que lorsqu'ils étaient jeunes.
- Un autre défis lié à l'insécurité alimentaire, non signalé par les O.P. mais bien par certains autres intervenants, le besoin d'une diversification de l'alimentation pour qu'elle contient suffisamment de protéines et de vitamines. En effet dans certaines zones les paysans mangent mal par habitude alimentaire, malgré qu'ils disposent de tous les ingrédients nécessaires pour un repas équilibré.

Par rapport aux politiques nationales et belges

- Le retard dans le processus de décentralisation effective du pouvoir politico-administratif en RDC constitue un handicap pour le monde paysan qui n'a aucune prise sur la classe politique à Kinshasa. Le plus près de lui que se trouvent les organes de décisions concernant les lois et les politiques qui régissent son métier d'entrepreneur agricole, le mieux que ses leaders pourraient les influencer en faveur des familles paysannes. L'accélération du processus de décentra-

lisation devrait donc figurer à l'agenda politique des structures faitières paysannes, ce qui n'est pas le cas pour le moment.⁴³

- Par contre au niveau du ministère de l'Agriculture, certaines actions sont beaucoup appréciées par les Organisations Paysannes. Il y a d'abord la loi agricole qu'on appelle aujourd'hui la loi des principes fondamentaux, qui reflète partiellement la vision des leaders paysans, et il y a ensuite les conseils agricole et rural de gestion au niveau des secteurs et des territoires qui constituent une bonne opportunité pour les O.P. de se faire entendre auprès des autres acteurs. Malheureusement les O.P. faitières ne disposent pas des moyens suffisants (financiers et techniques) pour mener à bout le processus de mise en place de ces deux instruments, qui nécessitent selon nous encore des améliorations pour mieux faire valoir le rôle clé des organisations paysannes.
- Ces dernières années la politique belge de Coopération au Développement a connu une évolution positive⁴⁴ en termes d'importance accordée à l'agriculture, et en termes de volonté pour créer plus de cohérence et plus de synergies entre ses différentes composantes, ce qui doit permettre beaucoup plus d'efficacité dans sa mise en œuvre et un impact beaucoup plus grand sur le terrain. Même si les structures faitières des ONG belges sont quelque peu méfiantes vis-à-vis de cette volonté du ministre de créer des synergies entre la coopération bilatérale et la coopération indirecte, craignant une sorte d'instrumentalisation des ONG pour la politique officielle, mettant ainsi en danger leur indépendance.
- Cette évolution positive de la politique de coopération au développement est parfaitement reflétée dans le nouveau PIC du gouvernement belge pour la RDC. Ce PIC donne priorité à l'agriculture familiale, retient deux autres secteurs prioritaires qui sont en cohérence avec l'agriculture, cherche à développer des synergies avec d'autres acteurs intervenant dans ces secteurs, réfère explicitement aux organisations paysannes, et ouvre des lignes budgétaires pour la société civile.
- En comparant l'objectif, les stratégies et les résultats attendus, tels que formulés dans le PIC pour le secteur agricole, avec la vision et les pratiques des O.P., nous ne pouvons constater qu'une parfaite cohérence.
- Malheureusement les contacts que les consultants ont eu aux différents niveaux de la coopération belge laissent certes croire que depuis la signature du PIC au mois de décembre 2009, la préparation des programmes agricoles ne démarre pas encore, l'appel à projets pour les ONG belges (nouvelle allocation pour des synergies), et celui pour la société civile congolaise n'ont pas encore été lancés, le programme de bourses pour lequel 12 millions d'euros sont prévus (en 2010), n'est pas encore connu, alors que nous sommes déjà fin mai. Il semble y avoir un certain blocage, que nos interlocuteurs expliquent, chacun de sa façon mais il y a clairement quelque part manque de détermination, voire de volonté de faire avancer les choses.

Par rapport aux acteurs et aux synergies qu'ils développent

Aux pages suivantes vous trouvez un tableau des différents acteurs actifs dans le secteur agricole et sécurité alimentaire dans les différentes provinces. Ensuite nous faisons un nombre de constats

⁴³ Dans leur campagne politiques la FOPAC et la COPACO n'y réfèrent pas explicitement, bien que la FOPAC veut que fin 2015 toutes les provinces et 50% des territoires disposent de leur propre politique agricole.

⁴⁴ Même si certains changements attendent encore leur formalisation: AR pour le nouveau FBSA, la nouvelle note stratégique pour l'agriculture.

TABLEAUX DE TOUS LES ACTEURS¹ DANS LE SECTEUR AGRICOLE EN RDC PAR FUTURE PROVINCE

Future province	O.P.	Bilatéraux/Multilatéraux	ONG (B)	ONGD PARTENAIRES	Universités
1. Kongo Central	FOPAC-BC	CTB-INERA/APV et SENASEM/ASS CTB-PAIDECO (Boma) FAO-SENAHUP (Mbanza Ngungu, Matadi) EU à travers AgriSud (2 projets) EU à travers CAVTK EU à travers WWF CARPO PARSAR/BAD	SOS Faim TRIAS WWF	CENADEP PREFED ??	Gembloux – UNIKIN
2. Kwango	Fédérations d'éleveurs, UPPK	EU à travers ISCO (3 projets) EU à travers ACF Futur CTB-Programme Agricole	---		
3. Kwilu	FOPAK, UNOPAB	CTB-INERA/APV+CTB-SENASEM/ASS FAO-SENAHUP (financement belge) CTB-PAIDECO (Kikwit) USAID à travers IITA EU à travers ISCO Futur CTB-Programme Agricole EU à travers HSS (Gungu) PARSAR/BAD	CDI-Bwa- manda	CDI-Bwamanda – Congo	Lebailly Gem- bloux
4. Kasai			Caritas/FBS FONCABA Petit Pas	??	
5. Sankuru		Futur CTB-Programme Agricole	Broederlijk Delen	??	
6. Kasai Central ou Lulua		CTB-PAIDECO (FIDA/FBS) EU à travers FAO (Kananga) PRESAR/BAD FAO-SENAHUP (Kananga)	Caritas/FBS FONCABA Petit Pas	??	
7. Kasai Ori- ental		CTB-PAIDECO EU à travers Cordaid EU à travers COOPI EU à travers FAO (Mbuji Mayi) PRESAR/BAD FAO-SENAHUP (Mbuji-Mayi)	Broederlijk Delen	??	
8. Lomami		Futur CTB-Programme Agricole	Broederlijk Delen	??	
9. Lualaba			Broederlijk Delen FONCABA		
10. Haut-Lo- mami		CTB-PAIDECO (Kamina)	Broederlijk Delen FONCABA		
Haut-Katanga		CTB-INERA et SENASEM CTB-PAIDECO (Lubumbashi) FAO-SENAHUP (Lubumbashi et Likasi) EU à travers FAO (Lubumbashi) PAM/P4P PRESAR/BAD	Broederlijk Delen FONCABA Groupe ONE		
Tanganyika		EU à travers Solidarité EU à travers ACTED EU à travers FAO (Kalemie)	Broederlijk Delen FONCABA		

¹ Les institutions des Nations Unies telles que FAO et PAM sont présentes dans toutes les provinces **actuelles**, certes nous les avons seulement mentionné pour des programmes spécifiques pas pour les urgences.

Maniema	Mouvement promu par CRONGD Mouvement promu par UPKA UWAKI	CTB-PAIDECO (Kindu) Futur CTB-Programme Agricole EU à travers FAO (Kindu) FAO-SENAHUP (Kindu)	----		
Sud-Kivu	FOPAC SK, UPDI, F.O.P. UWAKI	CTB-PAIDECO EU à travers Christian Aid EU à travers SOS Faim Lux EU à travers Louvain & Développement. EU à travers Entraide & Fraternité FAO-SENAHUP (Bukavu)	Vredeseilanden/AA SOLSOC SOS Faim Louvain & Dév. Groupe ONE Oxfam-Solidarité	CAB, SARCAF, DIOBASS CRONGD, Amis du Kivu, PAIDEC, GAMF ?? ?? DIOBASS	
Nord-Kivu	FOPAC NK, LO-FEPACO, SYDIP, COOCENKI, APAV, APADER	EU à travers AAA EU à travers AgriSud PAM (Achat locaux) FAO-SENAHUP (Goma)	Vredeseilanden/ FBS/AA Oxfam-Solidarité VIC/FBS VSF/FBS	CACUDEKI, GUARD, CATAB, DYCOPADER, FAEF, PREPPYG, FOSC CAL CEFADES ??	
Ituri	FPCAI	EU à travers Première Urgence EU à travers Caritas International	Vredeseilanden/AA	ACIAR	
Haut-Uélé			----		
Bas-Uélé			----		
Tshopo	UPDKis	PRAPO/FIDA/FBS CTB-PAIDECO FAO-SENAHUP (Kisangani) Futur CTB-Programme Agricole Futur CTB-INERA/APV EU à travers FAO (Kisangani)	----		KUL, CIALCA, Univ. Kisangani, IFA Yangambi, CIALCA diagnostique sur la culture bananière et plantains.
Mongala	Union de pêcheurs Unions de maraichers	PRAPE/FIDA/FBS Banque Mondiale	CDI-Bwamanda/FBS	INADES-Formation CDI-Bwamanda – Congo	Lebailly Gembloux
Nord-Ubangi		Banque Mondiale	CDI-Bwamanda/FBS	CDI-Bwamanda – Congo	Lebailly Gembloux
Sud-Ubangi		Banque Mondiale	CDI-Bwamanda/FBS	CDI-Bwamanda – Congo	Lebailly Gembloux
Equateur	FUOPAM	PRAPE/FIDA/FBS FAO-SENAHUP (Mbandaka)	SOLSOC	CRAFOP INADES – Formation	
Tshuapa	??	??	??	??	??
Mai-Ndombe	??	EU à travers ISCO EU à travers SECID EU à travers TRIAS	TRIAS/FBS SOLSOC WWF	PREFED BUACO ?	
Kinshasa	Unions de maraichers Unions de pêcheurs	CTB-PAIDECO FAO-SENAHUP EU à travers COOPI	APEFE Petit Pas Groupe ONE TRIAS CDI-Bwamanda	CAVTK CDI-Bwamanda – Congo	Théwis Gembloux

Le tableau de tous les acteurs, montrent plusieurs phénomènes:

- Une concentration des appuis de l'UE dans les provinces du Bas-Congo, du Bandundu, du Katanga et du Sud-Kivu;
- Une concentration des ONG belges dans les provinces du Bas-Congo, du Mai-Ndombe, Kasai Occidental, du Sud-Kivu et du Nord-Kivu, ce qui correspond partiellement aux provinces qui connaissent un mouvement paysan assez bien structuré;
- Les ONG belges sont absentes dans les futures zones de concentration de la Coopération bilatérale belge (sauf Broederlijk Delen dans le Kasai Oriental), ce qui rend une synergie entre les deux canaux, à l'intérieur d'une même zone géographique, peu probable;
- Au niveau du Kwilu il y aura une concentration de grands programmes dans le secteur agricole: PARSAR/BAD, ISCO/UE, CTB, ce qui nécessitera une bonne coordination;
- Outre le PARSAR au Bas-Congo et au Kwilu, et le programme agricole de la BM au Nord de l'Equateur, et «bientôt» les programmes agricoles de la Coopération belge, il n'y a pas d'autres programmes de longue durée dans ce secteur, laissant ainsi plusieurs (futures) provinces sans appui (significatifs) pour développer leur agriculture, voir leur économie.
- La coopération interuniversitaire ne sort guère des périphéries des villes où sont implantées les universités congolaises.

Par rapport aux acteurs belges

- Tous les canaux de financement de la Coopération belge sont utilisés en RDC: bilatéral, multilatéral, indirect (ONG et Universités), APEFE/VVOB, Fonds Belge de Survie, BIO, avec un budget total d'en moyenne 150 millions d'euros par an.⁴⁵ Certes il y a très peu de concertation et donc de synergies entre ces différents canaux/acteurs belges, chacun intervenant selon sa propre logique/vision.
- Il existe depuis 2009 une concertation au niveau des acteurs belges actifs dans le secteur agricole et rural (thématique 8), stimulé par l'Ambassade et animé par le représentant de 11.11.11, mais elle se limite essentiellement à ceux basés à Kinshasa, et l'implication de la CTB laisse à désirer.
- D'autres initiatives entre les acteurs belges à signaler sont le «Centre belge de Référence pour l'Expertise sur l'Afrique Centrale», encore trop peu connu/exploité, et le groupe de 5 ONG belges, qui veut mener une campagne de sensibilisation par rapport à l'Agriculture en RDC, mais qui est encore à ses débuts.
- La forte volonté d'aussi bien les responsables des ONG belges, que du Ministère belge de la Coopération, qui se trouvent tous loin de la réalité dans laquelle vit le paysan congolais, de chercher des synergies à partir de la Belgique, contient une réelle risque de conception de nouvelles coopérations belgo-belges, qui plutôt que de servir les paysans congolais, dévient ces derniers de leurs réelles potentialités de synergies, dans leur propre milieu avec d'autres acteurs qui peuvent leur être utile.
- Par contre, aussi bien le PIC que la 3^{ème} version du Fonds belge de Survie (pour la sécurité Alimentaire), prévoit que les futures programmes soient élaborés avec une forte implication des principaux acteurs actifs dans les zones géographiques en question. Théoriquement cela fournit donc l'espace pour une implication effective des O.P. dans la formulation de ces programmes.
- Toutes les ONG belges appuient des O.P. de base et bon nombre les aide à se structurer dans des unions, fédérations etc., mais plusieurs le font à travers des ONGD intermédiaires, qui peuvent exercer une certaine «tutelle» sur ces O.P. voir dans le cas extrême freiner leur auto-développement.

⁴⁵ Pour la période 2006 – 2008

- Peu d'ONG belges (CSA, SOS Faim, TRIAS, Vredeseilanden) et d'ONGD congolaises (INADES-Formation, CENADEP, PREFED, CADEV, DIOBASS) sont réellement spécialisées⁴⁶ dans le secteur agricole et l'accompagnement des Organisations Paysannes.
- Certaines ONG belges (TRIAS, SOS Faim) appuient des IMF locales en vue de développer des produits financiers adaptés aux producteurs agricoles.
- D'autres aident leur partenaires de s'occuper de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles (CDI-Bwamanda, VE/COOCENKI), TRIAS/SOPAM, SOS Faim/CENADEP, ...)
- Le Fonds belge de Survie constitue un canal intéressant de financement, entre autres parce qu'il intervient (aussi) en dehors des zones de concentration de la coopération bilatérale belge, créant ainsi de nouvelles possibilités de synergies avec les autres acteurs.
- Les éventuelles futures zones de concentration du Fonds seront choisies en fonction de l'analyse de l'insécurité alimentaire en RDC. Logiquement les régions actuelles de concentration (Equateur et Nord-Kivu) ne seront donc pas automatiquement retenues pour l'avenir.
- Le Fonds BIO de la Coopération belge, qui appuie le secteur privé, est très peu actif en RDC, alors que des possibilités d'investissement ne manquent pas dans les zones où les O.P. sont déjà bien organisées.
- Le projet d'appui institutionnel de la Belgique au MAPE joue un rôle clé dans la mise en place des mécanismes de concertation et de coordination entre les différents acteurs du secteur agricole, et constitue (parfois de manière informelle) un rôle moteur dans la mise en relation/réseau différents acteurs congolais (O.P., ONGD, agents de l'Etat) et différents acteurs étrangers (divers bailleurs/projets de développement agricole, ONG internationales, ...). Le projet qui accompagne la mise en place des CARG, CCP et CCN et qui collecte et diffuse de différentes manières des informations utiles pour les paysans, leurs organisations et pour les autres intervenants dans le secteur agricole, prend certes fin avec le mois d'août alors que le nouveau appui institutionnel au MAPE risque de se faire attendre avec les retards au niveau du PIC. Cette rupture risque d'affaiblir le réseau CARG ainsi que le MAPE avec son unité information – communication.

Par rapport aux autres acteurs

- Au niveau des institutions multilatérales, l'UE et la FAO sont des acteurs importants dans le secteur agricole, soit en termes de budget, soit en termes de nombre de projets. Jusqu'à présent leurs projets ont un caractère d'urgence (FAO) et de réhabilitation (EU) et sont exécutés par une multitude d'acteurs internationaux, trop souvent en dehors des dynamiques paysannes existantes. Une telle démarche ne facilite pas un échange et une capitalisation des expériences entre les différentes provinces et au niveau des principaux acteurs locaux. D'autant plus que la coordination des interventions des grands bailleurs, dans les secteurs agricoles et développement rural (thématique 8) au niveau national, et dans la Belgique assure le secrétariat, est très défaillante, et que les organisations paysannes, qui pourraient y faire entendre des témoignages de leur base, n'y sont pas invitées.
- Il n'y a pas de relations entre les universités (facultés agronomiques) et autres institutions d'enseignement supérieur, voir même d'enseignement technique et de formation professionnelle d'une part et les organisations paysannes d'autre part. Sauf que ces dernières offrent de multiples places de stages aux étudiants de ces institutions.
-

⁴⁶ Dans le sens d'avoir capitalisé des expériences antérieures, d'organiser régulièrement des formations techniques et des réflexions stratégiques sur des aspects agricoles ou des O.P., d'être reconnue par de tierces personnes comme étant des personnes ressources dans le domaine (track record).

- Le programme d'aide alimentaire PAM, à travers son programme Purchase for Progress (P4P), semble sur la bonne voie, mais ses efforts restent faibles par rapport aux possibilités dans les zones où les O.P. sont déjà bien organisées.
- L'importance du rôle que jouent les services étatiques dans leur (sous)secteur dépend très largement des appuis qu'ils reçoivent des bailleurs de fonds. L'INERA et le SENASEM, des services cruciaux pour l'augmentation de la production agricole, ne fonctionnent que là où la CTB, la BM, l'UE, la FAO les financent.
- Les témoignages de nos différents interlocuteurs montrent que les aspects genre sont largement négligés dans la plupart des projets, qu'ils soient bilatéral, multilatéral ou indirect par les ONG. Les projets sont surtout dirigés et exécutés par des hommes, pas suffisamment conscients de la situation très défavorisée de la femme paysanne congolaise et des potentialités d'un travail directement orienté vers les paysannes. Seules des structures spécifiquement féminines arrivent à émanciper les femmes et à améliorer leur position socio-économique.

Par rapport aux Organisations Paysannes

- La structuration du mouvement paysan dans les différentes provinces se trouve à des phases différentes, et est loin d'être achevée au niveau national. Dans certaines provinces les O.P. disposent de leur structure faitière provinciale (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Bas-Congo, Kwilu), dans d'autres elles sont au niveau des unions et fédérations sectorielles ou géographiques (dans différentes zones en Equateur, Tshopo, Kwango, Mai-Ndombe, les deux Kasai), ailleurs il s'agit simplement des O.P. de base.
- Les deux grandes «familles» paysannes avec une certaine représentation au niveau nationale, sont la FOPAC et la COPACO. Bien que toutes les deux représentent les petits producteurs, leur modèle de structuration/représentation, et leur manière d'agir/langage, diffère quelque peu.
- Leur capacité de réellement influencer les politiques et d'orienter les grands intervenants vers un rôle actif des O.P. dans leur programme agricole, reste encore très limitée, même si la FOPAC et ses membres ont déjà réalisées quelques grands exploits (Code agricole, CMCA/CARG, Foire de Goma, Journées Pomme de terre pour la région des Grands Lacs, Fondation Maendeleo).
- Seule dans les provinces du Nord-Kivu, du Bas-Congo et du Sud-Kivu, les O.P. sont engagées dans une approche filière, parfois avec des partenaires du secteur privé, ailleurs ce sont les ONGD qui s'occupent de la commercialisation (pour les paysans).
- Suivant leur niveau de maturité les O.P. assurent toute une gamme de fonctions qui visent à améliorer l'exploitation agricole de leurs membres, et la situation socio-économique de leur rayon d'action en général.
- Bien que les O.P. connaissent plusieurs forces/atouts (surtout volonté de changer les choses), elles connaissent encore de nombreuses faiblesses liées à leur jeunesse (faible vision partagée, faible démocratie, gestion peu transparente, trop à la recherche de l'aide, ...). Cela nécessite des programmes de renforcement des capacités avant que les O.P. puissent être un partenaire direct des grands programmes de développement agricole.
- C'est surtout à travers les organisations spécifiquement de femmes paysannes que ces celles-ci réussissent à se faire valoir à la tête des mouvements paysans, et orienter les activités des O.P. spécifiquement en faveur des femmes. Notons que les fédérations provinciales mixtes du Bas-Congo et du Kwilu sont dirigées par une femme (issue d'une O.P. féminine).

Par rapport aux efforts de développer des synergies

- En guise de conclusion général nous pouvons dire que la volonté politique y est pour créer des cohérences entre les différentes interventions, dans le secteur agricole, et pour développer des synergies à différents niveaux, mais que les résultats sont encore maigres. Cela pour plusieurs raisons: chaque intervenant (externe) dispose d'un financement qu'il a obtenu sur base d'un document de projet et budget y relatif, et il fait tout pour respecter ce qui est prévu dans le contrat de financement. Ensuite chaque intervenant cherche à maintenir sa vision des choses, sa particularité, aussi sa visibilité face aux autres intervenants (considérés comme des concurrents).
- La synergie doit avant tout se développer sur le terrain entre les paysans (à travers leurs O.P.) et les autres acteurs agricoles en fonction des besoins et intérêts des paysans (premiers acteurs dans la production agricole) et des communautés locales, et ne doit pas être imposé d'en haut.
- Heureusement que le MAPE et la Coopération belge ont initié les Conseils Agricole et Rurale de Gestion qui peuvent constituer une bonne couveuse pour de futures synergies entre différents acteurs locaux. En outre des techniques ont été développées pour produire de manière très participative des plans locaux de développement, qui eux aussi peuvent donner naissance à des synergies pour trouver des solutions à des problèmes communs.
- Reste le grands défis: Permettre aux (leaders) paysans de jouer efficacement leur rôle dans les CARG et lors de la production des plans locaux de développement.

6. Recommandations pour plus de cohérence et de synergie entre les différents acteurs du secteur agricole et sécurité alimentaire

A l'intention de tous les acteurs

- Les Organisations Paysannes, particulièrement celles de deuxième et troisième niveaux, véhiculent un message de changement qui provient de leur base. Un changement qui vise un Etat où règne la bonne gouvernance, un Etat qui rend des services à ses producteurs agricoles, un Etat qui protège les paysans contre la concurrence des produits alimentaires importés. Ce message est vulgarisé et partagé à travers des formations de leaders, de voyages d'échanges entre O.P. Les leaders paysans souhaitent à ce que les agences de développement leur donnent les moyens pour renforcer leurs capacités afin de toucher davantage de paysans mais aussi afin d'influencer plus efficacement les responsables administratifs et politiques aux différents niveaux pour permettre un vrai changement.
- De manière globale les O.P. faitières souhaitent à ce que les différents intervenants dans le secteur agricole et sécurité alimentaire, les considèrent comme un interlocuteur incontournable car représentant les premiers concernés: les paysans, et prennent en considération les analyses déjà faites par elles ainsi que les solutions déjà entamées, et identifient ensemble avec elles les actions qui peuvent apporter de manière durable une réponse aux problèmes constatés par les paysans.
- De manière concrète les O.P. demandent l'octroi d'un appui institutionnel pour d'une part faire fonctionner leurs secrétariats pour pouvoir assurer leurs fonctions de représentation et de plaidoyer, et pour d'autre part pouvoir organiser suffisamment de formations et d'échanges d'idées et d'expériences en vue de l'élargissement et de la consolidation du mouvement paysan.
- Au niveau local les O.P. souhaitent à ce qu'elles soient effectivement impliquées dans la formulation et dans l'exécution des programmes de développement agricole et rural.

A l'intention de la Coopération belge

- Tous les intervenants, de même que la politique belge dans la matière, reconnaissent le rôle clé des organisations paysannes dans un développement agricole durable. Il est donc important de faire une diagnostique exhaustive des différentes structures paysannes (celles endogènes et celles promues par les intervenants) pour bien en connaître les forces et faiblesses afin de concevoir un programme de renforcement institutionnel devant les accompagner pendant plusieurs années pour en faire des véritables acteurs économiques crédibles;
- Ce programme de renforcement institutionnel aurait à fournir des appuis aux différentes structures paysannes suivant les fonctions spécifiques (défense des intérêts, représentation dans des organes non-paysan, négociations avec les autres acteurs agricoles, vulgarisation agricole, information agricole) que celles-ci auront à assurer. Le tout dans un esprit de professionnalisation aussi bien des producteurs que de leurs organisations, dans les spéculations/filières qu'ils ont choisies, et dans un esprit d'auto-prise en charge progressive.

- Le renforcement des capacités passera de préférence par des méthodes qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs: 'apprenant en faisant', champs écoles au niveau des paysans pilotes, voyages d'échanges entre O.P., partenariat contractuel entre O.P. et organisation d'appui, identification des experts locaux ayant cette aptitude de se mettre au niveau du paysan, accompagnement technique rapproché mais non permanent, ...
- A partir d'une diagnostique participative avec les membres, le programme/sous-projet de renforcement des capacités, devrait aider les O.P. à se doter d'un plan d'affaires pour les prochaines 3 années. Plan qui indique clairement sur quelles cultures, et quelles fonctions dans la filière l'O.P. va se concentrer, et qu'est-ce que cela demande comme moyens propres et comme appui externe, et comment progressivement l'O.P. va devenir plus autonome, ...
- Pour construire sur les acquis du passé, ce programme de renforcement institutionnel devrait aider les associations de paysans multiplicateurs de semences, de se fédérer à différents niveaux, pour la promotion du métier de multiplicateur, pour une meilleure coordination de leurs activités, et pour une meilleure défense de leurs intérêts spécifiques. Leurs faitières pourraient déléguer les représentants de multiplicateurs dans le COPROSEM, au lieu que ce soit le SENASEM ou l'INERA qui les identifie.
- Etant donné le mode de gestion et d'exécution des programmes de la Coopération belge (sous-traitance), il est souhaitable que ce programme de renforcement institutionnel des O.P. démarre dans le meilleur délai afin que les principales O.P. disposent déjà d'une capacité de formulation et d'exécution de projets pour pouvoir participer aux procédures d'octroi de marché par la CTB, mais aussi à celles d'autres intervenants;
- Pour un meilleur maitrise de l'exécution des programmes agricoles et de leurs sous-projets, aussi bien par les équipes de la CTB que par les organisations paysannes et autres partenaires concernés, il peut être souhaitable de passer par une phase/zone pilote permettant aux différents acteurs de tester leurs activités, de bien se connaître mutuellement, et de développer des complémentarités/synergies entre eux, et avec d'autres intervenants ne faisant pas partie du programme.
- Certaines zones de concentration se trouvent dans la zone de forêt équatoriale, qui héberge nécessairement des potentialités naturelles qu'on ne trouve pas ailleurs, et peuvent ainsi donner une spécificité/plus-value à ces zones. D'autant plus que ces zones (Tshopo et Sud-Maniema) sont loin de tout et connaissent donc un désavantage évident pour les produits agricoles courants. L'exploitation des produits spécifiques pourrait peut-être constituer la seule manière de développer une agriculture rentable au-delà des marchés internes à la zone, tout en veillant au respect de l'environnement naturel. Des inventaires participatifs visant à répertorier ce genre de spécificités seraient à prévoir dans la phase préparatoire des programmes agricoles pour toutes les quatre zones car il ne s'agit pas seulement des potentialités 'dormantes' liées à la forêt, chaque zone peut disposer des atouts jusqu'à là inconnu/non-mise en valeur.
- Les projets de la CTB auprès de l'INERA et du SENASEM ne connaissent pas de rupture en attendant la préparation des nouveaux programmes agricoles. Cependant le projet d'appui institutionnel de la CTB auprès du ministère de l'Agriculture prendra fin avec le mois d'août 2010, alors que le nouveau programme risque de commencer seulement vers le mi-2011. Les O.P. qui apprécient beaucoup ce projet qui encadre les CARG et diffuse beaucoup d'informations intéressantes souhaitent à ce que le ministère, la CTB, l'Ambassade et la DGCD trouve une solution pratique pour ce décalage entre la fin de l'actuel projet et le futur appui institutionnel au ministère prévu dans le nouveau PIC.
- Au niveau du Bandundu, l'ONG ISCO a utilisé au niveau du Kwilu et Kwango une démarche très participative pour élaborer des plans de développement au niveau des territoires. Il serait bien que ceux qui préparent le programme agricole pour ces deux districts s'inspirent de ce travail fait avec les paysans, et que pour les autres zones où les plans de développement n'exis-

tent pas encore, cette même méthode soit utilisée pour arriver à des plans qui reflètent les besoins et les solutions durables des paysans et autres acteurs concernés.

- Les grandes lignes du PIC et la volonté de développer des synergies qui y est exprimée, constituent une parfaite base pour des concertations, des partenariats entre différents acteurs (services étatiques, organisations paysannes, secteur privé, ONG, institutions de recherche et de formation). Les points d'intérêts particuliers de la Coalition contre la faim et ceux de la plupart des organisations paysannes congolaises sont reprises jusqu'à un certain degré dans le texte du PIC. La préparation et l'exécution du PIC étant certes la responsabilité des structures gouvernementales⁴⁷, et étant donné la jeunesse et donc la fragilité des structures de concertation (telles que les CARG, ou les COPROSEM, ...) et les faiblesses des organisations paysannes à se faire entendre/invitées, le grand défi pour les différentes parties sera d'impliquer activement des O.P. représentatives dans la phase de préparation des programmes agricoles dans les quatre zones de concentration;
- Pour permettre de préparer les O.P. des zones de concentration à une éventuelle implication active dans la formulation et l'exécution des nouveaux programmes agricoles, il est souhaitable de formuler et réaliser à brève échéance un programme de renforcement des capacités des O.P. en fonction de leurs besoins. Cela demandera une certaine dose de créativité et souplesse de la part des responsables de l'Ambassade, de la CTB, et surtout la conviction que des fortes O.P. peuvent faciliter la formulation et l'exécution d'un programme agricole qui proposera des solutions durables aux problèmes/potentialités des paysans.
- Jusqu'à présent les SMCL des projets bilatéraux de la Coopération belge, sont uniquement composés des représentants des services étatiques, alors qu'il s'agit des projets qui visent le bien-être de la population (paysanne). Il nous semble alors logique que pour les futurs programmes agricoles les SMCL soient composés des responsables l'Etat des provinces/districts concernés, et que des leaders paysans délégués par leur structure et non indiqués par les autorités, soient des membres de plein droit de ces SMCL. Où que le SMCL soit remplacé par le Conseil Consultatif Provincial dans lequel il y suffisamment de membres paysans.
- Le programme agricole du PIC se veut contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire. Un des facteurs déterminant de cette sécurité c'est la composition du repas quotidien des congolais. Cette composition n'est pas uniquement déterminée par la disponibilité des aliments mais surtout par les habitudes culinaires. Cet aspect se situe quelque peu en dehors du secteur agricole mais est essentiel pour la sécurité alimentaire. Pour le moment il n'est pris en compte par d'autres acteurs que de manière curative (centres nutritionnels) ou par une ONGD sans trop de moyens.⁴⁸ Il nous semble crucial que des sous-projets d'éducation nutritionnelle soit prévus dans les quatre zones suivant que le besoin s'y pose. Etant donné la spécificité de cette action les consultants sont d'avis que les O.P. féminines peuvent jouer un rôle clé dans l'éducation nutritionnelle.
- Pour le résultat 2, le PIC prévoit (avec raison) rechercher des synergies avec l'investissement privé. La pratique actuelle des ONG et des Organisations Paysannes sur le terrain semble plutôt aller dans le sens inverse. Les ONG (CDI Bwamanda, CENADEP, CRONGD-Bandundu, et ISCO) semblent plutôt se substituer au secteur privé. Il est donc important d'étudier de manière participative avec les organisations paysannes et les commerçants, transporteurs, transformateurs, les contraintes qui ont mené à cette pratique actuelle, à fin que le futur programme puisse prévoir des actions visant à résoudre/atténuer ces contraintes.
- Pour le résultat 3, le PIC prévoit un appui institutionnel et un renforcement des capacités des différents ministères et institutions étatiques. Certes pour permettre aux autres acteurs du secteur agricole de jouer correctement leur rôle et de pouvoir constituer un partenaire

47 Le COMPAR (Comité des Partenaires) ne comprend pas de représentants de la société civile.

48 Voir annexe 6d le travail du GRATEC

incontournable pour l'Etat, il est important de prévoir dans chaque programme agricole des sous-projets pour le renforcement des organisations paysannes, de la FEC, ...

- Pour s'assurer que le genre soit réellement pris en compte dans les futurs programmes agricoles, il est important d'impliquer des organisations de femmes paysannes de manière spécifique lors de la phase de préparation et de formulation des programmes et sous-projets, de sorte que des activités particulières soient prévues en leur faveur pour leur permettre de participer pleinement au développement agricole, au même titre que les hommes.
- Au niveau du 2^{ème} secteur le PIC précise que la décision finale des axes à réhabiliter sera faite localement. Tout en signalant qu'il y aura une participation active des femmes, le PIC ne stipule pas quel organe/instance locale prendra cette décision finale. Nous sommes d'avis qu'une fois que les CARG au niveau des secteurs et territoires soient vraiment opérationnels et influencés par les représentants des paysans et paysannes, cet organe, qui comprend également des représentants du secteur privé, serait le mieux placé pour fixer les priorités car regroupant les premiers concernés.
- Les zones de concentration pour le 3^{ème} secteur l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle n'étant pas les mêmes que celles retenues pour les deux premiers secteurs, il nous semble souhaitable d'examiner lors de phase de préparation dans quel mesure d'autres acteurs assure(ron)t l'appui à la formation technique agricole dans les quatre zones retenus pour l'agriculture. Au besoin les programmes agricoles pour ces zones pourrait comprendre un sous-projet d'appui à ces institutions d'enseignement technique agrovétérinaires car l'enseignement technique agricole fait partie intégrante d'un développement agricole.
- Le document du PIC par ses choix, sa cohérence, son langage, sa volonté de créer des synergies, est un document qui inspire et qui peut enthousiasmer les uns et les autres actifs dans les secteurs concernés. Dans certains de nos contacts au niveau de la DGCD et de l'Ambassade nous avons senti cette même disposition/engagement positif, cette ouverture à la coopération. Certes à travers d'autres contacts nous avons eu le sentiment d'une certaine résistance au changement, un certain frein au démarrage/préparation de phase opérationnel du PIC⁴⁹. Il nous semble urgent, pour maintenir cet esprit positif/cette atmosphère de changement créé par le PIC, de rapidement mettre en marche les différents dispositifs pour préparer les nouveaux programmes prévus, donc non seulement les programmes bilatéraux mais aussi le programme de bourses, l'appel à projets (complémentaires aux programmes bilatéraux) pour les ONG belges, et les projets pour la société civile congolaise. Ces derniers canaux de financement peuvent justement aider les acteurs congolais à se mettre à niveaux pour bien s'impliquer d'une ou autre façon dans les sous-projets des programmes agricoles.
- Dans toutes les zones où interviendra la coopération belge bilatérale il y a déjà des intervenants, qui eux jusqu'à présent font surtout de la réhabilitation, et de l'appui aux familles vulnérables, il nous semble important que le nouveau programme agricole de la Coopération belge se distingue des pratiques actuelles d'aide en optant clairement pour un développement agricole durable c'est-à-dire une agriculture orientée vers les marchés, tout en construisant sur les acquis de ces différents autres intervenants présents;
- L'agriculture familiale ou paysanne en RDC est avant tout l'affaire des femmes. Passer par des O.P. ou des ONGD locales pour des actions en faveur de cette agriculture ne signifie pas automatiquement que les femmes paysannes en seront bénéficiaires, ou que les actions leur conviennent. Il est donc important de travailler avec les O.P. féminines ou des O.P. ayant une section active de femmes, et cela depuis la préparation du programme/sous-projet pour s'assurer que son contenu répond aux attentes et possibilités de femmes. Le programme de renforcement des capacités des O.P. devra contenir des activités spécifiques à l'intention des femmes

49 DGCD-Bruxelles qui dit attendre les études préparatoires qui doivent venir de Kinshasa, l'Ambassade qui dit attendre les TDR pour les études de la part de la CTB, la CTB-Bruxelles qui attend le feu vert de l'Ambassade.

- (formation des leaders, formation entrepreneuriat rural, alphabétisation conscientisante, ...)
- Le nouveau programme agricole devra avoir un caractère multi-acteurs, étant donné l'interdépendance du secteur agricole avec par exemple: la micro-finance, la formation professionnelle, l'industrie alimentaire, les transporteurs, ... D'autant plus que ces autres domaines sont encore très faiblement développés dans l'ensemble des zones de concentration.
 - Réaliser ce travail dans une approche filière (ou 'chaîne de valeur') dans lequel les producteurs se trouvent au centre, ainsi que l'accompagnement par le programme des organisations paysannes, qui connaissent encore beaucoup de faiblesses, nécessite à ce que les équipes de la CTB qui assureront la coordination des programmes agricoles ne soient pas des agronomes ou des gestionnaires pur sang, mais plutôt des agroéconomistes ou des sociologues bien intégrés dans le milieu paysan avec un bon esprit entrepreneurial.
 - Au cas où la CTB fera appel à des ONGD locales pour assurer certains appuis aux producteurs agricoles ou leurs organisations, les critères de sélection doivent notamment inclure une réelle expérience prouvée par rapport à l'activité à réaliser, et un bon niveau de professionnalisme dans sa gestion. En plus il peut-être nécessaire d'organiser un atelier de «mise à niveau» des sous-traitants/opérateurs, animés par des personnes ressources ayant fait leurs preuves dans d'autres projets de développement dans la matière en question (ex. grand travail de capitalisation faite au niveau d'ISCO au Bandundu, différentes formations par INADES-formation, PREFED ou la Fondation Maendeleo⁵⁰). Un suivi des ONGD locales lors de l'exécution du travail sous-traité s'avère nécessaire étant donné les multiples critiques recueillies lors de notre mission.
 - Pour compléter les efforts ci-avant, l'accompagnement par une organisation internationale spécialisée dans le renforcement des O.P. (agri-agence) et pouvant apporter des expériences et expertises d'autres pays africaines et européens, peut être envisagé.
 - Pour permettre une plus grande production agricole il y a lieu d'examiner les différentes possibilités de mécanisation. L'introduction des gros tracteurs, telle que faite par le gouvernement congolais n'est sûrement pas la solution qui convient dans la plupart des zones de production. Certes dans des zones disposant des bovins, il serait utile, de faire le point sur les possibilités de culture attelée, et sur les expériences ailleurs en RDC avec cette pratique. Dans d'autres zones des motoculteurs pourraient constituer une possibilité. Aussi pour le traitement poste récolte des outils pouvant alléger le travail notamment des femmes sont à introduire.
 - Toute en soutenant une agriculture orientée vers le marché, nous ne devons pas perdre de vue que certaines zones de concentration courent des grands risques d'insécurité alimentaire à cause de la monotonie de leur repas. Raison pour laquelle le future programme agricole, ainsi que les O.P. devront mettre l'accent sur une certaine diversification de l'agriculture et sur des actions de sensibilisation au niveau des ménages sur l'importance d'une alimentation variée. Particulièrement les O.P. féminines peuvent y jouer un rôle clé.
 - Le tableau avec tous les acteurs clés dans le secteur agricole et sécurité alimentaire nous montre que des synergies entre les différents canaux de financement de la coopération belge, à l'intérieur des quatre zones de concentration géographiques ne sont pas évidentes. Certes il y a plusieurs possibilités de synergies thématiques, partant des expériences réussies par les O.P. dans d'autres provinces. Quelques exemples:
 - Des programmes interprovinciaux de renforcement des capacités, tenant compte des zones linguistiques: exemples entre le Tshopo, le Maniema et le Nord- et le Sud-Kivu, et entre le Kwilu, le Kwango et le Bas-Congo, et entre les deux Kasai. Ces programmes puiseraient dans les expériences des O.P. plus anciennes, des expertises des Organisations

⁵⁰ Structure de formation mise en place par les Organisations Paysannes du Nord-Kivu, et ayant déjà assuré des formations de formateurs au Sud-Kivu et au Burundi.

d'Appui spécialisées, et une assistance technique de la part des ONG du Nord, spécialisées elles-aussi.

- Le programme porterait sur la formation des leaders, le développement d'une vision sur le développement d'une agriculture durable, la formation sur l'approche filière, sur des systèmes de financement agricole, sur une gestion efficiente, démocratique et transparente, etc....
- En matière d'information du monde paysan, il existe quatre publications écrites: la Voix du Paysan Congolais (CENADEP/SOS Faim), Journal d'INADES-Formation, le journal des CARG du MAPE, éditées à Kinshasa, et Wakulima Amkeni le trimestriel de la FOPAC/NK, édité à Goma. Bien qu'il existe déjà une certaine échange d'articles entre ces organes, une réflexion commune sur le caractère spécifique de chacun d'eux, sur une éventuelle complémentarité entre eux, sur une meilleure couverture géographique dans les différentes provinces fera sûrement voir des possibilités de synergies qui donneront un plus grand impact à chacune des publications.
- Dans cette même réflexion commune il pourrait être question d'examiner dans quel mesure l'équipe technique de la Plate Forme de Communication et Information des MAPE et MDR ne pourrait pas assurer un appui-conseil et support technique aux trois autres publications et mêmes aux autres O.P. ayant des activités d'information.
- Etant donné que dans certaines provinces (Nord-Kivu, et Bas-Congo) le mouvement paysan est assez bien organisé, ou est sur la voie de l'être, et assurent ou pourraient facilement le faire, certaines fonctions en amont de la production (lobbying politique/représentation, recherche appliquée, multiplication des semences, mise en place des systèmes d'épargne & crédit, approvisionnement en intrants agricoles), la Coopération belge pourraient y maintenir ou y introduire un appui à la station de recherche de l'INERA, et au SENASEM, structures cruciales pour une agriculture professionnelle orientée vers le marché. Dans ces provinces les O.P. pourraient dès le départ jouer un rôle déterminant dans des organes comme le COPROSEM, et orienter la recherche et la production semencière. Les expériences dans ces provinces pourraient alors servir d'inspiration aux autres provinces, aussi bien pour les responsables et agents de l'INERA, du SENASEM et de l'Inspection de l'Agriculture, que pour les leaders paysans de ces autres provinces.

A l'intention du mouvement paysan congolais

- Au niveau national la force d'agir du mouvement paysan est encore trop limitée pour réellement influencer les politiques nationales et la coordination des interventions des différents bailleurs dans le secteur agricole et sécurité alimentaire.
Il est donc urgent que la FOPAC rend opérationnel sa décision d'ouvrir un bureau à Kinshasa, équipé avec des moyens de communication, et un secrétaire permanent bien qualifié pour le travail de représentation, de lobbying, et de plaidoyer auprès de différentes instances. Evidemment avec les conseils réguliers des leaders paysans des provinces proches de Kinshasa, et ceux (moins réguliers) des leaders des provinces plus éloignées.
- Avec les différentes lois (agricoles) qui se trouvent au niveau du parlement, et qui après adoption nécessitent tout un travail de suivi au niveau du MAPE pour l'élaboration des décrets d'application, le besoin d'une implication plus forte des O.P. dans le Conseil Consultatif National que le MAPE veut rendre plus opérationnelle se fait sentir, de même qu'un suivi auprès de l'Ambassade belge de la préparation des programmes agricoles dans les zones de concentration, voici quelques dossiers importants pour les mouvements paysan. D'autres sont: le pro-

cessus de décentralisation du pouvoir politico-administratif qui semble bloqué, des mesures de protection pour contrôler l'importation des produits alimentaires à des prix dérisoires, politique foncière.

- Un autre rôle important des secrétariats nationaux des O.P. c'est de mener une réflexion périodique avec les leaders des mouvements paysans dans les 4 zones de concentration mais aussi avec ceux des autres provinces sur leur implication dans les CARG, dans des programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire, et dans la défense des intérêts des paysans au niveau des provinces.
- La coopération bilatérale belge a l'habitude de fournir un appui institutionnel (équipement, aide au budget de fonctionnement, formation des agents, assistance technique) aux ministères partenaires. Nous suggérons aux O.P. nationales d'examiner l'opportunité de solliciter un appui institutionnel similaire au niveau de la Coopération belge. Selon nous les canaux de financement de cette coopération offre les possibilités suivantes:
 - Un sous-projet de renforcement institutionnel des O.P. faitières dans les programmes agricoles de la coopération bilatérale;
 - Un appui dans le cadre de la ligne budgétaire de la DGCD destinée au renforcement des capacités de la société civile congolaise;
 - Un appui à travers une des ONG belges financé sur la nouvelle allocation visant à créer des synergies avec le PIC.
- Toujours dans le cadre de renforcer les capacités de leur mouvement, il serait souhaitable à ce que les O.P. nationales organisent une ou deux fois par an, un conseil consultatif du mouvement paysan avec des techniciens spécialisés dans l'accompagnement des O.P. dans les provinces, pour des réflexions thématiques, et des échanges et capitalisation des expériences et outils réussis. De telles rencontres permettrait aussi de créer d'une part des synergies entre les différentes Organisations d'Appui, mais d'autre part aussi des synergies entre la dynamique à l'Ouest de la RDC et le projet d'assistance technique aux O.P. de la région des Grands Lacs d'Agriterra, à l'Est du pays.
- A part quelques exceptions nous constatons que dans les Organisations Paysannes (mixtes) qui ne font pas un effort particulier pour promouvoir la femme paysanne, il y a trop peu de femmes à des postes de responsabilité, dans des ateliers de formation, dans des voyages d'échanges, dans des missions de représentation. Il est donc important que les O.P. se dotent soit d'une section/département spécifique pour les femmes paysannes, ou entrent en partenariat avec une O.P. féminine opérant au même niveau pour une réelle valorisation de la femme au sein du mouvement paysan congolais.
- Dans une logique filière les O.P. devraient entrer en relation commerciales avec différents entrepreneurs suivant la spécialisation des uns et des autres (transport, transformation, intrants agricoles, exportation, ... Vouloir tout faire soi-même n'est pas une solution au problème de marché. Chaque maillon de la chaîne de filière nécessite une certaine expertise qui se construit par l'expérience. Il est temps que les O.P. et surtout celles ayant une vocation économique sortent des griffes des ONG de développement et se lancent dans des partenariats avec des acteurs économiques. Evidemment cela demande de nouvelles approches qui sont à développer dans le programme de renforcement des capacités des O.P. éventuellement en concertation avec l'ONG Groupe ONE.
- La faible circulation de l'information dans les O.P., surtout celles de deuxième et troisième niveau constituent un des freines à un fonctionnement démocratique et transparent. Il est donc important que les O.P. développent la fonction «information/communication» en leur sein de même qu'une charte de déontologie ou de bonne gouvernance.

- Au niveau du Kwilu, les O.P. structurée de longue date se sont jusqu'à présent trop peu engagés dans les CARG de ce district. Il serait bien que la FOPAK, éventuellement en collaboration avec la coordination provinciale de la COPACO, organise une réflexion avec ses membres sur les rôles et l'importance des CARG, et la place des O.P. en son sein, puis sur les stratégies éventuelles pour faire fonctionner les CARG dans l'intérêt des agriculteurs professionnels.

Par rapport aux structures de concertation

- Nous avons constaté une absence presque totale de coordination entre les intervenants dans un même domaine voir dans une même zone géographique. Ils se connaissent, ils se voient mais il n'harmonisent pas leurs priorités/approches de travail. Les Conseils consultatifs, et les CARG sont des structures regroupant justement les différents acteurs clés. Les commissions (sectorielles) spécialisées de ces conseils devraient jouer un rôle clé dans cette coordination des interventions car ils véhiculent à travers les représentants paysans et autres membres de la société civile, les préoccupations et solutions envisagées de la population. Toutefois un accompagnement méthodologique et financier (limité) des CARG s'impose.
- Le même problème existe au niveau nationale ou les différents acteurs déplorent l'absence de coordination sur la thématique 8, dont le secrétariat est assuré par la Coopération belge. Est-ce que son engagement amplifié dans le secteur agricole ne lui donne pas la responsabilité morale d'aider les ministères concernés à trouver un mode de fonctionnement efficace de ce groupe thématique?
- Comme signalé déjà les CARG et Conseils Consultatifs sont une plate-forme par excellence pour d'une part identifier les besoins prioritaires, puis des solutions réalistes et durables, et d'autre part faire le suivi de l'exécution de la solution/projet, même au-delà de l'appui externe. Malheureusement ces conseils ne sont qu'à leur début et se trouvent souvent sans moyens effectifs pour jouer leur rôle/répondre à leur ambition. Ils doivent se trouver leurs moyens eux-mêmes, mais sans capacités de convaincre des bailleurs beaucoup d'animateurs de ces conseils risquent de rester sans moyens. En effet jusqu'à présent beaucoup d'intervenants sont des opérateurs de projets d'urgence n'ayant pas de budget pour appuyer ce genre d'activités. Par ailleurs d'autres animateurs 'trop dynamiques' des conseils peuvent en faire des structures opérationnelles, exécutant certaines activités permanentes. Il est donc nécessaire que le MAPE trouve dans chaque provinces des structures de la société civile congolaise, de préférence des O.P. ou des ONG internationales, qui maîtrisent et soutiennent parfaitement le concept du CARG, pour en assurer un accompagnement rapproché (ex. ISCO dans le Bandundu, FOPAC/NK dans le Nord-Kivu).
- Pour améliorer le concept des CARG/CCP/CCN dans le sens d'encore mieux définir leurs rôles et de permettre une meilleure implication des leaders paysans, une mission d'évaluation/appui-conseil auprès du MAPE/CTB pourrait être organisée. Mission à conduire de manière très participative pour valoriser les expériences des uns et des autres dans les différentes provinces du pays.
- Tout en reconnaissant les efforts faits par le représentant de 11.11.11. à Kinshasa pour réunir les acteurs belges actifs dans le secteur agricole, pour une meilleure circulation d'information, et une influence éventuelle sur la politique belge dans le domaine, nous sommes d'avis que l'ensemble de la coopération belgo-congolaise soit mieux servi par un organe national de concertation qui regroupe les principales organisations paysannes (FOPAC et COPACO), les spécialistes de la CTB, les ONGD congolaises, à caractère national, réellement spécialisées dans le développement agricole et le renforcement des capacités des O.P., les ONG belges

appuyant ces O.P. ou ONGD, et les autres acteurs de la société civile/secteur privé intervenant dans l'agriculture. Cet organe pourrait constituer une pépinière pour le futur Conseil Consultatif National qui devra coiffer les CCP et CARG.

- Pour assurer une meilleure adéquation entre les curricula et les méthodes de formation des instituts technique agricoles (et vétérinaires) et les besoins des agronomes/vétérinaires et des agriculteurs professionnels, la possibilité d'intégrer des paysans modèles/pilotes dans les organes pédagogiques et/ou de gestion de ces instituts est à examiner par les responsables du ministère/projet VVOB.

A l'intention des ONG belges

58

- Constatant un manque de professionnalisation et de spécialisation à presque tous les niveaux: du paysan à la base jusqu'à chez certaines ONG belges, nous recommandons des actions de renforcement des capacités aux différents niveaux. En effet le développement d'une agriculture durable orientée vers le marché, nécessite non seulement une vision bien réfléchie et cohérente prenant en compte la réalité spécifique des zones d'intervention, mais aussi des expériences et capacités opérationnelles suffisantes, des aptitudes pédagogiques pour transférer un savoir-faire. La bonne volonté à elle seule ne suffit pas pour créer un secteur agricole dynamique, non seulement rémunérateur pour les familles paysannes, mais aussi capable de s'auto-développer. Un besoin de se spécialiser s'impose, un besoin de recruter du personnel en fonction des choix faites, puis de renforcer les capacités de tous les concernés. Le PIC comprend, et particulièrement pour la première année, un budget important pour les bourses. Budget qui est désormais aussi ouvert aux organisations paysannes et aux ONGD. Il est alors urgent à ce que l'Ambassade fasse connaître les modalités d'octroi pour que les O.P. et ONGD spécialisées dans le secteur agricole et aménagement des routes puissent introduire leurs demandes.
- Toujours par rapport au besoin de plus de professionnalisme, la Coalition pourrait examiner auprès de ses membres l'intérêt pour plus d'échange et de capitalisation des expériences entre leurs chargés de programmes pour la RDC, à l'instar de l'atelier sur les Organisations Paysannes organisé en juin 2009.

A l'intention des ONGD congolaises

- Pour pouvoir encore jouer un rôle positif dans le développement agricole, les ONGD généralistes, et celles se disant actives dans le secteur agricole/sécurité alimentaire ont intérêt à se questionner profondément quant à leur position et leur valeur ajoutée dans ce secteur, par rapport au niveau actuel de développement des organisations paysannes, et par rapport à la spécificité des autres acteurs du secteur. Sans une spécialisation de leur part dans le renforcement des capacités des O.P. là où ces dernières sont encore faibles, les ONGD risquent de devenir inutile dans le secteur agricole. Il reviendra aux réseaux CNOGD/CRONGD et CONAFED/REFED de prendre le devant dans cette réflexion critique.

Annexes

1 Termes de Référence	60	59
2 Personnes contactées	62	
3 Bibliographie	65	
4a Carte de la RDC avec les nouvelles provinces	67	
4b Les provinces de la République Démocratique du Congo passent de 11 à 26	68	
5a Le CARG	69	
5b Carte de la RDC montrant les territoires ayant déjà leur CARG	72	
6a Analyse du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans le Maniema	73	
6b Analyse du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans la Province Orientale	76	
6c Analyse du secteur agricole et sécuritéalimentaire dans le Kasai Oriental	79	
6d Analyse de la situation du secteur agricole et sécurité alimentaire en district de Kwilu	82	

Annexe 1

Termes de Référence

Pour la mission de consultation “DR Congo” commanditée par La coalition contre la faim

60

1. Introduction

Depuis 3 ans déjà la coalition contre la faim organise des Tables Rondes sur le thème de la problématique agricole et alimentaire dans la coopération belge de développement. Des responsables politiques, des autorités fédérale et régionale, la CTB, des ONG, des universités et des représentants des organisations paysannes du Nord et du Sud y participaient. Le résultat de ces Tables Rondes est une vision commune largement portée sur “Agriculture et coopération au développement. La coalition (dont le fonctionnement est financé par le Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire) oriente son travail sur la sensibilisation des décideurs politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire, à partir d’une vision large sur l’agriculture familiale durable, la reconnaissance et le renforcement des organisations paysannes et le renforcement d’une approche sensible au genre. Cette année nous voulons entreprendre une étude sur les possibilités de synergie et de cohérence dans les projets de développement agricoles appuyés par la Belgique, partant des pratiques. Vue l’importance de la RDC pour la Coopération belge au développement, vue l’entrée en application du nouveau PIC et vue le cinquantenaire de son indépendance, nous avons choisi pour la RD Congo comme région pour l’étude de cas.

2. Objectifs

L’objectif d’une étude de la politique (belge) pour l’agriculture et le développement en RDC est, en partant de ce qui se passé dans la pratique et partant de la vision des Organisations paysannes congolaises, de formuler des recommandations visant à renforcer la synergie et la cohérence de cette politique. Là où autrefois 1,7% du budget bilatéral belge pour la RDC allait aux activités agricoles, dans l’avenir il s’agira de 25% du budget qui iront à l’agriculture. L’importance de la cohérence et de la synergie ne feront donc qu’accroître. Cohérence et synergie entre des initiatives à part peuvent constituer une plus-value consistante et peuvent ainsi renforcer l’impact des projets individuels. L’étude de cas devrait partir de la large vision de la coalition contre la faim autour de la sécurité alimentaire, l’agriculture familiale durable, et le renforcement des organisations paysannes et du genre. Une vision qui a été construite et approfondie les années passées à l’aide d’un dialogue Multi-acteurs et qui est partagée par un grand nombre d’acteurs. L’étude devrait comprendre deux parties: un inventaire des projets (belges) de développement dans le domaine agricole d’une part, et l’analyse et les priorités des organisations paysannes congolaises d’autre part. Les résultats de l’étude seront présentés au cours d’une Table Ronde au parlement en juin 2010. Les résultats de l’étude de cas alimenteront les discussions.

3. Composantes de l'étude

- Brève description des principaux défis pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable en RDC. Brève description de la politique nationale dans le domaine agricole et alimentaire et les réponses possibles au niveau local, provincial, national et international.
- Un aperçu des acteurs de la coopération belge indirecte et bilatérale (ONG, Universités, CTB) et de la participation éventuelle de la Belgique dans des actions des acteurs multilatéraux (e.a. UE, Banque Mondiale, ...) et comment ils travaillent par rapport à l'agriculture familiale durable en RDC.
- Un aperçu des autres acteurs de développement concernés, actifs dans l'agriculture en RDC.
- Une analyse de la vision des organisations paysanne congolaises et faire un inventaire de leurs besoins et de leurs priorités.
- Une comparaison entre l'analyse du côté congolais et la pratique des projets de la coopération au développement (éventuellement à l'aide d'un atelier sur place).
- Des recommandations pour le renforcement de la cohérence et de la synergie entre les différents acteurs agricoles concernés en RDC dans le cadre du renforcement de l'agriculture familiale durable, la sensibilité genre et la reconnaissance et le renforcement des organisations paysannes en RDC.
- En RD Congo le domaine agricole a été délégué aux 11 provinces. Il est utile de vérifier (sous forme d'échantillon) si les provinces, les bailleurs, les ONG et les organisations paysannes s'y préparent.

61

4. Proposition d'approche

- 01/03/2010-15/03/2010: Demande d'une offre auprès d'au moins trois consultants
- 15/03/2010: contracter le consultant. Possibilité de travailler avec deux consultants (un pour la partie belge et un autre pour la partie congolaise).
- 15/03/2010-20/03/2010: concertation avec le consultant pour expliquer davantage l'approche de travail.
- 25/03/2010: Le consultant fera une proposition concrète dans laquelle les parties de l'étude (telles que décrites ci-haut) seront approfondies davantage avec o.a. l'identification des acteurs à interviewer, proposition de questionnaire, l'articulation des deux composantes de l'étude, ... Le consultant et la CCF se convient sur l'approche détaillée.
- Avril/mai: Visite de terrain et interviews avec les acteurs concernés.
- 20/05/2010: Dépôt de la version finale en français, comprenant aussi un résumé de 3 pages maximum en anglais et en néerlandais.
- Juin: la CCF organise une Table Ronde sur l'étude. Le consultant y donne des explications/commentaires sur l'étude.

KJ 01/03/2010

Annexe 2

Personnes contactées

62

- Mr. Alain Gallez, Ambabel, à Kinshasa, le 10/05/2010
- Mr. Alain Huart, MAPE/CTB, à Kinshasa, le 29/03/2010 et 18/05/2010
- Mr. Alphonse Kapuya, Coordonnateur Régional TRIAS, à Kinshasa, le 29/03/2010
- Mr. Amisi Mubengwa, APADE, à Kindu
- Mr. Amisi Sudi, FAO/Maniema,
- Mme Angèle Mbombo, REFED/Kasaï Oriental, à Mbujimayi
- Mr. Arthur Kazadi, FONAGRI/MBM, à Mbujimayi
- Mr. Benjamin Mayema, SENASEM/ASS, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Benoît Van Maele, Coordonnateur RDC 11.11.11, Kinshasa, le 29/03/2010
- Mr. Blaise Kiye, CADEV, à Kinshasa, le 10/05/2010
- Mr. Bonaventure Lokadi, FAO/Kisangani, à Kisangani
- Mme Brigitte Kikoko, INADES-Formation, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Bungias Aruna, UPKA – Maniema, par email
- Prof. Cédric Vermeulen, ULG, par email
- Mr. Célestin Lawanga Ipolo, PSA-Kikwit, à Kikwit, le 18/05/2010 *
- Mr. Célio Mayemba, Ambabel, à Kinshasa, le 18/05/2010
- Mr. Corneille Lebu, INERA/Kiyaka – R.D., à Kikwit, le 13/05/2010
- Mr. Christophe Brisme, SOS Faim, à Bruxelles, le 03/05/2010
- Mr. Denis Impiti Kayamba, CRONGD/Bandundu, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Déo Kamalya Tsjiomba, CODIC/Maniema, à Kindu
- Mr. Dieudonné Katusi, PNUD/MBM, à Mbujimayi
- Mr. Diomba Ramazani, CRONGD/Maniema
- Mr. Dou-Dou Kupa, AWK, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Eddy Nierynck, DGCD/D 1.2, à Bruxelles, le 05/05/2010
- Mr. Edouard Kabemba, FAO/Kasaï Oriental, à Mbujimayi
- Mr. Egide Ndombo, IITA, à Kikwit, le 13/05/2010
- Mr. Elie Litunge, UPDKis, à Kisangani
- Prof. Eric Tollens, Emérite, à Bruxelles, le 04/05/2010
- Mr. Eteb Mukuba, APDI, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Félicien Mbikayi, CRONGD/Kasaï Oriental, à Mbujimayi
- Mr. Ferdinand Mabala, CNONGD, à Kinshasa,
- Prof. FrancisLelo Nzuzi, CTB/UNAP, Kinshasa, 18/05/2010
- Mr. François Cajot, SOS Faim, à Bruxelles, le 03/05/2010
- Mr. François Wandja, FAO/Kikwit, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Gérard, Batufa, CTB/Kasaï Oriental, à Mbujimayi
- Prof. Guy Mergeai, ULG, par email
- Mr. Guy-Robert Mulola, REPROV-Kipuka, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Hamuli Kabarhuza, CENADEP, à Kinshasa, le 09/05/2010
- Mr. Hans Joppen, DGCD/D3.1, à Bruxelles, le 06/05/2010

- Mr. Hypolite Kapay, Land Resource Best, à Kikwit, le 13/05/2010
- Mr. Israël Gabwiza, SENAHUP, à Kinshasa, le 18/05/2010
- Mr. Issa Radjabo, Inspection Provinciale Agriculture
- Mr. Ives Chuma, PNUD/P.O., à Kisangani
- Mr. Jacques Bitini, PAP-Imbongo, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Jan Aertsen, Vredeseilanden, à Leuven, le 03/05/2010
- Mr. Janvier Yasini, CENADES, à Kindu
- Mr. Jean Claude Mabamba, CADEV, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Jean Baptiste Mbwengele, COOVEF, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Jean Marie Kibala, CADEV, à Kikwit, le 11 et 13/05/2010
- Mr. Jean Mawa Kimeya, AMAK, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Jean-Pierre Kandole, FAO/Kisangani
- Mr. Jean-Pierre Liyeye Tembe, Province Orientale, à Kisangani
- Mr. Jean-Pierre Loke-Loke, Province Orientale, à Kisangani
- Mr. Jean-Yves Standaert, DGCD/ D2.2, à Bruxelles, le 04/05/2010
- Mme Jenny Schuwa Bosusu, Ministre Provincial Agriculture P.O., à Kisangani
- Mr. Jérémie Shabani, APADE, à Kindu
- Mr. Joseph Kalders, DGCD/D 4.3. par email
- Mr. Kady Kasakurume, UWAKI/Maniema, à Kindu
- Mr. Kapeu Ndola, COPAKI-Kipuka, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Koen Lein, CDI Bwamanda, à Leuven, le 03/05/2010
- Mme Ladis Kilolo, SOS ONGD, à Kindu
- Mr. Lambert Diango, PARSAR/BAD, à Kikwit, le 13/05/2010
- Mr. Léon Ngeka, PAIDECO/CTB, à Kindu
- Mr. Léonard Mpoyi, Ministère Agriculture Kasai Oriental, à Mbujimayi
- Mme Liesbeth Lodde wykx, D2.2, à Bruxelles, le 05/05/2010
- Mr. Liévin Sauma, SENAFIC-Kikwit, à Kikwit, le 18/05/2010 *
- Mme Liliane Amuli, APADE, à Kindu
- Mr. Louis Orios, Caritas/Développement P.O., à Kisangani
- Mr. Luc Ivongono, gérant «Samb Bilanga», à Kikwit, le 18/05/2010 *
- Mme Marie Thunus, PNUD/MBM, à Mbujimayi
- Mr. Michel Lokonda, FAO/Kisangani, à Kisangani
- Mme Mieke Berghmans, Broederlijk Delen, par email
- Mr. Modeste Zihundula, SNV/RDC, à Kinshasa
- Mr. Nathanael Buka Mupungu, COPACO, à Kinshasa, le 10/05/2010
- Mme Nele Claes, Vredeseilanden, à Leuven, le 03/05/2010
- Mr. Nestor Mwamba, CRONGD/Kasai Oriental, à Mbujimayi
- Mr. Norbert Kikata, PNUD/PASMIF, à Kikwit, le 13/05/2010
- Mr. Omer Kamanga Pumbo Kizito, FONAGRI/MBM, à Mbujimayi
- Mr. Otsudi Kassaongo, APILAF/Kisangani, à Kisangani
- Mr. Patrick Houben, UE????, Kinshasa, le 18/05/2010
- Mr. Paul Cartier, Ambassade belge, à Kinshasa, le 29/03/2010
- Mr. Paul Nsumbu, CIMA, à Kikwit, le 13/05/2010
- Mr. Paulin Nswele, Centre Wallonie Bruxelles – RDC, à Kinshasa
- Prof. Philippe Lebailly, ULG-Gembloux, par email
- Mr. Raphaël Tchakila, Min. Prov. DVDA, à Kindu
- Mr. Richard Azelito, Province Orientale
- Mme Saartje Boutsen, Vredeseilanden, le 03/05/2010
- Mme Silvia Croes, D2.1, à Bruxelles, le 05/05/2010

- Mr. Sinuni Omari, ACF, à Kikwit, le 13/05/2010
- Mme Sophie Charlier, Le Monde selon les femmes et UCL, par email
- Mme Sophie Mikubu, UNOPAB/FOPAC Kwilu, à Kwikwit, le 11/05/2010
- Mr. Stanis Matia, CTB – PAIDECO/Kikwit, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Stéphane Dubois, INERA/APV-CTB, à Kinshasa, le 29/03/2010
- Mme Tambwe Mayenge, SOS ONGD, à Kindu
- Mr. Tanganika Mutombo Kazadi, FAO/MBM, à Mbujimayi
- Mr. Thomas Kanda, CARG-Masi, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Urbain Kabamba, BDD, à Kikwit, le 11/05/2010
- Mr. Valentin Angongolo, FAO/Kisangani, à Kisangani
- Mr. Willy Bassa, ISCO, à Kikwit, le 12/05/2010
- Mr. Willy Kaja Ngombo, SENASEM, à Kinshasa, le 10/05/2010
- Mr. Yves Couvreur, CTB, à Bruxelles, le 05/05/2010

*Les personnes marquées ont été interviewées par Mr. Jean Marie Kibala

Participants à la séance de restitution à Kinshasa, le 20 mai 2010

- M. Alain Gallez, attaché de la Coopération à l'Ambassade de la Belgique à Kinshasa
- M. Bertin Matumo, coordonnateur national des CARG au niveau du MAPE
- M. Alain Huart, assistant technique CTB au niveau du MAPE
- M. Macaire Ngwasi, délégué de la COPACO
- M. Alphonse Kapuya, représentant de TRIAS en RDC
- M. Tshikala Nshimba, délégué du CONAFED
- M. Jean-Baptiste Lubamba, délégué du CENADEP
- M. Blaise Kiye, coordonnateur de CADEV
- Hon. Vahamwiti Mukesyayire, ex secrétaire général du SYDIP
- M. Ernest Kuyengila, directeur PREFED et consultant de la mission
- M. Frans van Hoof, AFAFO, consultant de la mission

Annexe 3 Bibliographie

65

- «*Accord entre le Ministre de la Coopération au Développement et les Organisations non gouvernementales belges de développement*», 04-05-2009, 9 pages.
- ADE – «*Evaluation de la note stratégique 'Agriculture et Sécurité Alimentaire' de la Coopération belge*» - Rapport final provisoire, Volume I – Rapport Principal, Août 2009, 77 pages.
- CFD – «*L'Accès et le contrôle des ressources par les femmes – un défi pour la sécurité alimentaire*», work paper provisoire, 9 décembre 2009, 14 pages.
- CFD – «*Recommandations pour une sécurité alimentaire*», Bruxelles, 19 décembre 2009, 8 pages.
- COPACO – «*Campagne du Cinquantenaire de l'Agriculture Familiale*», Kinshasa, 30 avril 2010
- COPACO - «*Présentation de la COPACO*», mai 2010.
- DGCD – FBS, «*Nouvelles approches pour le futur 3^{ème} Fonds belge de Survie*», octobre/novembre 2008, 282 pages.
- DGOS – D2.2 – Belgisch Overlevingsfonds – “*Het Belgisch Overlevingsfonds in DR Congo*”, 19/11/2009, 4 pages
- DHED'A DJAILO e.a. – “*Rapport sur l'Enquête diagnostique sur la culture des bananiers et bananier plantain dans les zones périphériques de la ville de Kisangani et quelques villages du district de Tshopo (RDC)*», KUL, s.d. 101 pages.
- Dimension 3 – «*RD Congo*», numéro spécial, Bruxelles, mai-juin-juillet 2009, 36 pages.
- FAO – «*Cadre Intégré des Phases de la Sécurité Alimentaire*, IPC 3^{ème} cycle, mars 2010.
- FOPAC, «*Campagne Agri-2020*», Goma, 31 janvier 2010.
- Françoise Kat – «*Les interdits alimentaires liés au genre: un défi de la sécurité alimentaire – Expérience vécue d'ADIF à Lubumbashi en RDC*», powerpoint, s.d.
- Frans van Hoof – “*Het belang van boerenorganisaties bij het Belgisch beleid voor duurzame landbouw en voedselzekerheid – De concrete invulling van beleidsvoorstellen van NGO's aan de minister van Ontwikkelingssamenwerking*”, juillet 2009, 45 pages + annexes.
- Frans van Hoof – «*Le renforcement des capacités des organisations paysannes par rapport à leur contexte particulier – Mission préparatoire à un programme d'assistance technique aux O.P. de la Région des Grands Lacs autour des activités et services économiques*», octobre 2009, 31 pages + annexes.
- GOUVCENTR-MAPE – «*Note de Politique Agricole et de Développement Rural*», Kinshasa, décembre 2009.
- GOUVPROVBDD-MIN «*GRI/DR – (Rapport réunion de concertation partenaires agricoles et DR)*», avril 2010, 27 pages.
- GOUVPROVBDD-MINAGRI/DR – «*Recommandations réunion de concertation avec partenaires agricoles et développement rural*», avril 2010, 9 pages.
- Johan Stessens & Patrick Develtere – «*Le Centre de Développement Intégral en République Démocratique du Congo – Situation actuelle et perspectives*», HIVA/KUL, Leuven, mars 2005, 56 pages.
- MINAGRI-SENASEM – «*Avant projet de Décret instituant le Conseil National Semencier et les Conseils Provinciaux Semenciers*», Janvier 2007, 6 pages.
- MINAGRI/ASS – «*Politique Nationale de Développement du Sous-secteur de Semences*», Kinshasa, 2009, 56 pages.
- MINEPSP-DPSMD – «*Atelier de réflexion sur les options de l'Enseignement Technique Agricole en République Démocratique du Congo*» - Rapport final, février 2009, 7 pages + annexes.
- MINIPLAN-DSRP – «*Monographie de la Province du Bandundu*», Kinshasa, avril 2005, 164 pages.
- Patrick Develtere & Johan Stessens – «*Le Centre de Développement Intégral en République Démocratique du Congo – Cheminement d'un projet vers l'économie sociale*», HIVA/KUL, Leuven, mars 2005, 47 pages.
- “*Programme Indicatif de Coopération au Développement entre la République Démocratique du Congo et le Royaume de Belgique*»(PIC 2008-2010), Kinshasa, mars 2007, 11 pages.
- RDC – «*Constitution de la République Démocratique du Congo*».
- SENAT RDC – «*Loi sur les principes fondamentaux relatifs au secteur agricole*», Kinshasa, 28 pages.

«Coopération Belgo-Congolaise Programme Indicatif de Coopération 2010 – 2013», Bruxelles, 21 décembre 2009, 33 pages.

Vredeseilanden – «Rapport narratif du projet *Aide alimentaire dans le Bushi et appui à la transformation des céréales dans le Nord-Kivu et l'Ituri», s.d. 47 pages.

&CO – «Pas d'Etat sans citoyens» – édition spéciale, CTB, Bruxelles, novembre 2008, 40 pages.

Annexe 4a

Carte de la RDC avec les nouvelles provinces



Annexe 4b

Les provinces de la République Démocratique du Congo passent de 11 à 26

68

Provinces Actuelles	Chefs-lieux	Futures Provinces	Chefs-lieux
Bas-Congo	Matadi	Kongo Central	Matadi
Bandundu	Bandundu	Kwango	Kenge
		Kwilu	Kikwit
		Mai – Ndombe	Inongo
Kasaï – Occidental	Kananga	Kasaï	Luebo
		Kasaï – Central/Lulua	Kananga
Kasaï – Oriental	Mbuji-Mayi	Sankuru	Lodja
		Lomami	Kabinda
		Kasaï – Oriental	Mbuji-Mayi
Katanga	Lubumbashi	Lualaba	Kolwezi
		Haut – Katanga	Lubumbashi
		Haut – Lomami	Kamina
		Tanganyika	Kalemie
Maniema	Kindu	Maniema	Kindu
Sud – Kivu	Bukavu	Sud – Kivu	Bukavu
Nord – Kivu	Goma	Nord – Kivu	Goma
Province Orientale	Kisangani	Ituri	Bunia
		Haut – Uele	Isiro
		Bas – Uele	Buta
		Tshopo	Kisangani
Equateur	Mbandaka	Tshuapa	Boende
		Mongala	Lisala
		Nord – Ubangi	Gbadolite
		Sud – Ubangi	Gemena
		Equateur	Mbandaka
Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa

Annexe 5a

Le CARG

1. SA DEFINITION

Le Conseil Agricole Rural de Gestion est une structure de concertation associant les différents acteurs du monde rural, l'exécutif et le législatif (provincial), l'administration, le secteur privé, les associations et les syndicats paysans, les universités et centres de recherche, Congrégations religieuses soit la société civile au sens large...

2. SES ROLES

- Faciliter la concertation intersectorielle, au niveau décentralisé, pour l'aménagement du territoire au regard des activités agricoles.
- Observatoire de la fiscalité (taxes et aussi tracasseries)
- Diffuser l'information sur les avantages comparatifs dont dispose la province
- Diffuser l'information sur les prix et les marchés
- Diffuser les modules des projets pilotes
- Organiser les paysans en coopératives
- Organiser le métayage pour les jeunes
- Favoriser l'implantation de structures de microcrédit

3. SES OBJECTIFS

- Renforcer les organisations de structuration des paysans
- Défendre les intérêts des paysans
- Renforcer la concertation entre les organisations paysannes
- Diffuser les informations utiles à la prise de décision (choix d'activités, prix et marché)
- Contribuer à la promotion du leadership paysan
- Associer les bailleurs de fonds à la clarification des actions de développement du monde agricole rural
- Etablir l'harmonie et la synergie dans les actions sur terrain
- Rétablir la confiance entre le secteur public et le secteur Privé

4. SA MISSION

- Documentation et publication
- Plan de formation
- Mise en oeuvre des projets et suivi
- Vulgarisation
- Appui conseil

5. SES ETAPES PREPARATOIRES DE MISE EN OEUVRE DES MECANISMES

- Mise en place d'une structure légère chargée de préparer le projet de mise en oeuvre des nouveaux mécanismes du CARG.
- Détermination d'un statut juridique pour l'autonomie de gestion du CARG, et de son évolution ultérieure.

6. SA COMPOSITION AU NIVEAU D'UN TERRITOIRE

1/3 représentants de l'Etat

- Chef coutumier
- Inspecteur de Territoire (Agriculture, Développement rural, Plan, Environnement, Affaires Foncières)
- Administrateur du Territoire
- Un représentant de la DVDA
- Un représentant du secteur eau et énergie
- Les élus locaux
- Le responsable de la police du Territoire
- Le Représentant de la Justice (Parquet, Tribunal)

2/3 Société Civile

- Bailleurs de fonds du secteur agricole ou de développement opérant dans le Territoire
- Agence locale d'exécution des projets, Chef de projet
- Syndicats des producteurs
- Représentants des Organisations Paysannes
 - agriculteurs
 - éleveurs
 - pêcheurs
- ONG locales (CRONGD) représentatives
- Opérateurs privés, commerçants, animateurs, éleveurs, producteur agro -industriel
- Congrégations religieuses, Curé de paroisse, Pasteur...
- Représentantes des femmes
- Un transporteur
- Professeurs d'école technique agricole
- Des représentants des divers secteurs ou chefferie du territoire (permanents ou de passage)
Toutes les structures ne doivent pas être représentées. Il faut faire un choix. Les organisations paysannes et de producteurs choisissent ou élisent eux-mêmes leur représentant, soit 2/3 du conseil. Un conseil agricole de gestion de territoire compte entre 15 et 27 membres.

7. SON FONCTIONNEMENT

- Le CARG a une autonomie de gestion et une grande facilité d'évolution. Il est nécessaire d'identifier des partenaires non étatiques (ONGD, OP, Opérateurs privés etc.) capable d'accompagner l'Administration au démarrage de la structure.
- Organe de décision et d'orientation: le CARG définit les cadres de partenariat entre l'Etat et les acteurs non étatiques.
Il assure le suivi de la politique agricole provinciale.
En tant qu'outil de décentralisation, le CARG favorise la concertation locale et la recherche de consensus à la base.

8. SON ORGANE D'EXÉCUTION

Secrétariat exécutif

A la page suivante vous trouvez une carte de la RDC montrant la couverture des CARG sur l'ensemble des provinces/territoires au mois de mars 2010.

Annexe 6a

Analyse du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans le Maniema

l'analyse présentée résulte d'un travail réalisé «au galop» dans des conditions difficiles (beaucoup de participants serrés dans des salles exigües). Il y a nécessairement des oublis importants. D'autre part, nous avons voulu privilégier l'analyse faite par les paysans et leur vision peu pertinente par rapport à celle des techniciens.

Nous reproduisons ci-dessous la synthèse des travaux d'analyse de la situation.

La production agricole dans le Maniema revêt des formes diverses aussi bien du point de vue de son organisation structurelle, celui des méthodes employées que celui des objets auxquels elle applique son activité.

Les méthodes agricoles visent plus uniquement à pourvoir à la nourriture et les surfaces en cultures sont strictement en proportion de ces besoins. Avec la disparition quasi-totale des routes, les agriculteurs défrichent et cultivent en raison de leurs nécessités. Les moyens de stockage et de traitement sont inexistantes pour permettre au producteur d'en tirer un maximum de revenu. En plus, cette agriculture n'est pas capitalisée. Elle souffre du manque d'un vrai encadrement pour améliorer les conditions de culture.

L'Etat ne s'intéresse pas à la promotion de l'agriculture, par exemple en fixant le prix pour protéger les producteurs contre les abus du commerce. Au lieu que les prix soient réglés par l'offre et la demande, ils sont fixés plutôt par les acheteurs.

Actuellement, on retrouve deux branches essentielles de l'agriculture: la culture proprement dite et l'élevage.

La culture

Les paysans signalent que la culture se fait à l'aide des moyens très rudimentaires et les variétés cultivées ne sont fixées que par une sélection naturelle. Comme conséquence, la qualité du produit est loin d'être satisfaisante à la fois du point de vue de l'utilisation qu'on veut en faire qu'à celui du rendement qu'on pouvait attendre. En suite, il est remarquable qu'il n'y a guère d'échanges entre producteurs et les efforts des pouvoirs publics sur les méthodes culturales et des produits cultivés, aussi bien que sur l'introduction des variétés plus économiques. Ces aspects font défaut pour pouvoir influencer sur la situation du système agricole de la province .

L'élevage

L'élevage du gros bétail n'est pas une activité traditionnelle. Mais, sur toute la province du Maniema, les populations possèdent du petit bétail. Cependant, ceci n'implique pas la pratique proprement dite de l'élevage. Le bétail familial est laissé à lui-même, il sert plus aux transactions sociales traditionnelles qu'aux besoins économiques et/ou alimentaires. Par ailleurs, la malnutrition sapent la santé des personnes vulnérables que sont les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans. Seule l'ONG APADE s'adonne à l'élevage de gros bétail constitué de 287 têtes à Kisamba et 223 têtes à Okona. Les difficultés routières et les moyens de conservation fiables selon ses animateurs empêchent l'ONG à approvisionner Kindu en lait.

Atouts (points positifs):

- Disponibilité des terres fertiles et des pâturages naturels;
- Hydrographie abondante;
- Population jeune;
- Emergence des OP;
- Plusieurs acteurs d'appui au développement.

Le côté négatif se manifeste par:

- Manque de circuits de commercialisation intéressant les productions des OP, ni l'information liée à leur fonctionnement,
- Absence des investissements agricoles
- Sous valorisation de la ressource agricole existante
- Le désintérêt de formation des jeunes dans les écoles techniques du reste mal équipé et coupé de la réalité de l'agriculture actuelle

Structuration du monde paysan

Il convient de signaler qu'au Maniema, il n'existe pas encore une fédération des organisations paysannes au niveau de la province. Mais, à la suite des échanges avec le CRONG, la FOPAC/Goma et le SYDIP/Butembo qui sont venues animer certaines OP, il s'observe petit à petit l'émergence d'une certaine dynamique concernant le mouvement paysan.

Le PNUD suscitent la mise en place des CVD (Comite Villageois de Développement) dans son volet de gouvernance locale, cette structuration commence avec le CVD, puis au niveau des groupements avec le CDG (comité de Développement de groupement et le cadre de concertation au niveau du territoire). C'est ce palier de structuration qui donne au PNUD le cadre d'exécution de ses activités à la base.

Mais, d'une manière générale tous ces intervenants agissent sur la même base bien que ci et là, la terminologie change.

Volet semencier et autres intrants

Plusieurs intervenants opèrent dans ce domaine sur financement Belge en grande partie, il s'agit de la FAO, PAIDECO/CTB, PNUD, APADE (Agro Pastoral et Développement)

FAO achète des semences qu'elle fait multiplier auprès des organisations d'appui pour les OP, en fait **la stratégie consiste à faire faire**. FAO, PAIDECO, PNUD n'assurent pas seulement la multiplication de semences, ils apportent aussi le kit d'élevage, les intrants de pêche, les alevins et les matériels de transformation agricoles des produits paysans.

Réhabilitation et entretien des routes

Dans le Maniema, ce volet a aussi plusieurs intervenants, la FAO s'occupe de la réhabilitation des routes de desserte agricole et des ponts, la CTB/PAIDECO aussi. Le projet PROPICO n'a pas encore démarré ses activités de réhabilitation et d'entretien des routes au sud du Maniema, ce que déplore les OP. Dans tous ces projets les réflexions profondes ne sont pas menées sur l'après projet. C'est pourquoi la fin projet met aussi un terme au suivi de l'entretien de ces routes.

L'implication des Autorités agricoles provinciales

La FAO, CTB/PAIDECO et autres intervenants recourent à l'expertise des cadres de services de l'agriculture. Ils sont sollicités pour appuyer l'exécution de certaines activités moyennant des primes pour les services rendus.

Harmonisation des stratégies- synergie

OP – OP

Dans l'analyse des situations avec les paysans, il s'est avéré que les OP se connaissent et se rencontrent à certaine occasion, mais l'inter-coopération entre elles est faible. En plus d'une manière générale, les relations entre OP sont faiblement développées, les organisations ne se concertent pas pour s'informer, diversifier leurs activités, s'échanger et réfléchir particulièrement sur les moyens de se faire entendre et accroître leur revenu. Tout cela est dû en partie à la faiblesse de ceux qui les accompagnent.

OP-OA

La consultation a remarquée que les OP recherchent non seulement des appuis – conseil auprès des ONG, mais aussi des appuis financiers, matériels, en vue de valoriser leurs potentialités. Cependant, les relations sont de nature antagoniste. Les ONG n'associent pas les OP à la planification des activités qu'elles vont réaliser. Comme beaucoup d'organismes d'appui matériel et financier s'intéressent aux OP, de nombreuses ONG se substituent aux OP pour bénéficier de ces appuis, ce qui accentuent la confusion.

Autres intervenants

Les ONG internationales, la CTB et les animateurs de ses projets, PNUD, ces intervenants se rencontrent dans l'exercice de leur travail, mais malheureusement n'étoffent pas des stratégies pour l'harmonisation de leurs interventions.

Annexe 6b

Analyse du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans la Province Orientale

76

Nous avons fait un atelier d'analyse de la situation du producteur agricole avec les leaders de 38 O.P. Notons que ces données ne sont pas exhaustives car les participants ne se sont appesantis que sur les contraintes majeures suivantes:

- difficulté d'évacuation des produits agricoles qui est conséquence des routes dégradées et non entretenues;
- transport à longues distances de petites quantités à vélo ou corvée au dos par les femmes;
- inexistence des unités de transformation pour valoriser les productions;
- prix à payer au paysan faible par manque d'une politique;
- Cohérente (absence des lois et normes);
- En plus des contraintes ci-haut citées, les tracasseries administratives, policières, civiles et militaire pèsent sur les activités paysannes (taxes multiples, barrières.);
- recrudescence des épidémies animales et des maladies végétales;
- appuis financier et matériel destinés aux paysans n'atteignent pas facilement les bénéficiaires;
- Faible rendement de la production agricole dû aux semences «fatiguées» et à la petitesse des espaces cultivées;
- Cet état de chose explique d'une manière générale le maintien du paysan dans la pauvreté et la malnutrition. La situation se maintiendra aussi longtemps que la paysannerie reste dans une économie de subsistance. Ceci n'augure pas une alimentation garantissant la sécurité alimentaire.
- L'état alimentaire de la province nous est donné par la documentation de la FAO. La production agricole, garantie de l'alimentation est globalement préoccupante, malgré les efforts importants déployés par la communauté internationale. L'analyse d'IPC (cadre intégré de la classification de la sécurité alimentaire) dans la province et principalement dans le sud de la province nous renseigne que 60% de la population vit dans une situation d'insécurité alimentaire qui se traduit en général par des niveaux de consommation très faible (1700Kcal/personne/jour) pour un minimum requis de 2300Kcal/jour. Les indicateurs de cette situation est:
 - un repas principal/jour;
 - une Hausse continue des prix alimentaires;
 - un Régime alimentaire peu diversifié.

Le travail des acteurs

Les organisations d'appui (ONG) depuis les années 80 ont été à la base de l'émergence des associations paysannes. Il y a eu des réflexions d'ensemble sur les possibilités de démarrer les actions de développement local en mettant un accent particulier à la production agricole.

Les principales ONG s'investissent dans l'accompagnement des organisations paysannes à la production des semences, à l'entretien des routes, à l'aménagement des hangars de stockage des

produits paysans. Quelques solutions ont été entreprises par les organisations pour palier à quelques difficultés.

- Avec l'appui de Caritas: construction déjà d'un dépôt de stockage des produits paysans à Kisangani pour éviter les aléas de la détérioration et permettre une bonne conservation.
- Une campagne de vaccination a été menée par UPDKIS (Union Paysanne pour le Développement de Kisangani) contre le pseudo peste aviaire et la peste porcine.
- une salle de réunions a été aménagée pour la formation et autres activités des organisations par UPDKIS.
- UPDKIS est une des rares expériences paysannes où la gestion participative est vivement recherchée et appliquée.

Structuration du monde paysan

Les paysans s'organisent en réseau et prennent de plus en plus conscience de leur importance pour la défense de leurs intérêts. Le phénomène le plus flagrant reste la non reconnaissance des op par les pouvoirs publics comme des interlocuteurs incontournables dans le dialogue pour le développement.

Ce travail de la structuration est mené par les différents intervenants (O.P., unions des O.P.). Le BDD/Caritas sensibilisent sur le regroupement des paysans en unions qui seront les futurs creusets du mouvement paysan dans la province. Pour BDD ces unions seront sevrées pour s'occuper des renforcements de leurs membres.

'ONG APILAF assure la formation et le processus organisation des O.P.. C'est l'une des ONG spécialisé dans le renforcement institutionnel des OP.

Le PNUD/UNOPS dans son volet gouvernance communautaire mise sur le renforcement des capacités des communautés de base pour leur autonomisation pour cela on met en place des comités villageois de développement(CVD) qui ont pour rôle de coordonner les activités au village, c'est un cadre de concertation où les OP se retrouvent. Ce cadre donne au PNUD le cadre d'exécution des activités. Pour que ces CVD jouent convenablement leur rôle, ils sont formés. La structuration va du village(CVD), groupement (comité de développement du groupement) puis au territoire (cadre de concertation)

Réhabilitation des routes, ponts..

- Plusieurs intervenants se retrouvent sur ce terrain:
- FAOréhabilite ou construits des marchés, des entrepôts et pistes de desserte agricoles, aménagement des bas fonds rizicole;
- CTB/PREPICO compte réhabiliter les routes de Tshopo et bientôt BDD/Caritas.

Distribution des semences sélectionnées et outils agricoles

Les mêmes acteurs se retrouvent pour les semences:

- FAO dans son axe de réponse à l'urgence multiplie les semences par les agris – multiplicateurs à l'intention des O.P..
- PNUD dans son volet réhabilitation du capital semencier.

Toutes ces semences proviennent de la base de l'INERA et c'est gratuitement que ces semences parviennent aux des OP.

Vulgarisation agricole

Elle est assurée par contraction avec les agents de l'Etat et les animateurs des ONG. Cette collaboration permet de remettre les agents de l'Etat au travail.

Transformation des produits agricoles

FAO appuie les O.P. en leur cherchant des unités de transformation tel que le moulin à manioc, les décortiqueuses à riz, presse à huile, etc. BDD et PNUD interviennent également pour dans cet axe.

78

Commercialisation des produits agricoles

La commercialisation est appuyée par BDD, mais ne transporte que des petites quantités. Le problème de transport se pose avec acuité. Les routes sont inexistantes pour que les commerçants s'intéressent à l'évacuation des produits des OP.

Maraichage

Un projet de l'horticulture urbaine à Kisangani est opérationnel avec le financement belge.

Pêche

La FAO appuie les pêcheurs avec le kit de pêche: hameçons, filets et aussi en pirogue.

Annexe 6c

Analyse du secteur agricole et sécurité alimentaire dans le Kasai Oriental

79

L'éclosion des organisations paysannes dans cette province est marquée par son émergence subite et en partie occasionnée par les arrêts des travaux de la société Minière de Bakwanga (MIBA). La jeunesse qui s'adonnait au diamant s'organise et s'est remise au travail autour des activités de la production agricoles.

Cette mutation est particulièrement difficile en raison du manque des matériels et les moyens financiers.

L'analyse fait avec les principaux leaders paysans révèle la situation suivante:

- la rareté des produits sur les marchés s'explique par le fait que le peu de production ne sert qu'à l'autosubsistance familiale;
- la pression forte sur le foncier de nouveaux venus à l'agriculture provoque des conflits dans les villages;
- les producteurs agricoles ont des difficultés pour évacuer les produits vers les centres importants de consommation. Les pistes sont dans un état de détérioration avancé comme dans toutes les autres parties du pays;
- les producteurs ne disposent pas des moyens nécessaires pour exercer leurs activités;
- il y a lieu de remarquer après l'analyse ici comme ailleurs et de s'interroger sur la cause de la persistance de l'agriculture dans la subsistance uniquement. D'une manière générale, la production agricole est faible suite aux semences dégénérées, aux maladies végétales restées sans traitement et au calendrier saisonnier que les producteurs ne saisissent pas. En plus, cette agriculture ne nourrit pas convenablement le pratiquant et sa famille, ce qui sape du coût l'alimentation équilibrée.
- Les tracasseries de toutes sortes, le bas prix à la vente ne stimule pas le paysan qui par la suite s'enferme dans le cycle de pauvreté et d'insécurité alimentaire permanente.

Toutefois, la province du Kasai -Oriental présente des opportunités agricoles intéressantes:

- une pluviosité régulière pendant toute l'année
- des sols arables propices à l'agriculture
- une émergence d'une dynamique des organisations paysannes
- une population jeune active
- une présence remarquable de plusieurs organisations d'appui à la base.

Faiblesses

- Les faiblesses résident dans la mécanisation agricole inexistante,
- la persistance du houage qui ne peut enrichir le producteur,
- les quelques institutions agricoles existantes ne garantissant pas une bonne instruction professionnelle.
- La faiblesse des organisations dans l'analyse du contexte.
- La pesanteur dans le contexte culturel (interdits frappant ou limitant la participation des femmes).
- Mauvaise gouvernance des organisations.

STRUCTURATION DU MONDE PAYSAN¹

Il existe des structures traditionnelles, souvent complexes, mais celle-ci ne sont pas considérées par les intervenants comme des interlocuteurs pour leurs activités. A côté des organisations paysannes inspirées par les projets: CTB/PREPICO qui réhabilite les routes pour désenclaver les pools de production et plus tard maintenir ce réseau à travers un fonds d'entretien routier. Ce projet installe des CLER (Comité d'entretien routier) qui va hériter les matériels pour la poursuite d'entretien permanente. FAO suscite la création des comités villageois de développement (cvd) pour divers appuis en connexions agricoles, Caritas et les autres bailleurs de fonds également. On assiste à la multiplication des organisations créées à l'initiative locale dans le sillage des ONG locales, «se mettre en OP» devient petit à petit un passage obligé pour bénéficier de l'aide . Il n'y pas beaucoup d'organisations à caractère fédératif.

Réhabilitation des routes, ponts..

Plusieurs intervenants sont signalés: CTB/PREPICO sur fonds DFID, 201Km réhabilités. FAO contrairement à la CTB réhabilite les passages difficiles de routes des bénéficiaires de leurs appuis. Les OP déplorent les diversités voire les contradictions entre approches utilisées sur le même terrain.

Distribution des semences et autres outils agricoles

Différents intervenants produisent et diffusent les semences sélectionnées et les outils agricoles auprès des O.P. Ce travail est fait par FAO, INERA- Ngandadjika.

La filière semencière se présente de la manière suivante:

INERA produit la pré base et la base qu'il envoient aux différents intervenant dans la filière, ceux-ci assurent la multiplication des agri -multiplicateurs qui à leur tour vont les mettre à la disposition des producteurs.

Vulgarisation agricole

FAO et les autres intervenants utilisent les techniciens du ministère provincial de l'agriculture et les animateurs des ONG pour assurer l'accompagnement des OP. Les agents de l'Etat que la consultation a interrogé ne semblent pas se plaire de l'approche et prétendent n'être pas payé à la hauteur de leur expertise.

Commercialisation des produits agricoles

La majeure partie de la commercialisation des produits est assurée par les pédaleurs entendez les bicyclettes. La consultation n'a pas eu d'autres informations en rapport avec la commercialisation des produits des OP. Au niveau de Mbuji-Mayi ces pédaleurs sont organisés dans une association pour se défendre contre les tracasseries sur les routes. (Ils bénéficient d'un appui de Broederlijk Delen).

¹ Broederlijk Delen appuie (à travers ses partenaires locaux) des Organisations Paysannes à Kabinda et Kabeya Kamwanga, où le consultant n'a pas pu se rendre.

Concertation – synergie- harmonisation des interventions

Que ça soit au niveau des intervenants majeurs ou des OP, ils se connaissent, mais ne se concertent pas pour l'harmoniser leurs approches sur terrain afin de consolider les acquis de leurs interventions.

Réseau des partenaires

Il existe au niveau du CRONG un cadre de réflexion et de planification des membres.

Le CARG est installé, mais l'information est retenue à un niveau ce qui ne facilite pas sa compréhension et appropriation au niveau des OPet même certains animateurs.

Le REFED est un réseau des organisations qui s'occupe de l'aspect genre. Le travail de ce réseau est très important étant donné les coutumes Luba sur la femme.

Annexe 6d

Analyse de la situation du secteur agricole et sécurité alimentaire en district de Kwilu

Analyse du secteur agricole et de la sécurité alimentaire

L'analyse par les leaders paysans¹ des contraintes principales auxquelles sont confrontés les producteurs agricoles, donne les priorités suivantes: la mévente de leur production qui s'explique par le peu de commerçants qui se rendent dans les villages (plus éloignées des villes), et imposent leur prix pour les petites quantités que les producteurs leur offrent. Le faible nombre de commerçants et leur prix trop bas s'explique par le mauvais état des pistes de déserte agricole qui rendent les zones de production peu accessible. En plus les producteurs ne disposent pas de moyens de stockage ou de transformation adéquate, permettant de créer une valeur ajoutée pour leur production agricole. La deuxième contrainte ce sont les taxes et tracasseries policières et administratives sur les routes qui découragent les paysans à transporter eux-mêmes leur petite production excédentaire vers des lieux de marché.

Les leaders paysans signalent également des conflits fonciers, et l'accaparement des terres agricoles par des privés à d'autre fin. En plus l'octroi des documents juridiques aux O.P. est cher et lent.

A cette analyse paysanne qui explique fondamentalement pourquoi les producteurs restent dans une production de subsistance (les excédents ne sont pas rémunérés²), il y a lieu d'ajouter d'autres éléments provenant d'autres acteurs et de la documentation. La première est le constat qu'une bonne partie de la population vit dans l'insécurité alimentaire. La carte de la FAO³ des phases de sécurité alimentaire de mars 2010, montre que tout le district du Kwango (sauf le territoire de Kenge) se trouve dans la phase de Crise Alimentaire et de moyens d'existence aigüe avec risques élevés. Et tout le district du Kwilu (sauf le territoire de Masi-Manimba qui se joigne à la situation au Kwango) se trouve dans la phase d'insécurité alimentaire limitée mais avec des risques élevés. Par contre une carte avec le déficit alimentaire par province⁴ montre que le Kwilu et le Sud-Kivu sont les provinces avec le déficit calorique le plus inquiétante. Cette situation est confirmée par la monographie de 2005 qui signale que plus de 25% des femmes enceintes sont mal nourries au moment de l'accouchement, et plus d'un tiers des enfants de moins de 5 ans sont mal nourris. La malnutrition dans ces deux districts n'est pas dû au manque de repas/nourriture mais à la monotonie des repas (essentiellement le fufufu de manioc et le pundu) qui contiennent très peu de protéines, de vitamines etc Les différents éléments nutritionnels nécessaires pour un repas équilibré sont disponibles ou peuvent être cultivés/élevés mais les habitudes culinaires posent le problème principal. La maladie Konzo (paralysie spasmodique) sévit justement dans le district du Kwango où la population mange trop peu de protéines et n'a donc pas de résistance suffisante à l'acidité du manioc insuffisamment roui dans l'eau.

1 Il s'agit des leaders de la Fédération des Organisations de Producteurs Agricoles du Kwilu, appartenant au réseau FOPAC.

2 Ce qui explique aussi pourquoi les paysans n'investissent pas dans leur matériel agricole, n'étendent pas leur superficies. Le faible revenu/pouvoir d'achat des paysans se voit aussi le faible taux d'utilisation des services de santé curatifs (22%) dans la province de Bandundu.

3 Cadre intégré des Phases d'Insécurité Alimentaire, mars 2010.

4 &CO édition spéciale de novembre 2008, page 19

La production agricole est faible car le rendement à l'ha est très bas (manioc 7,5t/ha, maïs 0,7t/ha, arachide 0,8t/ha) suite aux semences dégénérées, maladies et fertilité moyenne voir médiocre du sol, et les superficies cultivées par ménage sont très petites (manioc 0,8 ha, maïs 0,5 ha, arachide 0,2 ha) mais la plupart des producteurs n'est pas motivés à y investir étant donné les méventes et tracasseries sur la route, telle que signalé ci-haut.

Pour compléter l'analyse des atouts et des contraintes du secteur agricole il y a lieu de signaler, coté positif:

- La disponibilité des terres cultivables et des pâturages (aussi moins de conflits fonciers comparé à l'Est de la RDC)
- Beaucoup de rivières plein de poissons
- Possibilités de développer le maraichage (déjà plus au Kwilu qu'au Kwango)
- Une population disposée à travailler et à s'organiser dans des associations
- Une structuration des organisations paysannes depuis des années qui va jusqu'au niveau du District Kwilu (Fédération des Organisations de Producteurs du Kwilu), au niveau du Kwango seuls les éleveurs semblent organisés depuis un certain temps.
- Un nombre important d'acteurs de développement (plus dans le Kwilu que dans le Kwango)

Coté négatif:

- L'absence de financements agricoles (aucune banque commerciale dans toute la province)
- Pas d'usines dans la Province (pas d'emploi/faible pouvoir d'achat) en dehors de l'agriculture
- Pas de mécanisation agricole.
- Pas de valorisation de la production agricole
- Le nombre d'institutions de formation technique et professionnelle, supérieure et universitaire dans le secteur agri-vétérinaire est limité et elles sont mal équipées, et la formation y dispensée ne colle pas à la réalité du secteur agricole.
- Plusieurs Organisations Paysannes sont encore faible sur le plan de fonctionnement démocratique, de gestion transparente, de vision (propre) de développement agricole, parfois elles sont dominées par un seul leader. Chez certaines règne un esprit d'attentisme (renforcé peut-être par la façon d'intervenir des grands programmes de réhabilitation) à cause de la pauvreté généralisée.

Ce qui se fait déjà par différents acteurs

Depuis les années 90, sous l'animation de certaines ONGD, les paysans ont commencé à s'organiser en associations, à analyser leur situation et à y porter des solutions. Parmi les solutions entreprises par les Organisations Paysannes avant l'arrivée des grands programmes de réhabilitation et de développement agricole et rural, on peut citer:

- L'aménagement des routes pour permettre l'évacuation de la production agricole;
- La construction des magasins de stockage pour permettre le regroupement et la bonne conservation des produits, en attendant l'arrivée d'un commerçant/d'un meilleur prix;
- La création des tontines, puis des Mutuelle d'Épargne et de Crédit stimulant les paysans à épargner et à prendre des petits crédits en cas de besoin (pour éviter la vente à vil prix des produits agricoles en cas de besoin financier urgent);
- Certains Collectifs d'O.P. font la multiplication des semences qu'ils vendent aux autres producteurs.

Structuration du monde paysan

La sensibilisation, l'organisation des paysans dans des associations de base, puis dans des regroupement (unions, collectifs, réseaux,) et la formation en gestion d'une O.P. etc., se fait par des ONGD locales spécialisées dans ce domaine telles que CADEV et INADES-Formation. Cette dernière preste également pour différents autres intervenants, notamment pour des formations. Ces deux ONGD partent d'une dynamique endogène au niveaux des paysans.

Le programme PADSAR, à travers une ONG canado-malgache⁵ qui exécute ce volet, stimule les O.P. de base s'occupant de la multiplication des semences à se regrouper dans des Organisations Semencières Villageoises⁶. Pour le moment il y a 15 OSV dans le Kwilu, regroupant 523 O.P. de base et 17.321 ménages agricoles réparties sur les 5 territoires de manière suivante: Masimanimba: 4, Bulungu: 6, Idiofa: 2, Gungu: 2, Bagata: 1.

L'ONG italienne ISCO exécutant un programme de sécurité alimentaire financé par l'UE demande aux organisations paysannes de se regrouper dans des Comités Villageois de Développement (CVD⁷) car elle est d'avis que les O.P. existantes ne sont pas suffisamment inclusives. Les CVD se fédèrent au niveau d'un bassin de production dans une sous-coordination de CDV pour l'exécution de tâches à intérêt commun (ex. entretien d'un tronçon de route), qui à leur tour créent une coordination de CDV au niveau du secteur (pour qui ISCO construit des infrastructures), et enfin il y a création d'une faitière de CDV au niveau du territoire, c'est cette structure qui reprendra les biens du projet (camions, bateaux) après le départ d'ISCO et devra assurer la poursuite des activités.

Le projet RIF de la CTB qui réhabilite des routes aide à la création des Comités Locaux d'Entretien des Routes (CLER).

Evidemment les O.P. du départ, surtout les plus dynamiques parmi elles, se retrouvent dans les différents structures mises en place par les intervenants externes et renforcent leurs capacités, car leurs leaders participent à différentes formations. Toutefois de manière générale les structures faitières des O.P. se sentent non-reconnues à leur juste valeur par les différents intervenants. En revanche on peut aussi se demander si les O.P. disposent de suffisamment de capacités pour se faire connaître par ces autres acteurs qui ne passent pas nécessairement par les services de l'Etat pour identifier les O.P. existantes.

Récemment (février 2010) le CNONGD sur sa propre initiative, et sur financement du SADC⁸, a organisé un atelier sur la structuration du mouvement paysan qui a abouti à la mise en place d'un réseau provincial, avec un comité provisoire qui doit sensibiliser les O.P. qui n'étaient présentes à l'atelier, afin qu'elles adhèrent aussi.

Réhabilitation des routes, ponts, .

Plusieurs intervenants (PADSAR sur financement BAD, ISCO sur financement UE, RIF/PROPICO sur financement belge, s'occupent notamment de la réhabilitation des routes. PADSAR et RIF/PROPICO interviennent sur l'ensemble du district de Kwilu et ISCO intervient sur l'ensemble de la province sauf dans les territoires de Idiofa et Gungu (Kwilu) et Kiri et Oshwe (Mai Ndombe). Bientôt le BDD sur financement UE va permettre aux O.P. dans 5 secteurs du territoire de Bungulu (rive droite du Kwilu) d'améliorer les pistes de déserte agricole. La FAO prévoit également améliorer des pistes de déserte agricole et des ponts.

⁵ Land Resource Best

⁶ Le mot villageoise peut prêter à confusion car une OSV regroupe en moyenne plus de 20 villages.

⁷ Parfois on parle aussi de CDV

⁸ Southern Africa Development Community

Les O.P. reprochent justement aux grands intervenants de ne pas s'occuper des pistes de déserte agricole mais de se limiter aux axes provinciales⁹, et de mettre en place de nouvelles structure d'entretien des routes alors que des O.P. s'en occupaient.

Distribution des semences sélectionnées et outils agricoles

Tous ces mêmes intervenants diffusent également des semences sélectionnées et des outils agricoles aléatoires auprès de la population rurale. Ce qui est également fait par la FAO, l'IITA/USAID, et par l'antenne Recherche et Développement de l'INERA – Kiyaka.

En fait pour la production de semences la chaîne (notamment pour le manioc) se présente ainsi: IITA importe des variétés prometteuses, INERA en produit la semence de base (et de prébase), et les remet/vend aux différents intervenants qui les remettent gratuitement (parfois avec des fonds et/ou outils) aux O.P. de multiplicateurs, le SENASEM contrôle la multiplication et certifie les semences ainsi produites, puis les intervenants reprennent (parfois contre paiement) les semences, tout en laissant une grande partie payée à l'O.P., et les distribue gratuitement à d'autres O.P.

Le danger de cette distribution gratuite de semences de qualité est que les producteurs bénéficiaires ne se rendent pas compte du vrai coût de ces semences améliorées, et une fois ces programmes d'aide terminés, il est probable que les producteurs ne seront pas disposés d'acheter ces semences au prix de marché avec leurs collègues multiplicateurs.

Vulgarisation agricole

Plusieurs des intervenants mentionnés pour les fonctions ci-haut, accordent des petits primes aux agents du Minagri, pour que ceux-ci assurent un accompagnement technique des agriculteurs et des O.P. La mission n'a pas examiné si cette approche est très effective et durable. Beaucoup dépend des capacités et de la motivation des agents en question.

Appui aux structures de la micro-finance

Le programme PASMIF du PNUD en collaboration avec KWF (Allemagne), la FENU et le gouvernement congolais appuie la micro-finance dans différentes provinces¹⁰. Il s'agit d'abord d'une assistance technique (formation, appui-conseil, outils de gestion), puis une assistance financière (prêts et subventions). Il y a une trentaine d'IMF dans la province: COOCEC et 8 coopératives agréées par la Banque Centrale du Congo, (qui a une représentation à Kikwit), MUCREFEKI (Kikwit et Idiofa), UDIPAC, IDECE, MOC. Peu de ces structures ont des activités en milieu rural. 90% de ces IMF ne seraient pas encore viable car le crédit n'est pas suffisamment développé. Pour leur fonctionnement ces IMF consomment une partie des épargnes des clients. PASMIF les aide à développer de nouveaux produits de crédit. Avec des remboursements mensuels les crédits ne sont pas encore adaptés à l'agriculture.

Avec UNOPS, PASMIF développe à Idiofa en collaboration avec l'IMF MUCREFEKI un grenier villageois. L'IMF identifie une O.P. et une culture (maïs). Le projet finance la construction d'un dépôt où l'O.P. peut stocker ses produits agricoles. Ce stockage permet à l'IMF de donner des crédits aux paysans, qui peuvent faire le maraichage pendant la période de soudure, en attendant que le prix du maïs monte. Il s'agit encore d'un projet pilote.

Le projet ASS auprès du SENASEM prévoit appuyer les producteurs semenciers e.a. par des microcrédits.

⁹ Constat partagé par la CTB-Kikwit

¹⁰ Depuis 2007 à Kinshasa et au Bas-Congo, depuis 2008 au Nord- et au Sud-Kivu, depuis 2009 au Katanga, aux Kasais et au Bandundu

La transformation des produits agricoles

IIITA appuie les O.P. en leur cherchant des unités de transformation (rappeuses, machines à micro-cossettes, moulins) permettant de produire le manioc sous différentes formes et de meilleure qualité. Egalement la FAO, ISCO

Dans le passé le BDD avait son propre unité de transformation, et disposait des camions pour aller acheter les produits agricoles dans les villages. Suite à la mauvaise gestion au sein de l'Eglise ces activités se sont arrêtées.

La commercialisation des produits agricoles

Le seul programme qui s'est déjà sérieusement engagé dans la des produits agricoles c'est ISCO. Notamment dans les territoires de Pokokabaka, Kasungu-Lunda et plus récemment dans ceux de Feshi et Kahemba dans le Kwango, et depuis peu aussi dans le Kwilu. Cette commercialisation doit se faire par les Comités Villageois de Développement, qui se veut une faîtière des O.P. de base dans une zone donnée, et par les structures supérieurs: sous-coordination, coordination, faîtière. A terme les faîtières au niveau du territoire auront à gérer des camions et des balénaires pour l'évacuation des produits.

Pendant la période 2006 – 2008 aussi le CRONGD, et certains de ses membres¹¹, se sont, à titre pilote, occupées de la commercialisation des produits agricoles dans 4 villages. Il s'est certes heurté au problème de transport et au fait que les paysans voulaient être payés toute de suite. L'opération a échoué mais au niveau des villages les paysans continuent à utiliser le magasin construit et les commerçants peuvent venir acheter directement au village.

Pourquoi pas de collaboration/partenariats avec la FEC/commerçants pour la commercialisation? Autrefois les commerçants étaient basés dans les villages d'où ils partaient avec leur camion pour vendre les produits agricoles en ville. Aujourd'hui les commerçants habitent en ville et vont acheter les produits agricoles dans les villages les plus près/accessibles.

Aides d'urgences aux personnes mal nourries

ACF prend en charge la malnutrition aigüe au niveau des Centres de Santé, cas identifiés par des relais communautaire. Ils forment le personnel, fournissent des produits (aussi UNICEF en donne) importés ou fabriqués à Lubumbashi¹². Les malades sont sensibiliser à diversifier leur alimentation, à boire de l'eau potable et à assurer une bonne hygiène.

FAO appuie des Centres Nutritionnels à travers des Zones de Santé sous-forme de champs de démonstration (par Minagri) afin de promouvoir plus de diversité dans les repas. Après la formation au C.N. les personnes concernées reçoivent un kit de semences et outillage (ex. maraichage) et un encadrement par le Minagri.

Aussi des ONGD, qui identifient des familles vulnérables, peuvent établir des contrat avec la FAO pour des Kits et l'accompagnement de ces familles.

Par rapport à l'étendu et la gravité du problème de malnutrition, les actions de ces deux intervenants nous semblent de loin insuffisants et peu durables.

Signalons toutefois, qu'il existe au Kwango- Kwilu, une ONG appelé Groupe pour la revalorisation des aliments Traditionnels et l'Ecodéveloppement des communautés de Base (GRATEC) dont le siège est à Kenge.

Cette ONG s'occupe de la sensibilisation nutritionnelle, les démonstrations culinaires et base son action sur l'alimentation équilibré avec denrées locales. Avec l'appui financier et technique des Facultés Universitaire Notre Dame de Paix de Namur (FUNDP/Namur), GRATEC a publié dans les années passées une table de composition alimentaire des denrées et aliments du Kwango-Kwilu.

¹¹ Sur demande de leur partenaire financier «Christian Aid»

¹² Les produits agricoles nécessaires pour fabriquer ce traitement sont disponibles à Kikwit.

Les autres sous-secteur agricoles

Elevage

Seule le BDD de Kikwit nous a signalé son expérience réussie de l'introduction des bovins par un système de métayage, où le bénéficiaire rembourse un vau femelle après 4 ans, et restent avec la bête reçue et avec les autres vaux.

Malheureusement nous ne nous sommes pas rendus à Kenge pour mieux connaître les fédérations des éleveurs qui y existent.

Pêche

Le PAIDECO de Kikwit a commencé à appuyer les pêcheurs sur la fleuve Kwilu. La FAO quant à elle, aurait donné des kits à des pisciculteurs. Aussi ISCO a mentionné la pisciculture comme faisant partie de ses stratégies de diversification (économique et alimentaire).

Maraichage

PAIDECO-Kikwit, FAO, ISCO ont signalé appuyé les maraichers par des semences et outils. IITA envisage s'investir dans les semences de légumes d'ici octobre 2010.

Au SENAHUB à Kinshasa, il nous a été signalé qu'ils allaient prochainement appuyer les maraichers de Kikwit.

Bonne gouvernance

Presque tous les grands programmes de développement cités plus haut, ont donné des appuis institutionnels aux services étatiques (équipement informatique et téléphonique, mobilier, moyens de déplacement, formation des agents, primes aux agents de terrain) décentralisés, pour que ceux-ci puissent rendre des services à la population plutôt que de la tracasser. Ces appuis sont en général assez récents de sorte qu'il est difficile d'en faire déjà le bilan.

Concertation – synergie – harmonisation des interventions

Les différents entretiens que la mission a eu avec les intervenants révèlent qu'ils se connaissent, qu'ils se demandent parfois conseils mais qu'ils ne se concertent pas de manière structurée pour mieux répartir leurs interventions sur l'ensemble de la province, ou pour harmoniser leurs approches d'intervention, ou encore pour échanger avec les représentants des paysans afin de mieux orienter ces approches (PASAR/BAD et RIF/CTB interviennent tous les deux sur les 5 territoires du district de Kwilu dans la réhabilitation des pistes et ponts).

Une première concertation a certes été organisée par le Gouverneur de la province du 16 au 18 avril dernier. Exception faite de quelques parties le rapport (provisoire/partiel?) de cette rencontre ne permet pas de comprendre la profondeur des échanges, ni l'état d'exécution des différents projets présentés car il ne reprend (2x) que la présentation de 8 intervenants. Certes certaines recommandations issues de la rencontre contiennent des éléments importants (activer le Conseil Consultatif Provincial, création d'une base de données de tous les acteurs et leurs interventions, intégrer la mise en place des CARG et celle des CVD et CLER, cartographie des routes jugées prioritaires par les CARG, responsabilisation des CVD et CLER dans l'entretien des routes), par contre d'autres recommandations restent floues et moins évidentes. Malheureusement le délai d'exécution pour les principales recommandations reste à fixer.

Réseaux de Sécurité Alimentaires

Selon la FAO une réunion regroupe mensuellement autour de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, la FAO, la CTB, PASAR, Caritas, et des ONG intervenant dans ce domaine.

Au niveau du CRONGD il existe un cadre de réflexion: Réseau de Sécurité Alimentaire de Bandundu mais ne plus opérationnel faute de moyens de fonctionnement.

CARG

Le Conseil Agricole Rural de Gestion qui est conçu comme une plateforme regroupant les différents acteurs dans le développement agricole et rurale et pouvant assurer la coordination et le suivi des actions des uns et des autres a été créé au niveau de certains territoires et secteurs de Bandundu. Leur niveau opérationnel varie fortement d'un CARG à un autre, et aussi d'une source d'information à une autre. Ce qui est certes claire c'est que l'information sur le fonctionnement/activités du CARG n'est pas suffisamment maîtrisé par les O.P. Le Conseil Consultatif Provincial qui doit coordonner le processus de mise en place des CARG et accompagner leur fonctionnement n'est pas encore opérationnel.

Au niveau de la province de Bandundu c'est surtout ISCO qui appuie/facilite la mise en place des CARG et leur fonctionnement (moto, frais de bureau, loyer, frais de mission). Notre entretien avec le coordonnateur du CARG de Masi-Manimba nous laisse croire qu'à coté des CARG peu opérationnels car dépendant de la volonté des autorités de convoquer leurs réunions, il existe aussi des situations contraires où le CARG peut prendre une forme (peut-être trop) opérationnelle avec un bureau de permanents et des animateurs¹³ sur terrain, qui suivent les CARG de secteurs et des CVD.

COPROSEM

Au niveau de la province du Bandundu, il existe un Conseil Provincial de Semences, mais il ne fonctionne pas encore très bien, les agriculteurs ne sont pas encore en mesure de vraiment influencer cet organe. Avec l'installation du projet Appui au Secteur Semencier (ASS) de la CTB un appui au COPROSEM est prévu.

Concertation par filière

Bien que le manioc est la filière principale du secteur agricole au Bandundu, et que beaucoup acteurs différents y interviennent, il n'y a pas de concertation organisée pour mieux organiser (les différents maillons) de la filière. Il en est de même pour les autres cultures/sous-secteurs (pêche, élevage, maraichage).

Genre

Dans leurs programmes et discours la plupart des intervenants disent accorder une attention particulière aux femmes, sous-forme de thème transversal. Ils reconnaissent tous le rôle clé de la femme paysanne dans la production agricole. Seule INADES-Formation s'adresse spécifiquement aux O.P. féminines (à partir de cette année).

Toutefois dans la pratique, et surtout au niveau des structures paysannes de deuxième niveau ou plus haut, le nombre de femmes aux postes de responsabilité est très faible (moins de 10%). Cela s'explique partiellement par le niveau de formation plus bas des femmes, 41% des femmes sont analphabètes contre seulement 16% des hommes. Une autre raison, peut-être aussi importante, la très grande majorité des agents de l'Etat, des programmes de développement, et de la plupart des ONGD locales, sont des hommes, qui eux n'ont pas de problèmes avec la dominance masculine dans les structures paysannes.

13 Agents du Minagri recevant une prime d'ISCO

Les ONGD locales

Les propos nous livrés par nos différents interlocuteurs, nous obligent de signaler une déception générale des intervenants clés dans le secteur agricole (ONG mallette, voulant embrasser tout, pas de technicité, pas de valeur ajoutée par rapport aux O.P. de base, des opportunistes cherchant l'argent de fonctionnement, . Le CRONGD, quant à lui, confirme que les autres acteurs préfèrent traiter directement avec les O.P. (grâce à des leaders éveillés), et que la distinction entre ONGD et O.P., coopérative n'est pas toujours claire. Certaines ONGD locales commencent à installer des champs communautaires pour pouvoir bénéficier des appuis des grands projets, comme les O.P.

Est-ce que la mise en place des CARG où les O.P. et autres composantes de la société civile traitent directement avec les autres acteurs agricole et rural, ne va pas davantage affaiblir le rôle intermédiaire des ONGD.